

Le manoir de la Chaslerie

Aspects historiques et perspectives d'avenir



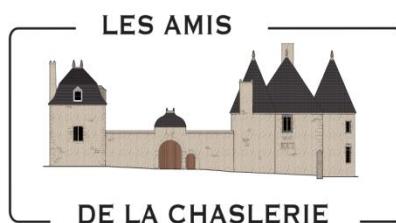
- 2^{ème} édition revue et augmentée (2025) -

Photo de couverture :

« Pour Porcello », huile sur toile, 50 cm x 50 cm, de Brigitte Coudrain, 2016
(collection particulière).

Le manoir de la Chaslerie

Aspects historiques et perspectives d'avenir



- 2^{ème} édition revue et augmentée (2025) -

© *La SVAADE*, 2024 pour l'édition originale.
© **Les amis de la Chaslerie**, 2025 pour la présente édition, revue et augmentée.

Sommaire

Avant-propos de Pierre Toubert (†).....	9
Préface de Patrice Cahart.....	11
Préambule.....	15
A - Des origines supposées du manoir jusqu'à la Révolution.....	17
A1 - Les origines supposées du manoir.....	17
A2 - La construction du logis sous le règne d'Henri IV.....	21
A3 - Un manoir catholique, poste de garnison sous la régence de Marie de Médicis.....	29
A4 - Une cour qui se ferme sous le règne de Louis XIII.....	33
A5 - Les remaniements et les constructions sous le règne des successeurs de Louis XIII.....	43
B - De la vente de la Chaslerie comme bien national jusqu'à la fin du XX^e siècle.....	55
B1 - La division du manoir en deux lots pendant la Révolution.....	56
B2 – Les remaniements antérieurs au milieu du XX ^e siècle.....	58
B3 – Du milieu du XX ^e siècle jusqu'à 1991.....	62
C - Les travaux menés depuis 1991.....	71
D - L'avenir projeté de la Chaslerie.....	93
D1 - Un projet cohérent et mûrement réfléchi.....	94
D2 - La partie du projet relative aux intérieurs du logis et de ses deux tours.....	95
D3 - La partie du projet relative à l'aile ouest.....	97
D4 - La partie du projet relative au bâtiment de ferme.....	99
En guise de conclusion.....	100
Annexes.....	105
Annexe 1 - Les sources bibliographiques de l'étude de M. Paquin.....	106
Annexe 2 - Photos anciennes.....	108
Annexe 3 - Vues perspectives de la Chaslerie	114
Annexe 4 - Mosaïcodes sur la Chaslerie.....	120
Annexe 5 - Quelques intervenants de la restauration.....	124
Annexe 6 - Quelques contributions de la Chaslerie au rayonnement du Domfrontais.....	134
Annexe 7 - " Une vie de châtelain ", comme ils disent.	160
Annexe 8 - Bulletin d'adhésion ou de don à l'association " Les amis de la Chaslerie "	168
Annexe 9 - Situation géographique de la Chaslerie	170

Le présent est gros de l'avenir et l'avenir change le passé.
Blaise PASCAL

*L'histoire exige de la clarté, de la lucidité, de la patience
mais aussi du style et de l'imagination.*

Du lyrisme en somme.

Georges DUBY

Avant-propos

Le manoir de la Chaslerie, monument historique ouvert au public tout au long de l'année aux confins de la Normandie, vient de faire l'objet d'une « étude de diagnostic d'ensemble ». Ce document d'essence administrative, terminé en septembre 2024, se présente sous la forme d'un imposant rapport de trois cent trente-trois pages de large format. L'auteur en est M. Arnaud Paquin, architecte du patrimoine, qui a ainsi pu mettre au jour des points inédits de l'histoire de ce monument emblématique du riche passé du Domfrontais. À la lumière des enseignements de cette recherche, M. Paquin a pu préciser les conditions techniques d'une utilisation pérenne du manoir et de ses dépendances à des fins d'intérêt général.

Cette étude m'est apparue de qualité exceptionnelle, tant par les analyses chronologiques qu'elle développe que par les perspectives très alléchantes qu'elle offre sur l'avenir. J'ai donc recommandé que de larges extraits en soient mis à la disposition du public. Tel est l'objet du présent ouvrage préparé par l'équipe organisatrice, dans le cadre du manoir, de spectacles dont la qualité ne s'est jamais démentie.

Je remercie cette équipe, et notamment MM. Jean Thuaudet et Guillaume Beesau, d'avoir donné suite à mon idée.

En tant qu'historien médiéviste, je considère que le diagnostic qui ressort de l'étude de M. Paquin est digne d'être pris en lui-même comme un document historique confirmant la validité, à l'échelle du Domfrontais, de la grande synthèse que Marc Bloch a jadis consacrée aux « Caractères originaux de l'histoire rurale française ». À l'occasion d'une réédition assez récente de cet ouvrage, j'ai eu moi-même l'occasion de placer dans la perspective actuelle de la recherche le grand modèle de Marc Bloch qui n'a rien perdu de sa validité. Celui-ci avait pour objectif de saisir le processus de formation du paysage rural français au gré des vicissitudes de l'histoire des territoires en accordant à l'agriculture et à l'économie rurale toute la place qui leur revient au côté du politique. La distribution faite par Marc Bloch du paysage rural français en trois ensembles est toujours féconde. Elle invite à distinguer les grandes plaines céréalières du Nord des paysages méditerranéens du Sud et des bocages de l'Ouest.

Une telle clarification invite à classer décidément le manoir de la Chaslerie et son patrimoine comme un modèle efficace des structures économiques sur lesquelles s'est élaborée la grande reconquête agraire qui a suivi la fin des guerres de Religion.

Un choix très heureux a été fait par M. Paquin de distinguer dans son rapport entre deux parties, l'étude historique élémentaire et, sous l'appellation générale de diagnostic sanitaire, une étude, remarquable par sa précision, des éléments d'habitation et d'exploitation agricole. Dès la première page de cette riche monographie j'ai été frappé par la distribution harmonieuse de tous les éléments constitutifs du modèle manorial du Domfrontais, tel qu'il s'est mis en place lors de la grande renaissance rurale des XVII^e et XVIII^e siècles dans la France de l'Ouest.

Les auteurs qui se sont penchés sur ce genre de questions nous permettent en quelque manière de nous consoler du prix dont s'est payé ce choix de croissance en comparaison du choix inverse qui a été fait au même moment par les mêmes acteurs sociaux dans le démarrage précoce de la révolution industrielle dans la Grande-Bretagne proche.

En livrant au public quelques-uns des principaux enseignements de l'étude de M. Paquin, l'association « Les amis de la Chaslerie », poursuivant l'action de l'association « *La SVAADE* », fait œuvre utile. Je suis en effet persuadé que le présent ouvrage contribuera à une meilleure connaissance de ce monument et, surtout, de son incontestable potentiel au service du public.

Le très beau projet explicité par M. Paquin et résumé dans le présent ouvrage devrait encourager les contributeurs espérés, y compris sous forme de mécénat, à en permettre la réalisation.

Car, s'il peut être donné suite à l'étude de M. Paquin, nul doute que seront renforcés efficacement l'attrait touristique et la vie culturelle de toute cette partie du territoire normand qui, autour de la cité médiévale de Domfront et depuis un millénaire, a souvent servi de cadre à de grandes pages de l'histoire de France.

Pierre Toubert (†)
membre de l'Institut
doyen de l'Académie des inscriptions et belles-lettres
professeur émérite au Collège de France

Préface

Le manoir de la Chaslerie est un bijou dans l'écrin verdoyant du Domfrontais. Il s'est gentiment installé dans un creux, car à la fin du XVI^e siècle, les techniques de défense différaient de celles des époques précédentes. Ses bâtisseurs l'ont néanmoins pourvu de fortifications respectables. Plaisance et résistance : tels semblent avoir été les mots d'ordre.

De longue date, le fief de la Chaslerie relève de la riche abbaye de Lonlay. Les Ledin qui le tiennent sont à trois reprises vicomtes de Domfront : non pas un titre de noblesse, mais une fonction. René Ledin appartient au parti d'Henri IV, et combat les ligueurs. En 1598, alors que son royal maître règne sans partage, il commence la construction du manoir. La chapelle suit à compter de 1614. Un pavillon à haut toit pointu est ajouté sous Louis XIII. Le manoir finit par former un quadrilatère sur cour, comprenant notamment, en sus du logis, deux pavillons et deux tours. Divers bâtiments utilitaires viennent compléter cet ensemble au XVIII^e siècle.

De ce passé militant, la Chaslerie a hérité un trait original : un « banc de tir », mur long d'une centaine de mètres garni d'arquebusières, qui partant du sud, flanke la chapelle, longe le logis et continue vers le nord aussi loin qu'il peut. Le tir, par ses ouvertures, permet de repousser les envahisseurs venus de l'ouest. Sur les autres côtés, des douves assurent la sécurité.

Il faut signaler aussi le dôme à *l'impériale* de l'entrée de la cour, avec son galbe et ses ardoises clouées, dont la forme, naturellement convexe par suite d'un plissement géologique, leur a valu l'appellation de coffines.

Vendue sous la Révolution comme bien national, la Chaslerie est reprise par la famille Levêque, qui la sauve de la ruine ; mais le rôle qui lui reste est essentiellement agricole. En 1884, la foudre éventre le toit du logis. Pour réparer ce bâtiment, les maîtres d'œuvre sacrifient soixante centimètres de sa hauteur, y compris les lucarnes.

Ce qui a été fait

Lorsque Pierre-Paul et Carole Fourcade acquièrent la Chaslerie, en 1991, elle est en piteux état. Les travaux débutent. Ils sont menés dans un esprit de désintéressement et de priorité patrimoniale : le premier bâtiment restauré est la chapelle, alors que le manoir proprement dit n'a pas de salle de bains, et que les propriétaires n'y disposent, encore aujourd'hui, que de deux cabinets de toilette assez rudimentaires.

Mais tous les bâtiments de l'ensemble de la Chaslerie, qu'ils fassent ou non partie du quadrilatère sur cour, ont été mis hors d'eau et ont bénéficié d'améliorations. Les ardoises et les tuiles ont été remplacées en totalité.

La remarquable étude de diagnostic de l'Atelier Paquin d'Avranches rend compte de tout cela, avec des relevés effectués au laser 3 D, dont la précision est de l'ordre du millimètre. Elle est menée de façon systématique. Sur 1804 m² de superficie des pièces des différents bâtiments, y compris les combles (dont 975 m² pour le quadrilatère sur cour), une centaine seulement sont habitables aujourd'hui.

Si incomplètes qu'elles puissent paraître, ces réalisations ont permis à la Chaslerie de devenir un pôle culturel. L'unique salon héberge régulièrement des concerts qui, eu égard à leur caractère amical et intime, ont reçu le nom de schubertiades, comme ceux qu'organisaient les amis de Schubert dans la Vienne des années 1820.

Les subventions reçues sur toute la période n'ont pas dépassé 11 % du coût des travaux. Les époux Fourcade, qui sont de simples particuliers, sans fortune héritée, ont dû financer le solde. Désormais retraités, ils ne pourront pas continuer, sauf apparition de sources extérieures.

Ce qui reste à faire

Pour l'avenir, l'étude de l'Atelier Paquin est fondée sur l'hypothèse d'une spécialisation culturelle accrue, non seulement par les concerts, mais aussi par des classes de maîtres. Le logis et l'aile nord sur cour deviendraient, comme la ferme, des résidences d'artistes. Les propriétaires migreraient vers une dépendance bizarrement nommée la Cave, car c'est une maison avec un rez-de-chaussée et un étage, qu'il faudrait aménager en conséquence. L'actuelle salle de concert ne peut accueillir qu'une cinquantaine de personnes. Il serait bon de doubler cette limite, et la configuration des locaux le permet, à condition qu'ils soient restructurés à cette fin. Cette série d'opérations s'accompagnerait d'un effort supplémentaire d'authenticité, permettant de rétablir des éléments perdus au cours du temps.

Les auteurs de l'étude ont listé les travaux qui seraient ainsi nécessaires : isolation des combles, remplacement de la quasi-totalité des menuiseries du logis et de l'aile ouest, remplacement de leurs sols et d'une grande partie des plafonds, remplacement de la totalité de la plomberie, de l'installation électrique, de l'installation téléphonique... La chapelle, autre lieu de rencontres musicales, devrait être restaurée une nouvelle fois, en raison d'une remontée des eaux. Le projet de chauffage central, avec une chaufferie qui serait installée dans la charreterie et consommerait une énergie renouvelable, actuellement bloqué par une discussion d'ordre juridique, devrait être mené à bien.

L'Atelier Paquin chiffre le coût de ce vaste programme à 3,5 millions d'euros. Une somme considérable, mais la région de Normandie projette de fournir une aide importante au pays de Domfront, perçu comme exemplaire, afin de faciliter son développement touristique, dont la Chaslerie est sans conteste l'un des principaux points d'appui. Les différents éléments de ce programme peuvent d'ailleurs être dissociés. Et même si l'on ne parvient pas à le réaliser en totalité, tout ce qui sera fait ira dans le bon sens, car la Chaslerie mérite amplement de devenir un pôle culturel à l'échelle de la région.

Pour cette tâche, l'instrument juridique existe. C'est l'association « Les amis de la Chaslerie », fondée dès 1991, qui poursuit désormais l'action de l'association « *La SVAADE* » en matière d'organisation de spectacles, tout en étant pourvue d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Cela dit, cette association ne dispose d'aucune ressource propre, en dehors des recettes des concerts. Ses finances dépendent essentiellement des époux Fourcade. Compte tenu de leur âge, la réalisation, même partielle, du programme suppose que ces acteurs si méritants soient bientôt relayés par d'autres.

Je me permets de signaler une autre condition de l'épanouissement culturel du manoir, dans l'intérêt du pays et de la région : le rejet des offensives éoliennes qui se répètent dans ce secteur géographique, et qui peuvent être meurtrières, car le pays de Domfront comporte de nombreuses hauteurs, dont l'une à l'entrée de la Chaslerie, et elles commandent de superbes panoramas encore intacts. Jusqu'à présent, la ténacité de Pierre-Paul Fourcade et son sens du travail en équipe ont permis de faire échec à ces entreprises inconsidérées. Mais le combat n'est pas terminé. Puissent les victoires d'hier se confirmer demain !

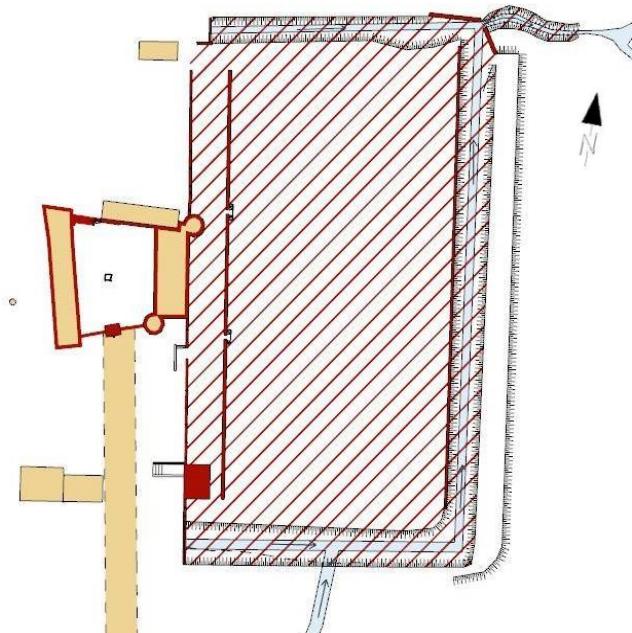
Patrice Cahart

ancien président de la Bibliothèque nationale
vice-président de la Demeure Historique
membre de l'Académie des Sciences, Arts
et Belles-Lettres de Caen

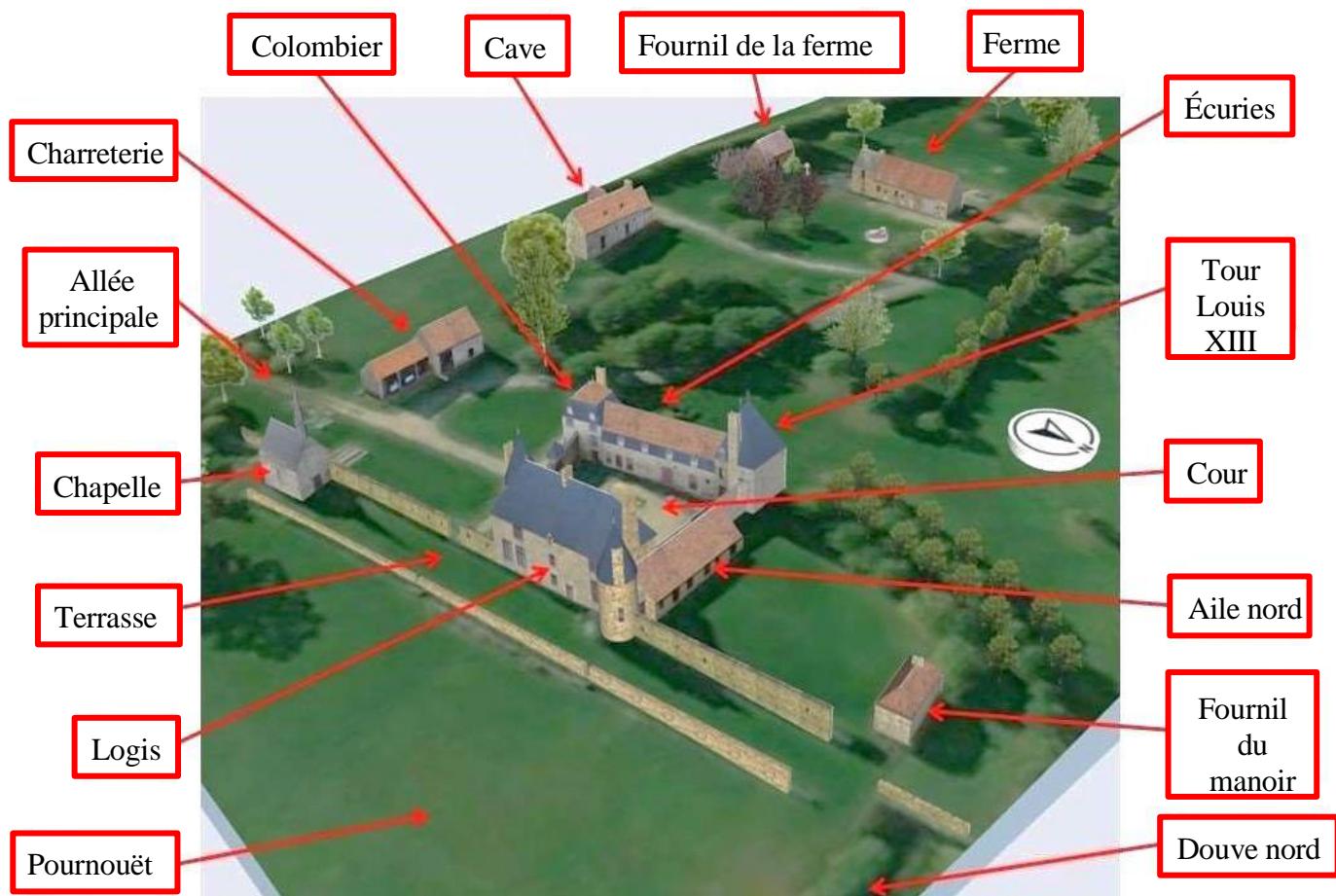
PRÉAMBULE

Le manoir, représentatif des demeures fortifiées du Domfrontais, dont il constitue l'un des exemples les plus complets et les mieux conservés, a fait l'objet de trois arrêtés de protection en 1926, 1993 et 1995.

- Les immeubles classés au titre des Monuments Historiques
- Les immeubles inscrits au titre des Monuments Historiques



Dans la suite de ce document seront évoqués les différents bâtiments, murs indépendants et allées qui composent le manoir de la Chaslerie.



État contemporain du manoir de la Chaslerie

On ne sait rien de ce qu'était le site avant 1598, date de la probable construction du logis actuel. Peut-être y eut-il un manoir antérieur à celui d'aujourd'hui. Dans ce cas, on peut conjecturer que ce manoir fut détruit au début de la guerre de Cent Ans puisque les Anglais ravagèrent alors l'abbaye de Lonlay.

Pour la clarté de l'exposé, on distinguerá entre huit périodes successives de l'histoire de la construction du manoir, elles-mêmes regroupées en quatre phases reflétant l'évolution de la propriété et de l'usage du monument.

A – Aux origines du manoir et du temps des Ledin

- Sous le règne d'Henri IV (1589-1610) :
Construction du logis du manoir en 1598.
- Sous la régence de Marie de Médicis (1610-1617) :
Construction de la chapelle et du mur de banc de tir.
- Sous le règne de Louis XIII (1617-1643) :
Construction du pavillon Louis XIII et de son aile.
La cour est fermée, son entrée principale étant marquée par un double porche.
- Sous le règne de Louis XV (1715-1774) :
Construction, à leurs implantations actuelles, des écuries, du pavillon du colombier et de plusieurs dépendances.

B – De la vente de la Chaslerie comme bien national jusqu'à la fin du XX^e siècle - La famille Levêque

- De la Révolution au milieu du XX^e siècle :
L'usage du manoir est surtout agricole.
Un incendie ravage le logis en 1884.
- Du milieu à la fin du XX^e siècle :
Le manoir retrouve un usage principalement résidentiel, de nombreux travaux sont menés dans les bâtiments sur cour.

C – Les travaux menés depuis 1991

Les propriétaires actuels, M. et Mme Pierre-Paul Fourcade, mènent une importante campagne de travaux privilégiant les extérieurs et sauvant de la ruine les dépendances en pierres.

D – Pour l'avenir

Il est prévu, dans le cadre du « Projet » très précisément conçu en 2024 par M. Arnaud Paquin, architecte du patrimoine, de réaliser, en liaison avec des associations dont « Les amis de la Chaslerie », les travaux intérieurs et de faciliter ainsi un usage public du monument.

A. Des origines supposées du manoir jusqu'à la Révolution : la famille Ledin

A.1. Les origines supposées du manoir

Le manoir est situé à mi-chemin entre la citadelle de Domfront et l'ancienne abbaye bénédictine de Lonlay. Il se trouve ainsi à environ quatre kilomètres au sud de celle-ci qui fut fondée vers 1015 par Guillaume de Bellême et confiée à un abbé, cousin de Hugues Capet.

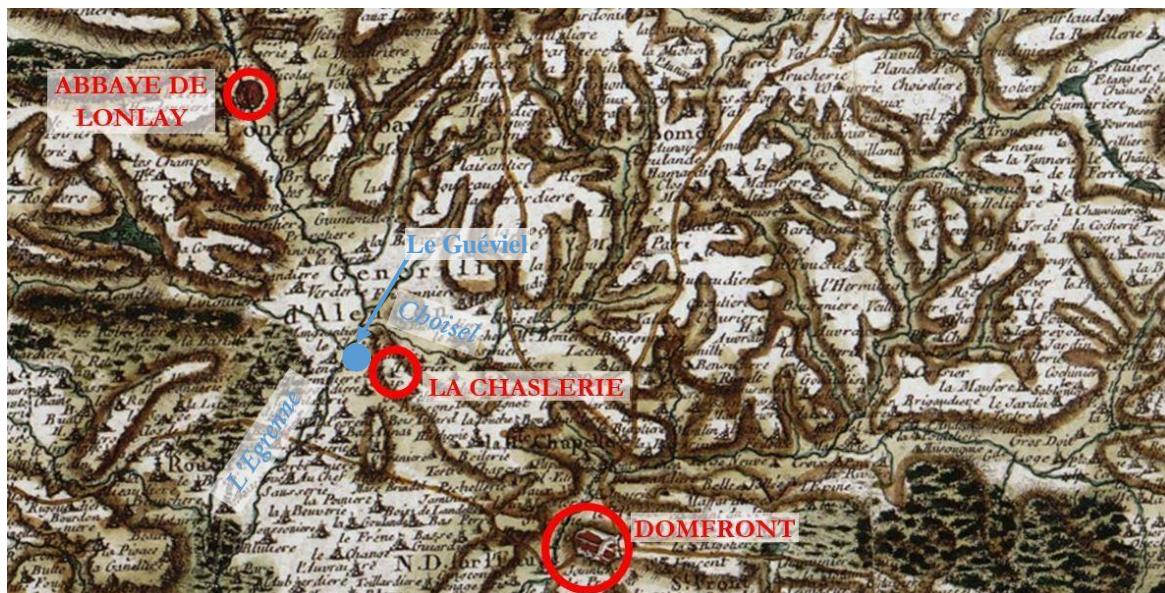


Abbaye de Lonlay.

D'après Georges Lasseur dans *Histoire de la ville de Domfront et de ses environs*, le nom du domaine de la Chaslerie serait issu du nom du propriétaire dénommé Chasle qui aurait tenu une ferme importante dans les environs.

Les pèlerins arrivant par le sud afin de se recueillir à l'abbaye de Lonlay pouvaient alors emprunter un gué appelé Guéviel, au confluent du ruisseau Choisel (ou Beaudouët) et de la rivière Egrenne appartenant au bassin de la Loire. Il est probable qu'une famille ait pu s'installer à proximité de ce gué afin de prélever un péage sur les pèlerins, péage dont elle aurait partagé le produit avec l'abbaye.

Le fait est qu'en terme de féodalité, « *le fief noble de la Chaslerie* » relevait de l'abbé de Lonlay.



Carte de Cassini, XVIII^e siècle.

Selon les sources ayant eu accès à l'ancien chartrier de la Chaslerie, la présence des Ledin qui furent les seigneurs de la Chaslerie et, plusieurs fois, les vicomtes de Domfront¹, est attestée² dans le Domfrontais dès le XIV^e siècle avec Pierre Ledin vers 1382³.

Cependant le chartrier de la Chaslerie a été saisi à la Révolution, vendu au poids en 1825 à l'érudit local Caillebotte⁴ puis dispersé jusqu'au milieu du XX^e siècle. Il n'en reste aujourd'hui, pour l'essentiel, qu'un fonds⁵, largement inexploité, déposé aux Archives départementales de l'Orne.



*Blason de la famille Ledin, « d'azur fascé à trois étoiles en tête, un cœur en pointe, le tout d'or ».
Vitrail de la chapelle du manoir après sa restauration.*

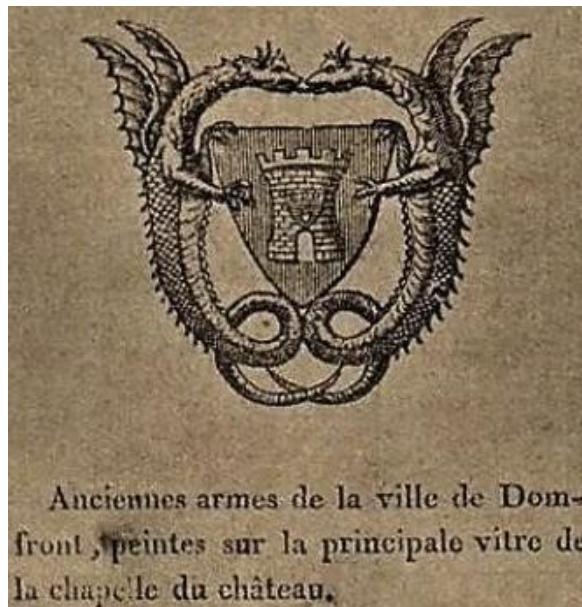
¹ Conserver dans la famille cette charge de vicomte de Domfront pouvait donner lieu à des jeux d'alliances complexes. Ainsi, Brice Couppel, écuyer, sieur de Lespinay, vicomte de Domfront de 1615 à 1623, avait épousé en premières noces Marquise Ledin, décédée prématurément, puis Nicole de Marguerit qui, devenue veuve en 1623, épousa en secondes noces en 1628 François Ledin, écuyer, seigneur de la Chaslerie ; ce François Ledin, dont Marquise Ledin était la sœur, était lui-même le fils de René Ledin qui fit construire ou reconstruire en 1598 le logis du manoir. Par ce jeu d'alliances, François Ledin fut vicomte de Domfront de 1628 à 1639, date à laquelle il démissionna de ces fonctions en faveur de son beau-fils, Siméon Couppel, et il y a d'autres exemples de tels jeux d'alliances.

² Voir l'inventaire des titres du chartrier de l'abbaye de Lonlay, registre in-folio, de 161 pages de papier, conservé sous la cote H476 aux archives départementales de l'Orne, qui aurait été établi en 1774 et dont la première pièce citée est "une copie saine, entière et en forme d'un aveu rendu à la baronnie de Lonlay par Pierre Le Din Sr de la Chaillerie du fief et sieurie dud. lieu de la Chaillerie aux charges des redevances y referées ; du premier jour d'aoust mil trois cents quatre-vingt-un". Voir également, sur le même sujet, les travaux de N.-F.-R. Caillebotte.

³ La thèse faisant remonter au XIV^e siècle la noblesse des Ledin a fait l'objet de contestations, dernièrement encore par Franck Mauger (voir bibliographie) ; à cet effet, cet universitaire a mis en avant des annotations manuscrites qu'il affirmait pouvoir attribuer à d'Hozier sur certains documents du XVIII^e siècle émanant de la famille Ledin et portant le timbre de ce généalogiste du roi.

⁴ Grand-oncle de Gustave Caillebotte, peintre et mécène des Impressionnistes, ce Nicolas-François-René Caillebotte, dit « le jeune », était d'idées favorables à la Révolution. Pourtant, loin de s'inscrire en faux à propos de l'ancienneté des Ledin, il a écrit dans *Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville et arrondissement de Domfront* qu'"en reconnaissance des services que Pierre Ledin de la Challerie avait rendus à Pierre comte d'Alençon, (celui-ci) lui permit de poser ses armes sur celles de la ville".

⁵ Il s'agit du « fonds Durand de Saint-Front » (du nom d'un vendeur de vieux papiers, Jean Durand de Saint-Front, établi à Paris au milieu du XX^e siècle et qui était apparenté au peintre Marin-Marie ainsi d'ailleurs qu'aux Ledin).



Anciennes armes de la ville de Domfront, peintes sur la principale vitre de la chapelle du château.

L'écu des Ledin aurait été apposé en 1382 sur les armes de Domfront⁶.



Écu des Ledin faisant état de leurs alliances (document du XVIII^e siècle)⁷.

On peut considérer, selon les mêmes sources, qu'à la suite de divers succès militaires aux sièges de Honfleur, de Chartres et de Falaise, René Ledin obtint, le 12 février 1604, confirmation de son ancienne noblesse par le roi Henri IV. Cette confirmation fut renouvelée en janvier 1611 par Louis XIII sous forme de lettres « à double visage » : après les épreuves des guerres de Religion, l'État était alors en cours de réorganisation, de sorte que cette formule signifiait que, si la noblesse du bénéficiaire des lettres patentes était ancienne, alors elle était confirmée ; à défaut, elle était acquise.

⁶ F. Liard (voir bibliographie) affirme en 1864 que « Cette petite gravure représente l'écusson des anciennes armes de la ville de Domfront, peintes sur la principale vitre de la chapelle du château, en 1382, encore parfaitement conservées en 1574 ». Par ailleurs Blanchetière (voir bibliographie fournie en annexe 1) donne une « liste des gouverneurs, baillis, capitaines et lieutenants » qui furent chargés de gouverner le château et la cité de Domfront ; sur cette liste figurent Pierre I Ledin en 1382 et Pierre II Ledin vers 1410, ces deux mentions étant tirées des travaux de Caillebotte.

Le logo de *La SVAADE* illustre la vitalité de ce souvenir médiéval (voir la couverture du présent ouvrage).

⁷ Fonds Durand de Saint-Front aux archives départementales de l'Orne.

Pierre I LEDIN, Seigneur de la Châlerie (1387)
x N. de SAINT-OMER de Morbec

Généalogie présumée de la famille Ledin⁸

Pierre II LEDIN, Seigneur de la Châlerie
x Anne d'ORGLANDES

Pierre III LEDIN, Seigneur de la Châlerie, † 1526
x 1492 Guillemette MUSTEL du Bois-Roger
xx 02 avr. 1524 Madeleine de NEUFVILLE

Légende : ° Naissance
† Décès
x Mariage
xx Remariage

Guillaume LEDIN, Seigneur de la Châlerie, † 1542
x Julienne LE VERRIER
xx Mahée FOUCault, † 29 juil. 1597

Thomas LEDIN, Seigneur de Lesdainville
Tué à la bataille de Pavie en 1525

Noël LEDIN
Curé de Domfront

Pierre IV LEDIN, Seigneur de la Châlerie, † 12 mai 1601
x 17 juin 1555 Renée ROGER, Dame du Champ au Gué

René LEDIN, Écuyer, Seigneur de la Châlerie, † 1619
x 07 sept. 1586 Madeleine CORMIER

Pierre LEDIN, Écuyer, Seigneur du Chable
Tué à Blois, pour le service du Roi

François LEDIN,
Écuyer, Seigneur de la Châlerie
x 30 janv. 1628
Nicole de MARGUERIT
Veuve de Brice COUPPEL

Françoise LEDIN,
x François
de SAINT-GERMAIN
Écuyer, Seigneur de la
Pommerais et
de Collières

Anne-Madeleine LEDIN,
x Alexandre ACHARD
Seigneur de Bonvouloir
xx Pierre FORTIN
Seigneur de Gourgoux
xxx N. du HAMEL
Seigneur de Villechien

Renée LEDIN,
x N. ALVRAY
de Saint-André
Seigneur du Parc

Jeanne LEDIN,
† 26 mars 1611
à 18 ans

Jacques LEDIN
Écuyer, Seigneur de la Châlerie
† 20 nov. 1715 à 90 ans
x 1654 Marguerite HEBERT
xx 1673 Anne-Marie de CAIGNOU

Marie LEDIN
x Charles ACHARD
Seigneur de Saint-Auvieux

Jacqueline LEDIN

Marquise LEDIN,
† 28 oct. 1613 à 23 ans
x 27 mai 1607
Brice COUPPEL
Seigneur de Lespinay
Vicomte de Domfront

Pierre V LEDIN
Chevalier, Seigneur de la Châlerie
° 04 nov. 1666 † 08 déc. 1715
x Catherine de CROISILLES

Marie-Anne LEDIN
x 1701 Louis Hardoussin
de GROULT
Écuyer, Seigneur de Beaufort

Charles-Claude LEDIN
Chevalier, Seigneur de la Châlerie
° 18 nov. 1674 † 17 mai 1747
x 16 mars 1736 Henriette-Charlotte
PERSON Dame de Grandchamp

Charles-Pierre-Adélaïde LEDIN
Chevalier de Saint-Louis
° 08 mai 1711 † 04 mars 1756

Nicolas-Pierre-René LEDIN
Abbé de la Châlerie
† 20 juil. 1744

Catherine-Thérèse LEDIN
x N. ACHARD de
Saint- Auvieux
Seigneur de la Conivière

Pierre-François LEDIN
Chevalier, Seigneur de la Châlerie
° 31 mai 1709 † 23 déc. 1770

Marie-Michelle
Françoise
Charlotte
LEDIN

Louise-Henriette LEDIN
Dame de la Châlerie
° 26 juil. 1755 † 23 oct. 1770
x Louis-Marie Comte de VASSY

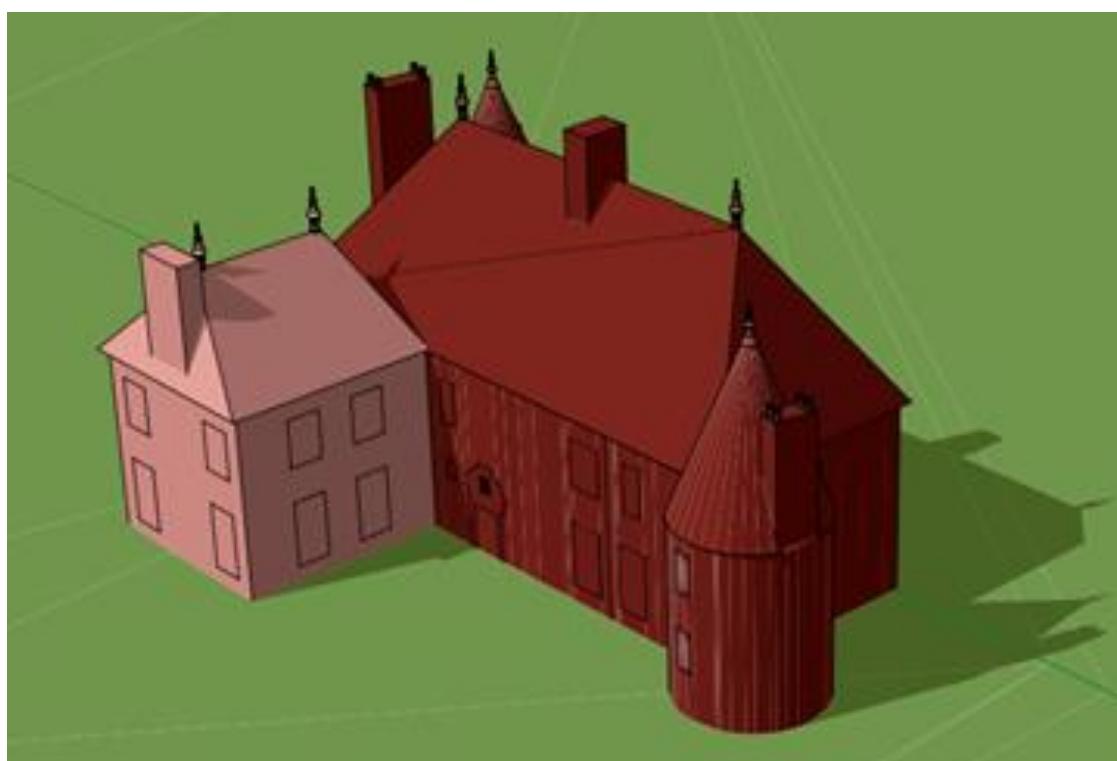
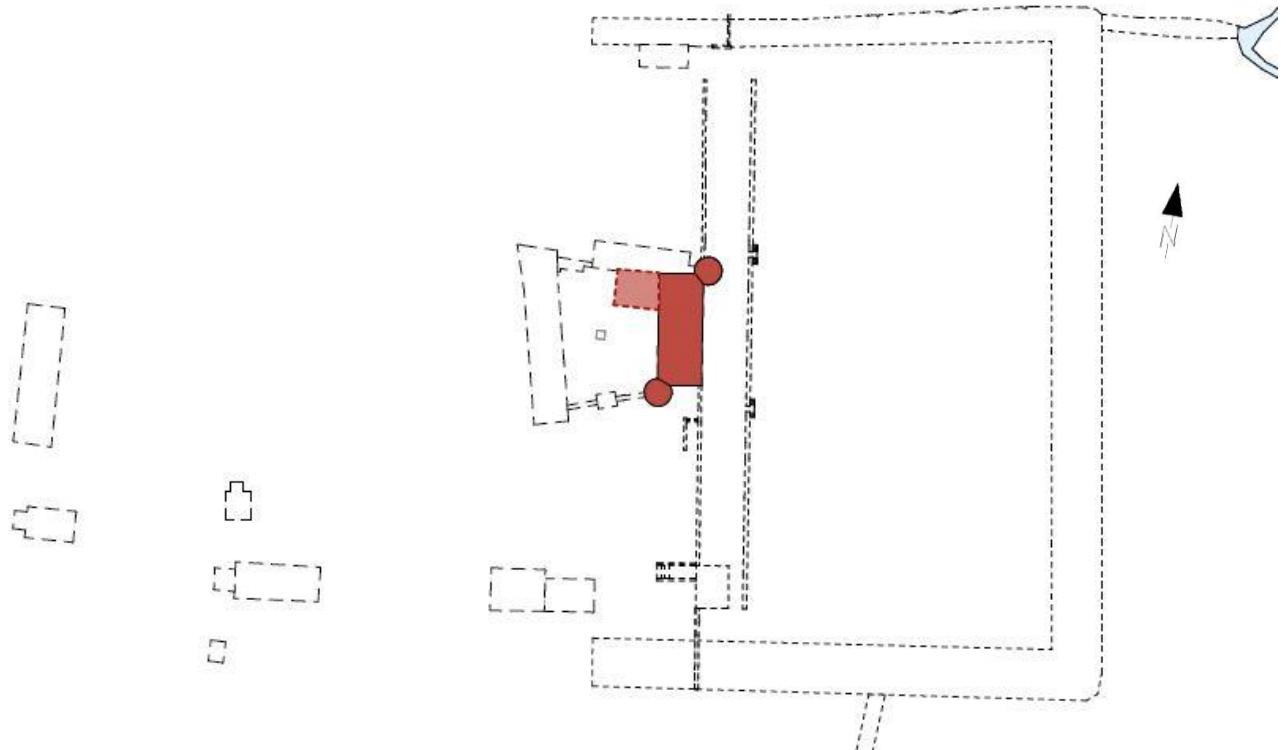
⁸ Selon les preuves fournies en 1718 au cabinet d'Hozier (Archives départementales de l'Orne). Cet arbre généalogique a été dessiné par Patrick Delaunay dans son ouvrage consacré aux Ledin de la Châlerie (voir bibliographie fournie en annexe 1). Les noms soulignés sont ceux peints sur les sablières intérieures de la chapelle (en rouge ceux des belles-filles des Ledin, en vert ceux des gendres).

A.2. La construction du logis sous le règne d'Henri IV

Chronologie relative :

 Bâtiments datant du règne d'Henri IV (1589-1610) :
construction du logis en 1598.

 Bâtiments existant aujourd'hui.



Le logis que l'on connaît aujourd'hui paraît avoir été construit en 1598, date inscrite sur le tympan de la porte principale⁹ ainsi que sur une pierre située plus au nord sur la même façade. Ce bâtiment est flanqué d'une tour dans l'angle sud-ouest et d'une autre dans l'angle nord-est. L'avenue qui mène du sud au manoir pourrait remonter à cette époque¹⁰.



*Écu des Ledin et date de 1598
sur le tympan de la porte principale du logis.*



*Écu d'une alliance Ledin-Cormier
et date de 1598 entre les quatre fenêtres
de la partie nord sur cour du logis.*



L'avenue principale du manoir, vue vers le sud.

⁹ Donnant actuellement sur la cour.

¹⁰ Les plans utiles qui nous sont parvenus sont tous postérieurs à la Révolution, de sorte qu'on est réduit à des hypothèses sur une telle question.



Façade ouest sur cour du logis.

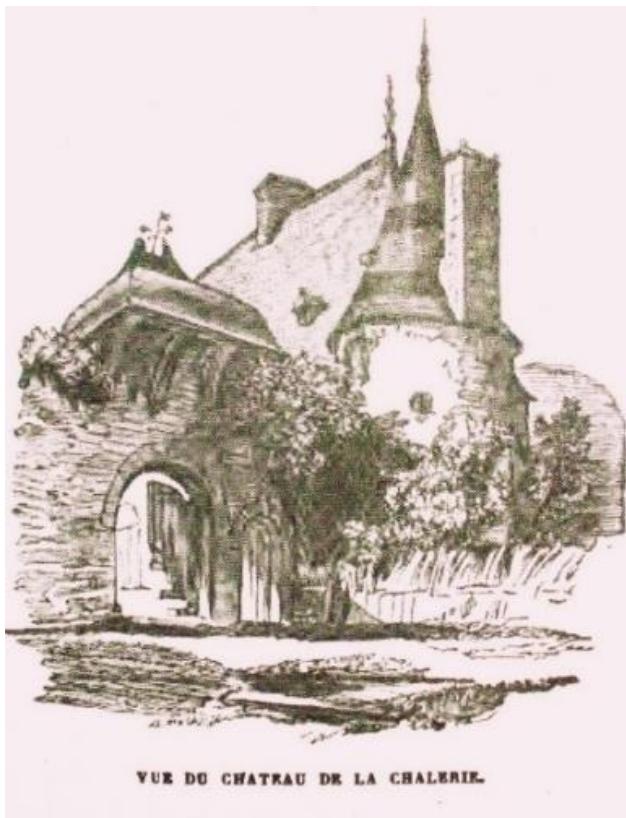


Façade est sur douves du logis.

Il ne fait guère de doute qu'en 1598, le logis était flanqué d'une aile en retour au nord qui fut détruite durant la première moitié du XVIII^e siècle. Sur le pignon nord du logis, on observe les traces d'anciennes ouvertures¹¹.

On connaît une gravure représentant la couverture du logis avant l'incendie de 1884. Une lucarne est visible.

Plusieurs manoirs ont été construits dans le Domfrontais à la fin du XVI^e siècle ou au tout début du XVII^e siècle qui présentent de fortes similitudes avec le logis du manoir de la Chaslerie¹². Étendant la base de comparaison à la Normandie, on donne ci-après les principaux exemples de ces similitudes.



*Croquis du logis de la Chaslerie par Louis Blanchetière
(paru en 1852).*



*Manoir de la Guyonnière à Saint-Jean-des-Bois.
On remarque de petites lucarnes sur la couverture,
semblables à celle du dessin de Blanchetière.*

► Le décor de la porte d'entrée donnant sur la cour :

La maçonnerie de la porte d'entrée, donnant sur ce qui est actuellement la cour, est de style Renaissance. Le linteau de la porte, flanqué de deux pilastres ioniques, est décoré d'un cœur en son centre, lui-même entouré de huit motifs en forme de virgule de part et d'autre. Le linteau, qui à l'origine était beaucoup plus bas que dans son état actuel, est surmonté d'une corniche. Au-dessus de la corniche, on trouve un fronton demi-circulaire au centre duquel sont placées les armoiries de la famille Ledin et la date de 1598.

On retrouve ce type de décors sur plusieurs autres manoirs du Domfrontais bâtis à la fin du XVI^e siècle : la Bouëtte sur le territoire de la commune actuelle de Saint-Roch-sur-Egrenne, Loraille à Saint-Mars-d'Egrenne, le Bas au Teilleul et la Servière à Céaucé.

¹¹ Notamment ce qui a pu être l'entrée d'une ancienne échauguette.

¹² Ceci donne à penser qu'une même équipe d'artisans, dont le tailleur de granit, a opéré dans le secteur à la même époque. Le manoir du Bas au Teilleul, qui nous est parvenu largement « dans son jus », en tout cas indemne de tout incendie, aide à comprendre les partis architecturaux alors en vigueur, notamment sur les intérieurs.



Tympan du manoir de la Chaslerie.



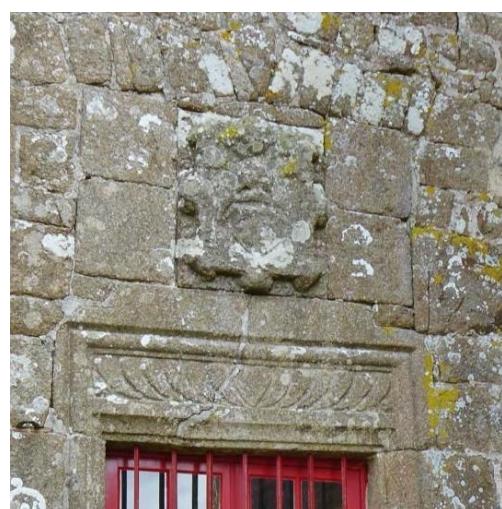
Tympan du manoir de la Bouëtte.



Tympan du manoir de Loraille.



Tympan du manoir du Bas.



Tympan du manoir de la Servière.

► Le souvenir d'un enduit avec un décor en damier :



Photo ancienne du tympan de la porte de la façade ouest du logis – On aperçoit le motif en damier sur l'enduit.

À la Chaslerie, peut-être par souci d'économie, la maçonnerie des bâtiments, et particulièrement du logis, est constituée de moellons de grès¹³ ; seuls les encadrements des baies et les chaînages d'angle sont en granit¹⁴.

Sur des photos anciennes, on remarque la présence d'un enduit avec un motif en damier¹⁵ sur la façade ouest du logis, y compris la tour sud-ouest, voire ailleurs. Il est probable qu'on ait voulu reproduire cet effet de bichromie grâce à l'enduit. Un enduit uni a progressivement remplacé l'enduit en damier d'origine¹⁶ avant de finir d'être arraché durant la première moitié du XX^e siècle.

Datant de l'époque de la construction du logis de la Chaslerie, on connaît divers bâtiments normands édifiés selon une composition en bichromie. Cette « *polychromie à la française* » mélangeant ainsi la pierre de taille et la brique¹⁷ apparaît dès la fin du XV^e siècle et se poursuivra tout au long du XVI^e siècle, tendant à disparaître dans la première moitié du XVII^e siècle lors de l'apparition du style classique¹⁸. Elle est caractéristique de l'architecture que l'on appelle de « *style Louis XIII* ».



Photo ancienne de la façade ouest du logis – On aperçoit le motif en damier sur l'enduit.

¹³ Ce grès fut très probablement extrait de deux carrières se trouvant à environ 500 mètres du logis de la Chaslerie, l'une au nord près du « *Guéviel* », l'autre au sud et près du haut de l'allée principale.

¹⁴ Des boules de granit se trouvent en abondance dans des champs situés à une vingtaine de kilomètres au nord et à l'est de la Chaslerie.

¹⁵ La photo ancienne (début du XX^e siècle) en question montre que l'enduit en damier était antérieur à la disparition de l'aile en retour. Il était donc très vraisemblablement de 1598.

¹⁶ Ou tenu son rôle, comme lors du bouchage du trou laissé par la disparition de l'aile en retour.

¹⁷ La “*polychromie à la française*” se distingue de la “*polychromie à l'italienne*” qui, à l'inverse, est caractérisée par des chaînages, encadrements et corniches en brique et un remplissage en pierre ou en moellons enduits.

¹⁸ Dont le château de Versailles est le paragon.

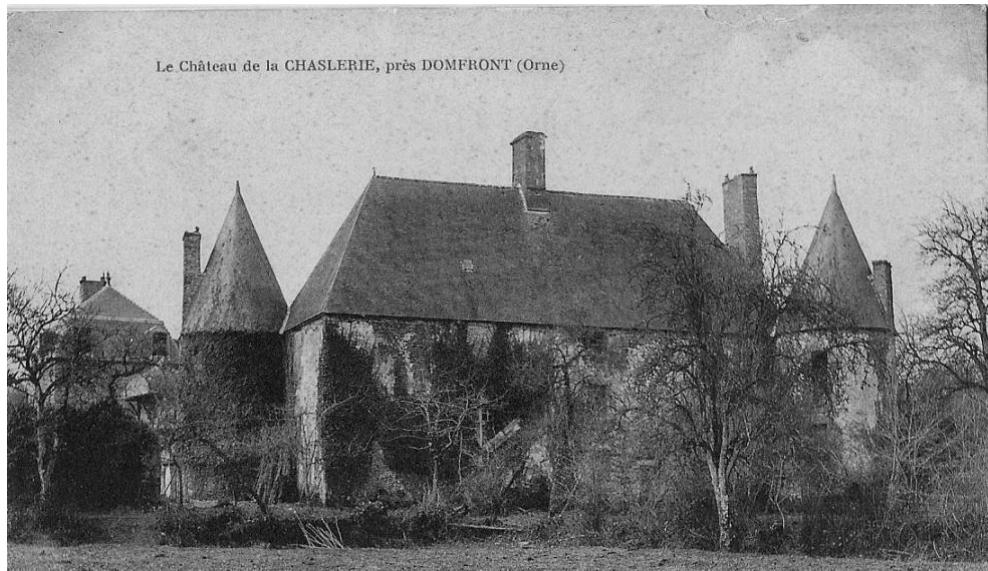


Photo ancienne de la façade est du manoir.



Le château de Criqueville-en-Auge, construit en 1584, est un bel exemple des façades bichromiques en briques et pierres de taille dans la région.



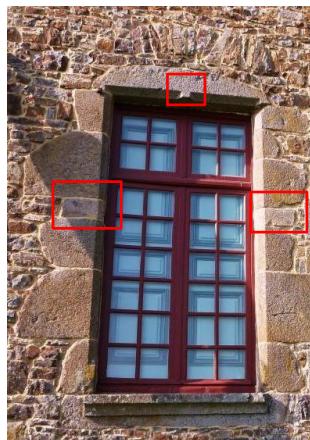
► Des baies anciennement à meneaux et traverses :

En 1598, les baies du logis avaient été munies de traverses et/ou de meneaux dont témoignent diverses pierres d'encadrement plus petites à hauteur de traverse¹⁹. Une baie, sur la façade est, porte encore les traces d'un meneau²⁰. On retrouve des baies à meneaux sur d'autres manoirs de la région comme celui de Bois-Vezin (1579) ou celui de la Boufferie (XVI^e siècle), tous deux situés sur le territoire de la commune actuelle de Céaucé.

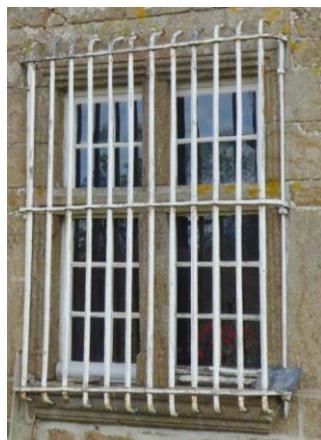
Les baies du logis étaient dotées de grilles à mystère fixées par des crapaudines²¹.



Grilles restituées sur les baies de la façade est du logis de la Chaslerie.



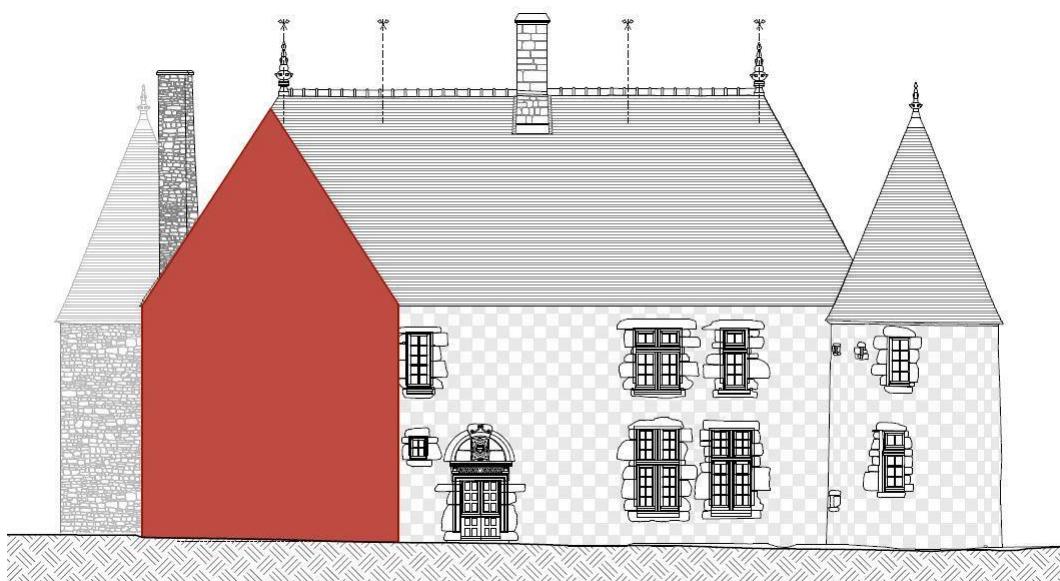
Une des baies du manoir de la Chaslerie où l'on devine les traces d'un meneau et d'une traverse (encadrés rouges).



Une des baies du manoir de Bois-Vezin.



Une des baies du manoir de la Boufferie.



Hypothèse sur l'état de la façade ouest du logis en 1598.

¹⁹ Notamment, sur la façade est, sur la baie du rez-de-chaussée la plus au sud. Sur la baie la plus au nord du rez-de-chaussée de la même façade, l'appui a été abaissé, vraisemblablement lors de cette campagne de travaux du XVII^e siècle à qui l'on doit également la seconde baie du rez-de-chaussée à partir du sud. Les appuis des deux baies les plus au sud de la façade sur cour ont vu leurs appuis modifiés à diverses époques plus ou moins anciennes (toutes antérieures à la première moitié du XX^e siècle).

²⁰ En revanche, nulle trace de meneaux sur les quatre fenêtres de la façade ouest de la partie nord du logis, ce qui s'explique par le caractère tardif (XVIII^e siècle) du rebouchage du trou laissé dans la maçonnerie par la démolition de l'aile en retour du logis durant la première moitié du XVIII^e siècle.

²¹ La seule grille qui nous soit parvenue est celle du premier étage de la tour sud-ouest. Des crapaudines ou traces de crapaudines restent néanmoins visibles sur diverses baies du logis (toutefois pas sur les quatre de la moitié nord de la façade sur cour). Notons que la trace de ces anciennes grilles sur trois des façades du logis (toutes, sauf le pignon nord) suffit à démontrer que l'espace qui allait devenir la cour n'était pas encore fermé en 1598.

A.3. Un manoir catholique, poste de garnison, sous la régence de Marie de Médicis

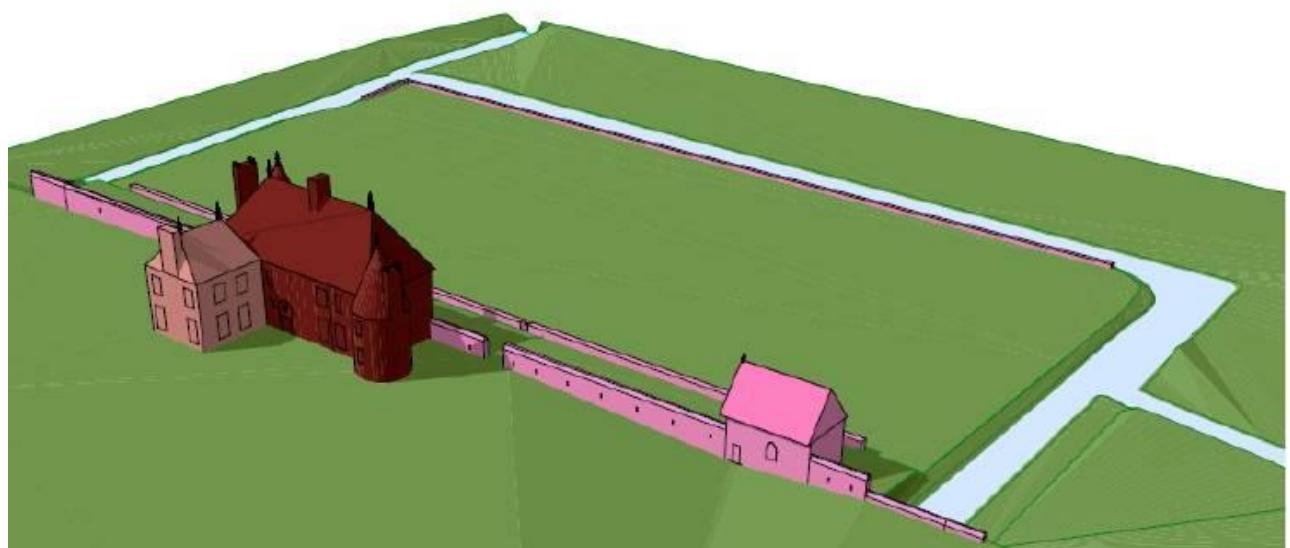
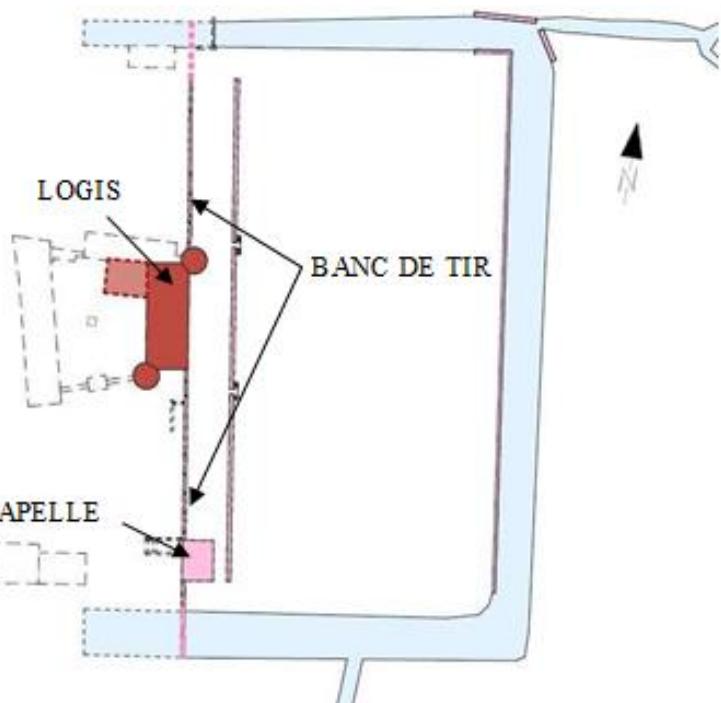
Chronologie relative :

 Bâtiments datant du règne de Henri IV (1589-1610) :
construction du logis en 1598.

 Régence de Marie de Médicis (1610-1617) :
construction de la chapelle et du mur de banc de tir.

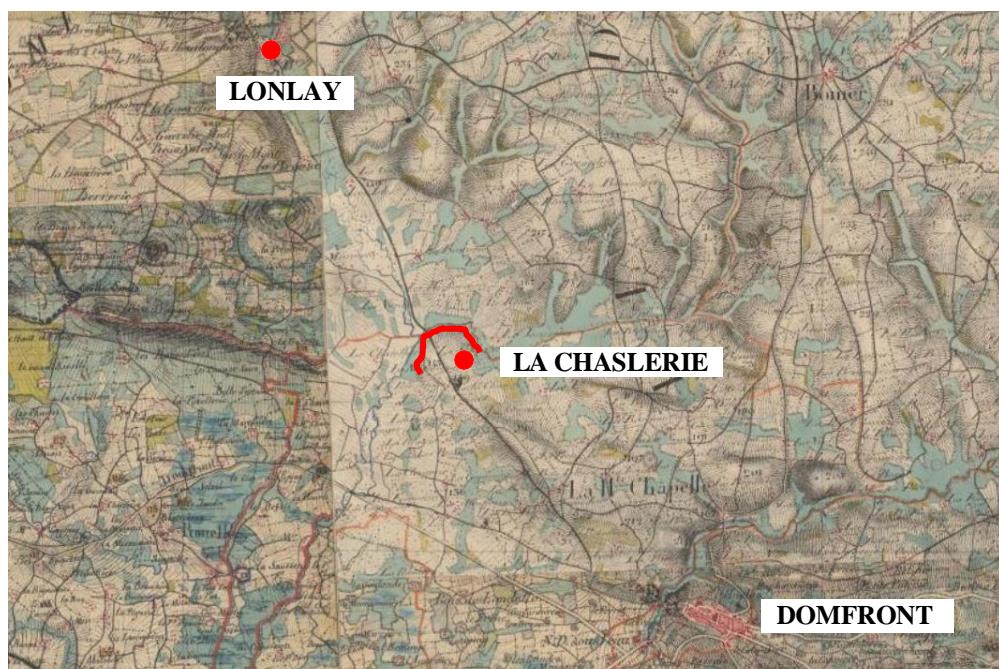
 Douves creusées vers 1615.

 Bâtiments existant aujourd'hui.



L'emplacement du logis n'est pas anodin. Sur les cartes anciennes comme la carte de Cassini ou celle de l'état-major, on remarque que le manoir de la Chaslerie est situé au bout d'un éperon, entouré de marécages. Ainsi, il semble que le manoir de la Chaslerie pouvait servir à protéger l'abbaye de Lonlay et le Domfrontais et constituer un lieu de garnison.

Or, la famille Ledin, outre sa fonction épisodique de vicomte de Domfront, était aussi active du point de vue militaire. Ainsi, cette famille participa, afin de soutenir le pouvoir royal, à de nombreux faits militaires, pour défendre la ville tant contre les huguenots, que contre les ligueurs²² ou contre diverses bandes de brigands se réclamant confusément des uns et des autres. En particulier, René Ledin participa aux guerres de religion entre 1589 et 1598 en s'engageant au service du roi Henri IV et de ses partisans.



*Carte de l'état-major (1820-1866)
En rouge, l'éperon sur lequel est construit le manoir de la Chaslerie.*

L'emplacement de la Chaslerie et la fidélité des Ledin au pouvoir royal expliquent que l'on trouve à la Chaslerie **un mur de défense de plus d'une centaine de mètres de longueur, bâti sous la régence de Marie de Médicis et qui constitue une originalité particulièrement remarquable de ce manoir.**

²² Les Ledin ont participé entre autres au siège de Domfront contre le huguenot Montgommery en 1574 et ont été actifs contre les ligueurs Jehan de la Ferrière et Jean Malard de La Motte.

a) Le mur de banc de tir

Le logis est protégé, au moins partiellement, par trois douves, au nord, au sud et à l'est. La face ouest est prolongée tant au nord qu'au sud par un mur de défense qui relie la douve nord à la douve sud. Ce mur est percé de nombreuses arquebusières rapprochées, toutes tournées vers l'ouest. Ainsi, ce mur pouvait servir de banc de tir à une garnison retranchée derrière lui et protégée par les douves sur les autres côtés.

Il est probable que des baraquements en bois servaient à loger cette garnison sur le terrain situé entre les douves et le logis, terrain nommé le « Pournouët », nom vernaculaire qui donne à penser, du fait de la présence du radical « noue », que l'une des raisons d'être des douves était d'isoler les constructions nobles des nombreuses sources et des marécages avoisinants, notamment à proximité du lit du Beaudouët où se trouvait un étang²³. On peut conjecturer que ce mur de banc de tir était complété, au bord des douves, de palissades voire d'autres murs, avec des ouvertures défensives du même type pour assurer la protection du campement militaire.

Un bief amont, distant du logis d'environ 500 mètres, permettait de dériver par un canal une partie de l'eau du Beaudouët de manière à alimenter les douves. En aval des douves, un second bief permettait de retenir l'eau dans les douves. Puis l'eau rejoignait le ruisseau par un canal creusé au plus court.

Trois profonds fossés témoignent aujourd'hui de l'importance qu'ont eue ces douves. Un mur d'escarpe en pierres, dont il reste d'importants vestiges, limitait le « Pournouët » à l'est²⁴. La situation à l'ouest est plus délicate à analyser, mais tout donne à penser qu'il n'y eut jamais de quatrième douve²⁵.

Une terrasse, limitée par un muret, borde ce côté ouest du « Pournouët ». Elle permettait de marcher du logis à la chapelle sous la protection de ce mur ouest.



Vue sur la partie sud du banc de tir, entre le logis et la chapelle.



Vue sur la partie nord du banc de tir.



La terrasse, vue vers le nord.

²³ Dont la présence est attestée par un inventaire révolutionnaire de 1793.

²⁴ Ce mur d'escarpe a pu servir de défense, sur le flanc est du « Pournouët », à une garnison y campant. Il semble que ces vestiges se prolongent quelque peu du côté de la douve nord.

²⁵ Sur le plus ancien plan cadastral dont on ait connaissance, on voit que la douve sud se prolongeait quelque peu à l'ouest de l'allée principale, derrière ce qui est aujourd'hui la charreterie.

b) La chapelle

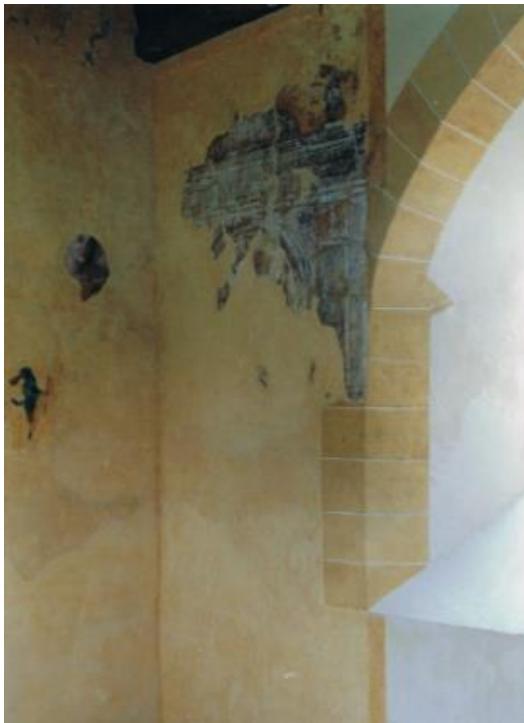
L'appareillage des maçonneries montre que la chapelle du manoir fut construite en même temps que le banc de tir²⁶. Son alignement avec le mur explique certainement son orientation nord-sud peu commune pour un édifice religieux.

La principale porte d'accès à la chapelle se trouve sur son pignon nord. Une seconde porte, plus petite, sur la façade ouest, est précédée d'un parvis de grès, dissymétrique, donnant dans ce qui constitue aujourd'hui l'avant-cour du manoir.

Les murs de la chapelle ont été enduits intérieurement puis peints à diverses époques²⁷, à commencer par l'époque de sa construction²⁸.

L'intérieur est couvert d'une voûte lambrissée de châtaignier et en forme de berceau. Deux fermes à entrait et poinçon, tous peints en rouge sang-de-bœuf²⁹, soutiennent la couverture.

Deux baies en arc brisé, l'une sur le mur ouest, l'autre lui faisant face sur le mur est, éclairent la chapelle.



Les vestiges des décors peints de la chapelle après leur restauration en 1999.

²⁶ L'autorisation, par l'évêque du Mans, de la construction de la chapelle date de 1614.

²⁷ Il reste aujourd'hui de nombreuses traces de ces peintures qui ont conduit, en 1995, au classement de la Chaslerie parmi les Monuments Historiques.

²⁸ Les vestiges en question se trouvent en bordure sud de la baie est.

²⁹ Cette couleur a été retrouvée lors des travaux de restauration des peintures en 1999.

A.4. Une cour qui se ferme sous le règne de Louis XIII

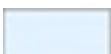
Chronologie relative :



Bâtiments datant du règne d'Henri IV (1589-1610):
construction du logis en 1598.



Régence de Marie de Médicis (1610-1617):
construction de la chapelle et du mur de banc de tir.



Douves.



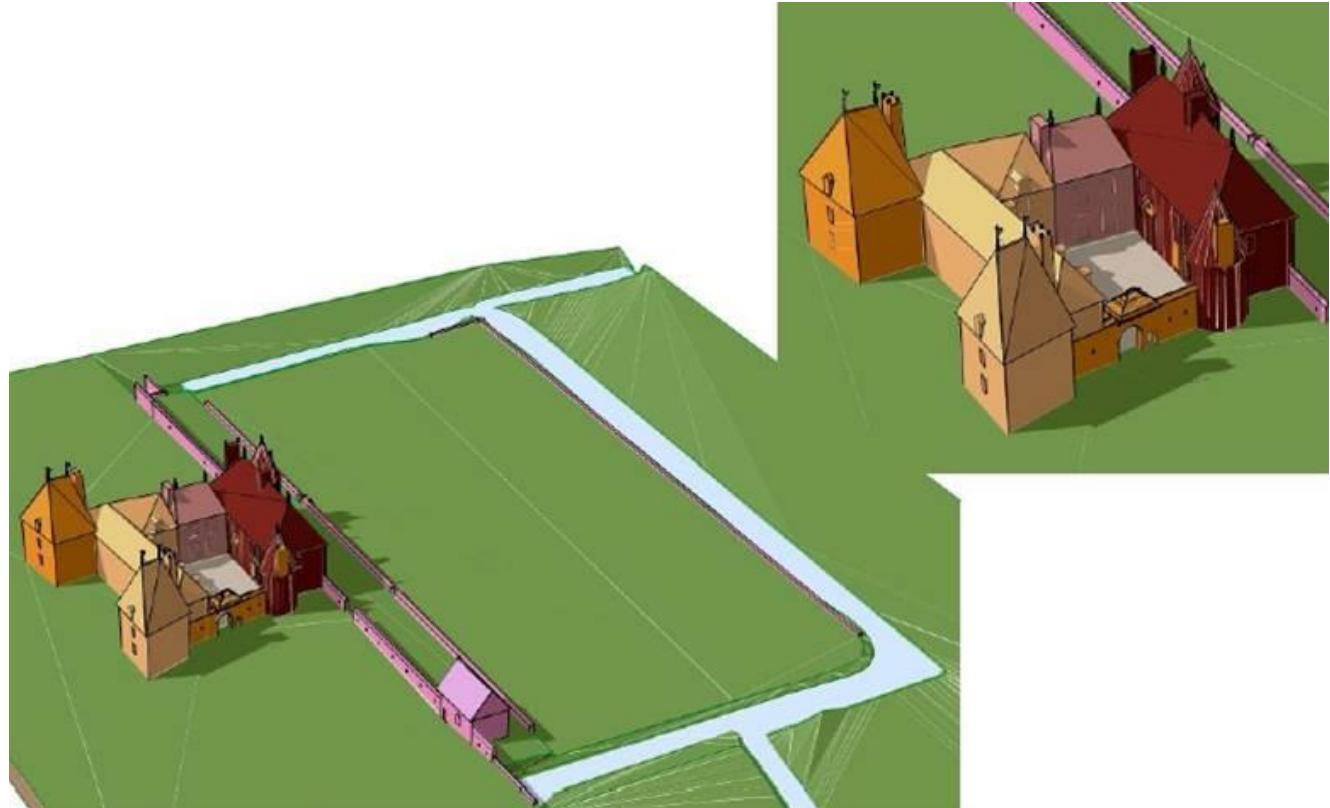
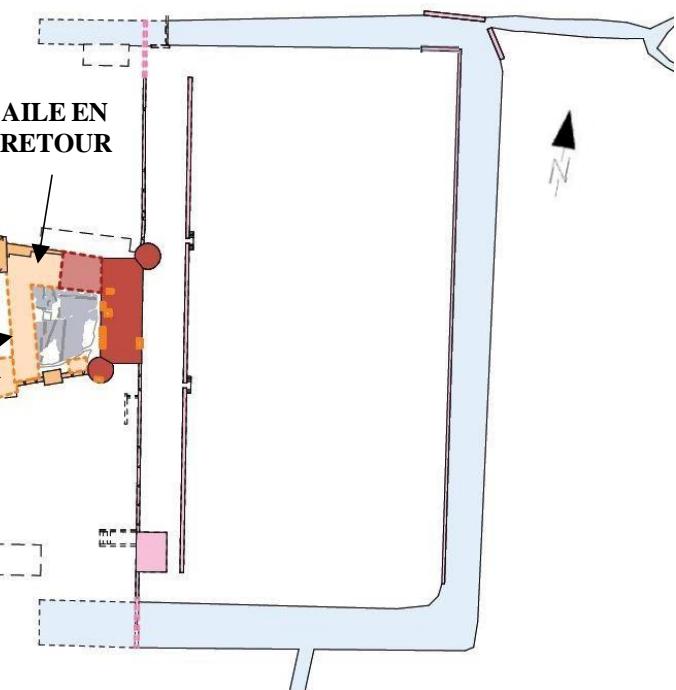
Bâtiments existant aujourd'hui.



Règne de Louis XIII (1617-1643):
construction du pavillon Louis XIII et de son aile.
La cour est fermée par un mur d'enceinte dont l'entrée au sud est marquée par un porche.



Emprise probable de bâtiments (ailes en retour du pavillon Louis XIII, pavillon sud-ouest et édicules le long du mur sud).



a) La construction du pavillon nord-ouest

L'architecture du pavillon Louis XIII, dont le plan est de forme bastionnée, est caractéristique du XVII^e siècle par sa haute charpente à quatre pans.

À l'intérieur du bâtiment, près de l'angle sud-ouest, on remarque une meurtrière au rez-de-chaussée, de même qu'une archère débouche à l'étage, ce qui suffit à démontrer le caractère postérieur du mur ouest des écuries voisines.



Pavillon Louis XIII depuis la cour.



Pavillon Louis XIII depuis l'extérieur (ouest).

L'angle nord-est de ce pavillon a été fortement dégradé au fil des siècles mais l'on peut affirmer que s'y trouvait accolé un bâtiment, sur l'emprise de l'angle nord-ouest de la cour actuelle. Les décrochements visibles sur l'imposante verge de cheminée permettent de préciser que ce bâtiment était à deux niveaux plus combles. Un passage faisait communiquer ce bâtiment et le pavillon, passage dont il reste, du côté nord de ce pavillon, le cul-de-lampe qui le soutenait. Ainsi, l'escalier extérieur actuel d'accès au premier étage du pavillon est de facture tardive ; il a masqué une ancienne ouverture, dont la trace est visible³⁰ au-dessus des marches. Enfin, on peut d'autant plus considérer qu'est ancien le passage qui permet aujourd'hui de faire communiquer la cour et l'arrière-cour, que le seuil en est surélevé par rapport au sol des deux côtés de l'actuel mur nord de la cour.

L'appareillage d'encadrement de la fenêtre de la pièce du rez-de-chaussée du pavillon indique qu'à l'origine, cette ouverture vers l'ouest devait être limitée à sa partie haute.

³⁰ Uniquement côté cour.

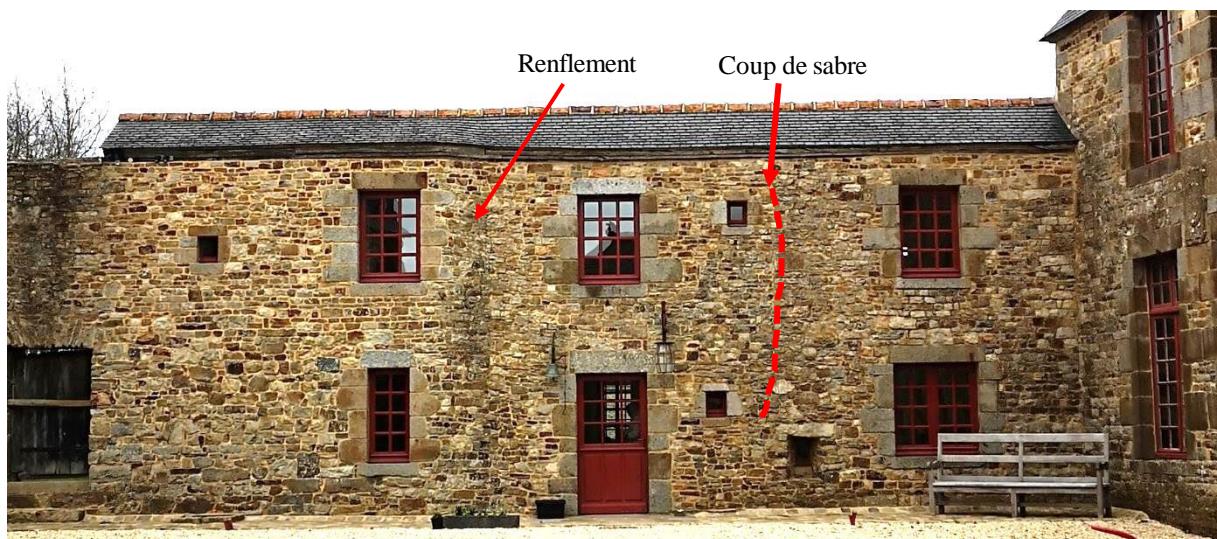


Restes du passage extérieur initial vers le pavillon Louis XIII



Escalier qui mène actuellement au pavillon Louis XIII..

Sur la façade donnant sur cour de l'aile nord, on remarque un renflement. Il correspond à la volonté de dissimuler l'arrachement du pignon de l'aile disparue du pavillon Louis XIII³¹. On remarque également un coup de sabre qui témoigne de reprises de maçonnerie à différentes dates.



Façade sud de l'aile nord.

³¹ L'agencement des pierres de fondation à cet endroit confirme cette interprétation.

b) Le porche d'entrée et la cour fermée

L'entrée de la cour est marquée par un porche couvert d'un dôme à l'impériale. Ce dôme surmonte la porte cochère que jouxte une porte piétonne. Ces deux portes³² sont en arc de plein cintre.

On retrouve ce principe de double porte sur d'autres manoirs ou châteaux du Domfrontais comme au manoir de la Bérardière, construit en 1697 sur le territoire de la commune actuelle de Saint-Bômer-les-Forges. Quant aux charpentes à l'impériale, on en trouve par exemple sur le châtelet d'entrée du manoir voisin de la Saucerie.



Porche d'entrée du manoir de la Chaslerie avec son dôme à l'impériale.



Porche vu de la cour.



Porche d'entrée du manoir de la Bérardière.

³² De vieux témoignages écrits (notamment dans *La Normandie Monumentale et Pittoresque* de 1896 - voir la bibliographie fournie en Annexe 1) montrent que leur menuiserie était initialement ornée de clous à tête de diamant.



Photo aérienne de la cour prise d'un drone le 21 juin 2020.



Détail du plan de chronologie relative avec le relevé du pavement.

En 2019, des travaux ont permis de mettre au jour les vestiges du pavement de la cour. On remarque que le pavement n'a jamais recouvert plus d'une moitié de l'emprise actuelle de cette cour³³. Par voie de conséquence, le pavement de la cour est antérieur à la destruction de l'aile en retour du logis. On constate le même phénomène sur le côté ouest. Ainsi, on pourrait penser qu'il existait une autre aile en retour entre le pavillon Louis XIII et le porche d'entrée, et probablement un autre pavillon, pendant du pavillon Louis XIII.

³³ Ce pavement comporte d'importants manques sur son emprise et à sa périphérie, certains dus au passage de tuyaux pour desservir le logis en eau courante, sans doute au XVIII^e ou au XIX^e siècle, d'autres pour aménager des plates-bandes au milieu du XX^e siècle. Il y subsiste néanmoins quelques alignements de pierres dont la signification échappe, qu'elle ait pu être décorative ou pratique. Un bassin de granit a été posé, très vraisemblablement au XIX^e siècle, pour servir d'abreuvoir près des écuries ; il se trouve approximativement au centre de la cour ; il est de forme carrée mais aucun de ses côtés n'est parallèle à l'un quelconque des murs voisins ; ceci donne à penser qu'il s'agit là d'un apport tardif, à usage principalement agricole.

Le mur sud de la cour comporte quatre meurtrières relativement éloignées du sol, ce qui conforte l'idée que des édicules étaient accolés à ce mur afin de permettre leur utilisation.



Mur d'entrée sud depuis la cour.

Il existe sur le pignon nord du logis les vestiges d'une ancienne porte. Peut-être menait-elle à une ancienne échauguette aujourd'hui disparue. Lors de la disparition de cette probable échauguette, il est possible que cette porte ait été rebouchée et sa partie haute transformée en fenestrou. Le fenestrou a été par la suite également bouché.



Vestiges du fenestrou venu remplacer la baie d'origine.

Vestiges d'une ancienne ouverture, probablement d'origine.

Photo, depuis l'extérieur, des vestiges d'anciennes ouvertures.



Photo, depuis l'intérieur, des vestiges d'anciennes ouvertures.

Ainsi, si les diverses hypothèses avancées ci-dessus sont exactes, le manoir de la Chaslerie aurait été complet d'un point de vue défensif, avec de nombreuses meurtrières permettant de réduire au minimum les angles morts.



Bâtiments subsistant aujourd'hui dans leurs formes anciennes.

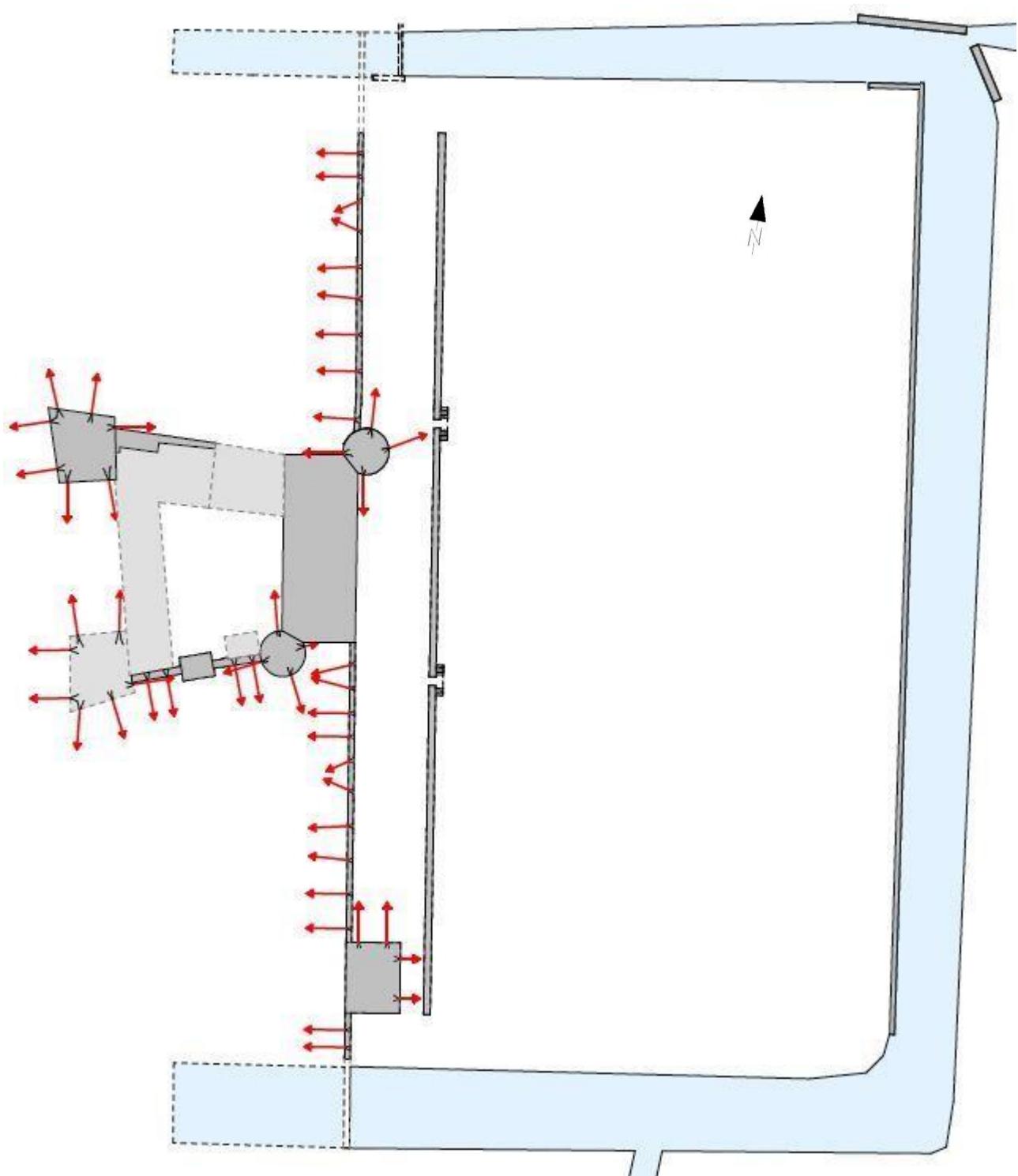


Emprise probable de bâtiments au XVII^e siècle aujourd'hui remplacés ou disparus (ailes en retour du pavillon Louis XIII, pavillon sud-ouest et le long du mur sud).



Direction des tirs de mousqueterie.

Il n'est pas fait ici état de meurtrières sur les côtés du « Pournouët » autres que le côté est.



c) Les cheminées des tours du logis et les boules de noblesse



*Boules de noblesse
de la cheminée du pavillon Louis XIII.*

Les cheminées du manoir de la Chaslerie sont dotées de « boules de noblesse » en granit, tradition locale qui était censée indiquer la noblesse des propriétaires et ainsi éloigner les agents du fisc. On en retrouve sur les cheminées d'autres manoirs du Domfrontais, par exemple au manoir de la Bérardière à Saint-Bômer-les-Forges.



Manoir de la Bérardière. Les souches des cheminées sont surmontées de boules de noblesse.

Des cheminées furent ajoutées dans les tours nord-est et sud-ouest du logis. Dans cette dernière, une baie d'origine fut alors supprimée car située à l'emplacement de la souche.



*Souche de cheminée de la tour
nord-est.*



*Souche de cheminée intérieure de la tour
sud-ouest.
On remarque le jambage de l'ancienne fenêtre.*

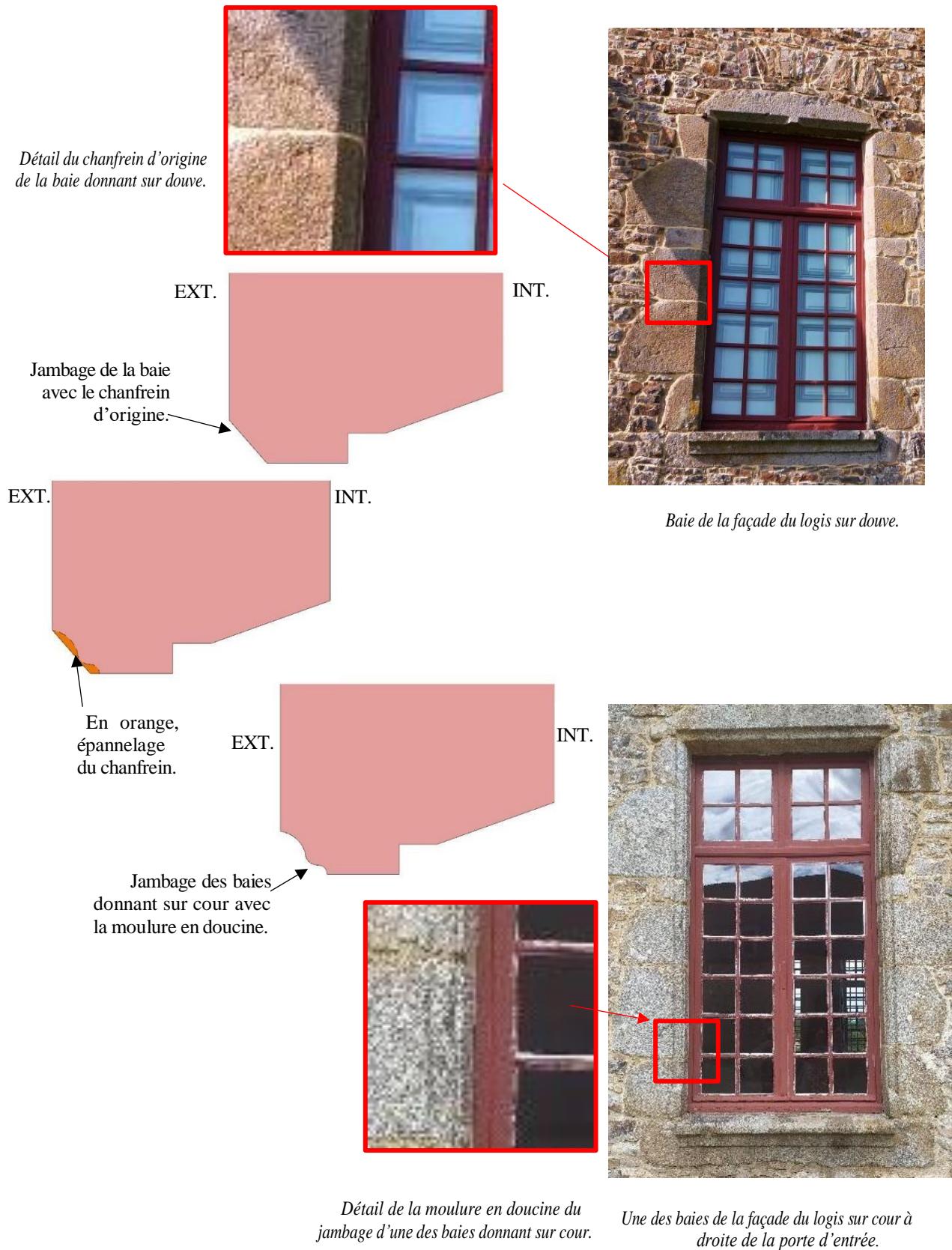


*Souche de cheminée de la tour
sud-ouest.
On remarque l'arc de décharge
de la fenêtre d'origine rebouchée.*

d) Les remaniements des baies du logis

Les meneaux et traverses des baies du logis furent supprimés et des moulures ajoutées sur les baies de la façade donnant sur cour.

La baie sud de la façade sur jardin nous permet de connaître le chanfrein d'origine et de comprendre que, pour les baies de la façade sur cour, les tailleurs de pierre se sont servis du chanfrein comme un épannelage pour créer la moulure en doucine.



À la même époque, la porte d'entrée du logis donnant sur la cour fut rehaussée, de même que toutes les ouvertures intérieures de celui-ci. Des moulures en doucine furent ajoutées sur les portes intérieures du rez-de-chaussée sur le même principe que pour les fenêtres de la façade donnant sur cour³⁴.



Porte d'entrée de la façade du logis sur cour.

On remarque une différence d'appareillage de la maçonnerie entre la partie d'origine et la partie rehaussée.



Porte du RDC menant au grand salon.

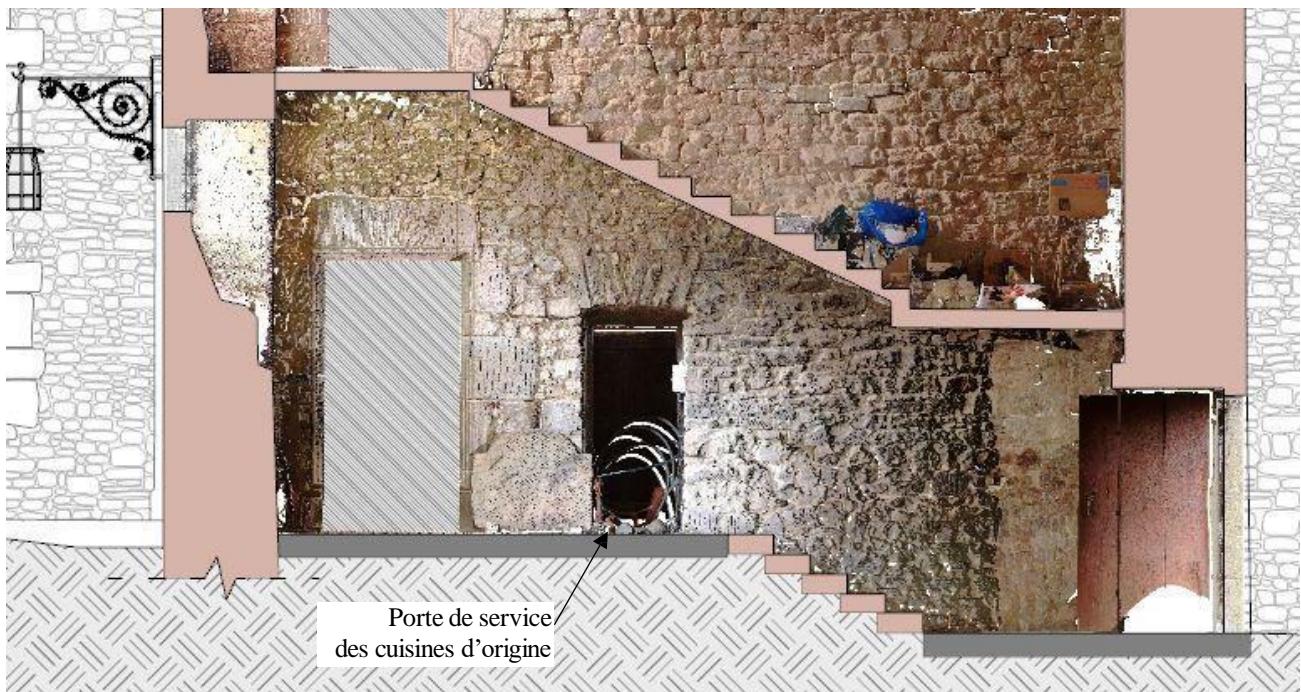
On remarque que le chanfrein a été retaillé en doucine.



Porte du R+I menant à une chambre.

On remarque que le chanfrein d'origine n'a guère été modifié.

Grâce à la petite porte, visible dans l'entrée du logis, nous pouvons constater la hauteur d'origine des portes modifiées. Cette porte était certainement une porte de service liée aux activités de la cuisine du logis.

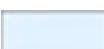


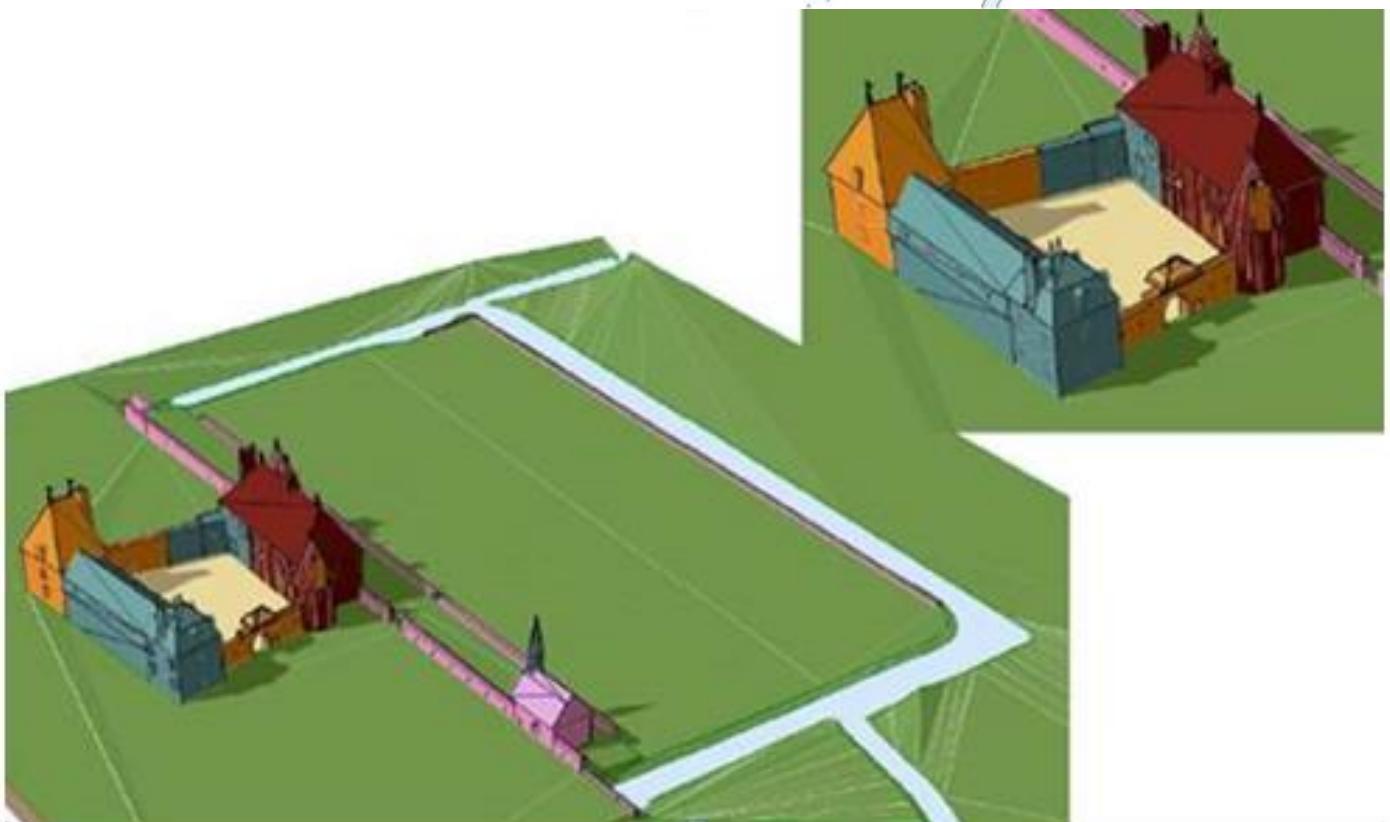
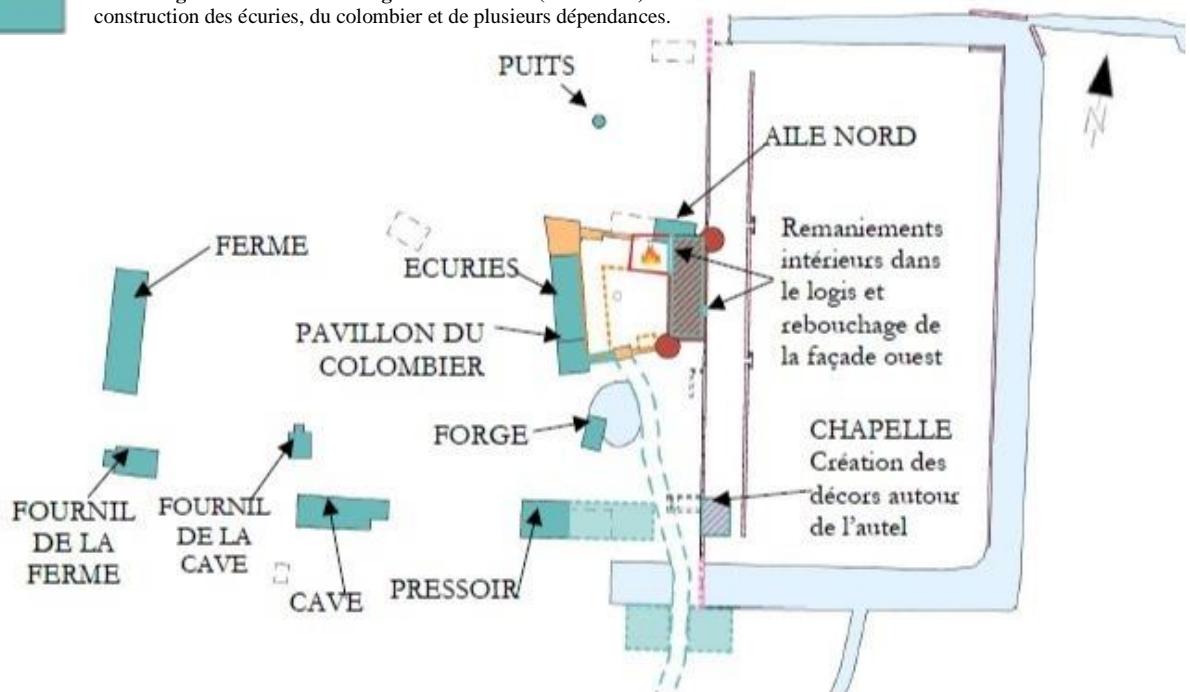
Coupe transversale sur l'escalier du logis, vue vers le nord.

³⁴ Sur les trois photos du haut de cette page-ci, les pierres qui ont été ajoutées lors de la surélévation des ouvertures et celles qui ont alors été retaillées ont été colorées en jaune.

A.5. Les remaniements et les constructions sous les règnes des successeurs de Louis XIII

Chronologie relative :

	Bâtiments datant du règne de Henri IV (1589-1610): construction du logis en 1598.		Incendie en 1884.
	Régence de Marie de Médicis (1610-1617): construction de la chapelle et du mur de banc de tir.		Bâtiments existant aujourd'hui.
	Règne de Louis XIII (1617-1643): construction du pavillon Louis XIII et de son aile. La cour est fermée par un mur d'enceinte dont l'entrée au sud est marquée par un porche.		Douves.
	Fin de règne de Louis XIV et règne de Louis XV (1700-1774): construction des écuries, du colombier et de plusieurs dépendances.		



À ces époques, le manoir de la Chaslerie appartenait toujours à la famille Ledin qui prospérait³⁵. Si elle subit ou décida la disparition tant de l'aile en retour du logis que de celle de la tour Louis XIII, elle réalisa des travaux qui témoignent de l'âge d'or de la Chaslerie, notamment la mise en œuvre d'un clocheton sur la chapelle, le remaniement des façades du logis et la construction des écuries et du pavillon du colombier, du moins tels que nous les voyons aujourd'hui.

a) La chapelle

Un clocheton remplaça la croix de granit qui³⁶ coiffait le gâble nord. Ce clocheton comporte une flèche de profil effilé et dotée d'abat-sons au bout de laquelle on trouve une croix fleurdelisée et une girouette en forme de coq³⁷. Sous le clocheton, la charpente fut modifiée pour introduire une queue-de-geai.



La chapelle vue de la chambre du chapelain, au premier étage du colombier.

À l'intérieur de la chapelle, l'enduit fut repeint d'un très riche décor, comportant notamment des saints dans des niches et des ornements architecturaux comme des pots-à-feux³⁸.

³⁵ À titre d'exemple, Charles-Claude Ledin, né en 1674, un temps ecclésiastique puis officier, fut nommé en 1736 « gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans » et épousa la même année une arrière-petite-nièce du maréchal de Bassompierre. De même, Louise-Henriette Ledin, née en 1755, fut ainsi prénommée « par leurs Altesses Sérénissimes, monseigneur le duc et madame la duchesse d'Orléans ».

³⁶ Conformément à une pratique locale ancienne. À l'époque contemporaine, cette croix de granit a été installée provisoirement dans la niche située au-dessus de la porte cochère de la cour. Pour autant, elle ne confère aucun caractère religieux aux bâtiments sur cour.

³⁷ Le coq indiquait qu'un chapelain vivait à demeure au manoir.

³⁸ On sait que les peintures d'époque Louis XIV ont été réalisées vers 1680 par Charles Lehoux, « *maître-peintre, bourgeois de Falaise, paroisse St-Gervais* ». Le chantier a dû durer assez longtemps pour que ce peintre épouse la servante du manoir, le seigneur de la Chaslerie de l'époque ayant signé le registre de mariage en qualité de témoin.

Sur les sablières intérieures, on peut lire les noms des familles alliées des Ledin³⁹. Chaque nom était surmonté de l'écu de la famille correspondante mais ce décor a disparu au XIX^e siècle⁴⁰.



Les inscriptions sur la sablière intérieure droite de la chapelle.

b) Le logis

Comme vu précédemment, le logis était probablement doté, lors de sa construction en 1598, d'une aile en retour au nord. Celle-ci a aujourd'hui disparu, vraisemblablement à la suite d'un incendie vers 1725.

Le trou laissé sur la façade ouest du logis fut alors rebouché par un mur de maçonnerie percé de quatre baies (en bleu sur la photo suivante), d'un modèle simplifié par rapport aux autres baies du logis. Un blason⁴¹ fut ajouté au centre⁴² de cette maçonnerie nouvelle.

Sur les embrasures des fenêtres sur cour de la moitié nord du logis, la destruction de l'aile en retour a laissé des stigmates, l'appareillage des pierres et leur taille diffèrent de ceux des fenêtres sur jardin. Au moins à l'étage, ceci donne à penser que les murs intérieurs furent alors recouverts de boiseries.

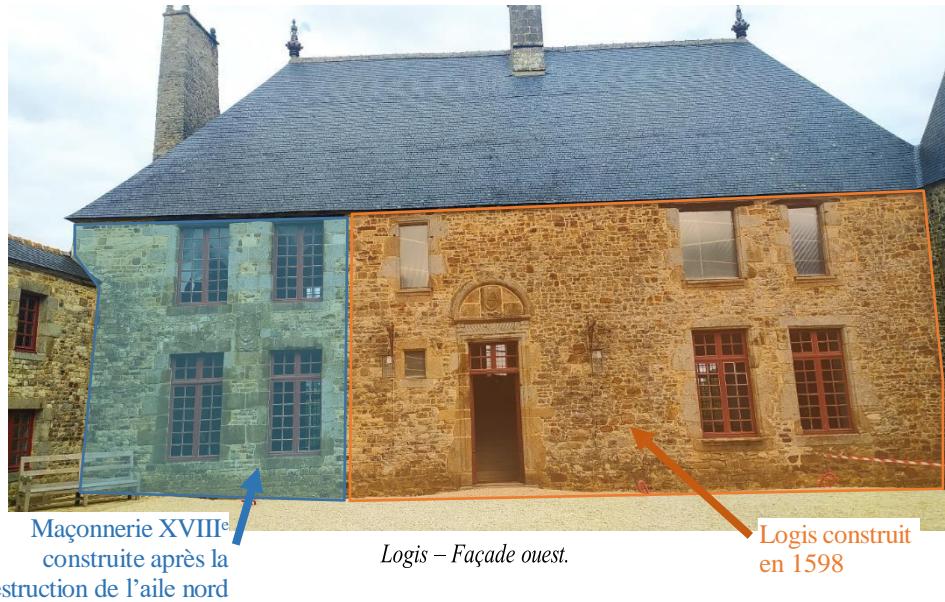
Lors de ce rebouchage de la façade ouest, les propriétaires auraient donné un aspect XVIII^e à l'ensemble du logis. Ainsi, les baies des tours ont pu être agrandies au XVIII^e au plus tard afin d'apporter plus de lumière à l'intérieur.

³⁹ Du côté gauche, ou Évangile, les noms des brus ; du droit, ou Épître, les noms des gendres. Ces inscriptions datent, en l'état, du XVIII^e siècle.

⁴⁰ Il en reste toutefois des vestiges, qui avaient été retrouvés lors de la campagne de restauration menée en 1999, sous le plâtre de la voûte substituée au XIX^e au lambris d'origine. Ces vestiges sont conservés par M. et Mme Fourcade.

⁴¹ Commémorant l'union de René Ledin (1568-1619) et de Madeleine Cormier (fille de Guy Cormier, vicomte de Domfront qui s'était compromis avec Montgomery mais avait été amnistié).

⁴² Ce blason a vraisemblablement été récupéré sur l'aile en retour disparue. On peut noter que, bien qu'il porte la même date que celui surmontant la porte principale du logis, son granit est plus usé.



Façade intérieure du logis – RDC.



Façade intérieure du logis – R+1.

On comprend, à la lecture des inventaires après décès des propriétaires Ledin de 1716 et 1722⁴³, que l'actuel salon du rez-de-chaussée était alors divisé en deux. Il en allait de même pour la grande pièce à l'étage⁴⁴. C'était d'ailleurs toujours la même disposition au XIX^e siècle d'après un plan sommaire de 1883⁴⁵.

Au premier étage sud du logis, la trace d'anciens corbeaux⁴⁶ montre que l'imposante cheminée de granit préexistante fut ainsi remplacée par un modèle plus petit en bois⁴⁷.

⁴³ Documents dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas de lecture aisée.

⁴⁴ Comme indiqué également sur les inventaires révolutionnaires.

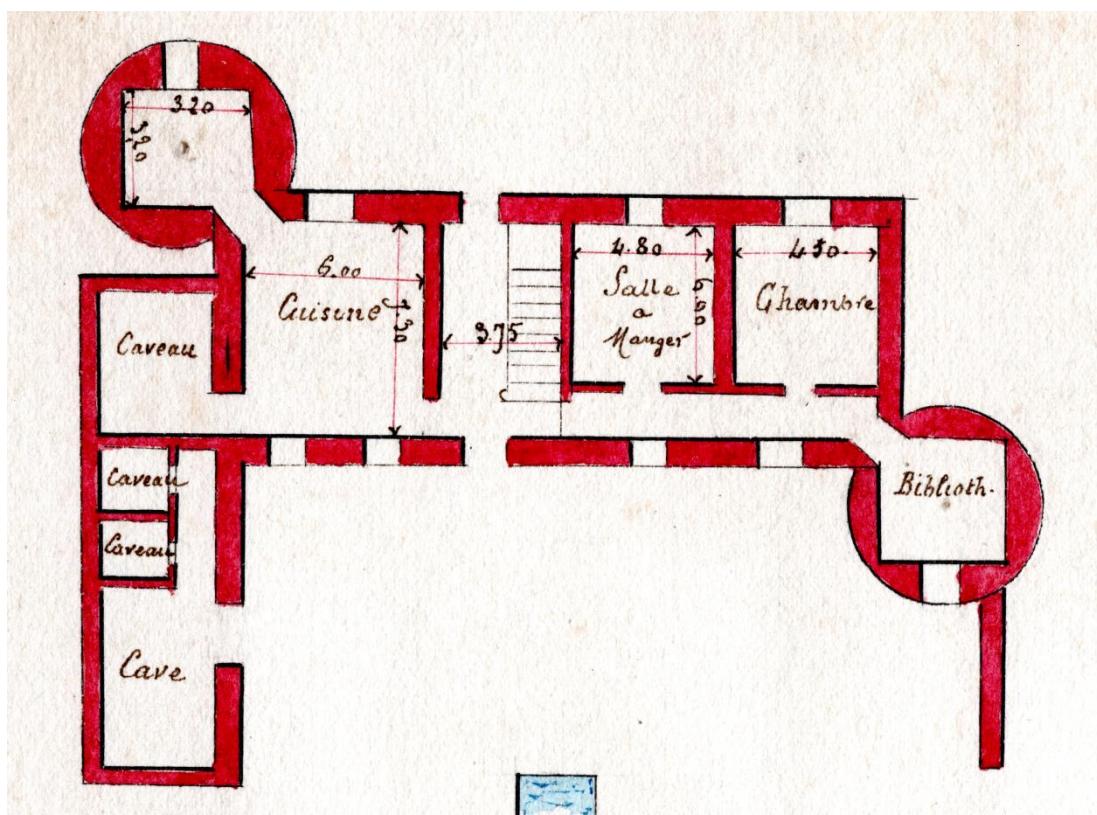
⁴⁵ Donc antérieur d'un an à l'incendie de 1884 qui ravagea le logis.

⁴⁶ Il n'en reste que des sections montrant que la cheminée d'origine était nettement plus large que celle qui lui fut substituée au XVIII^e siècle, lors de la partition qui fut alors opérée dans la pièce en question de l'étage.

⁴⁷ Il semble que cet habillage en bois corresponde à celui qui, ayant dû être récupéré à la suite de l'incendie de 1884, fut remonté au rez-de-chaussée des anciennes écuries lors de la campagne de travaux du XX^e siècle.



Une cheminée du R+1 créée au XVIII^e siècle.



Plan de 1883 (conservé à la Chaslerie).

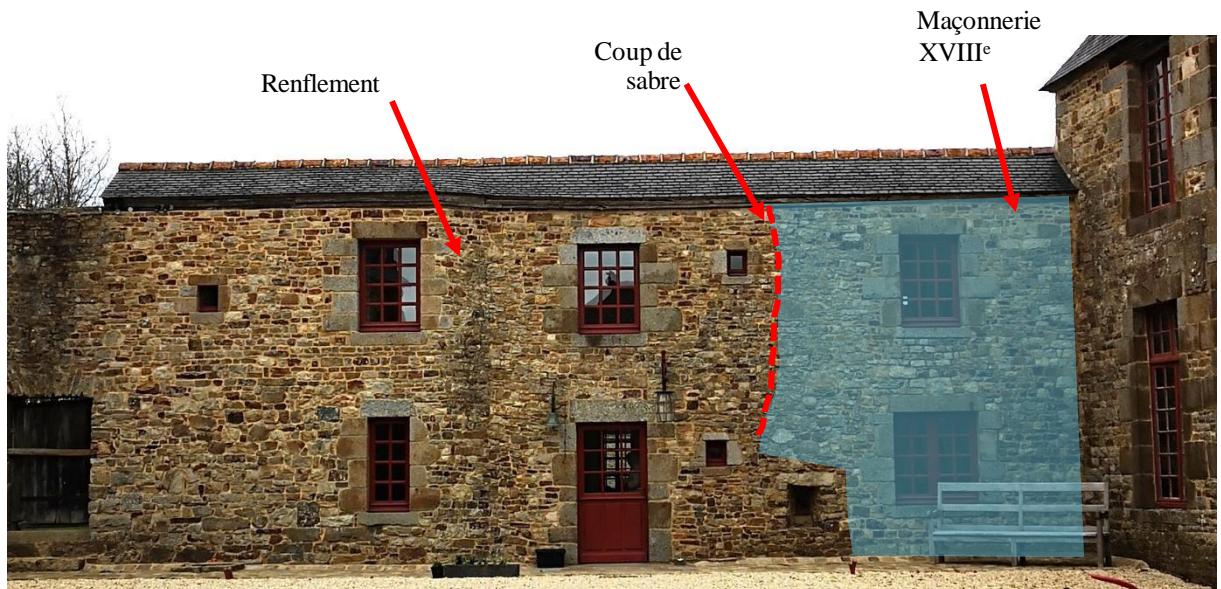
Lors de la division du grand salon du rez-de-chaussée en deux pièces, il a été rendu nécessaire de percer une fenêtre dans la façade du logis, côté douve.



Façade sur douve du logis.

On remarque la différence dans l'appareillage de l'entourage de baie de la fenêtre percée lors de la partition de la plus grande pièce du rez-de-chaussée.

Dans ces mêmes inventaires après décès, on note la mention probable d'un ou deux bâtiments au fond de la cour⁴⁸ qui contenaient des caves au rez-de-chaussée et des greniers à l'étage. L'on comprend donc que, suite à l'incendie du XVIII^e siècle, le bâtiment nord actuel, ou du moins une partie, a été construit⁴⁹. Le coup de sabre qu'on distingue au fond de la cour pourrait indiquer qu'une partie de la maçonnerie fut antérieure au reste.



Façade sud de l'aile nord.

⁴⁸ Le plan du cadastre napoléonien, certes grossier à cet endroit, ne fait état de bâtiments ni d'un côté ni de l'autre de l'actuel mur nord de la cour.

⁴⁹ Cette construction s'est effectuée en conservant pour son mur sud l'ancien mur nord des bâtiments disparus au nord de la cour.

c) Les écuries

Les écuries furent construites au XVIII^e siècle, la date de 1764 ayant été gravée dans le chêne de la sablière extérieure est de la charpente⁵⁰. Il s'agit d'une charpente mansardée composée de huit fermes et à nombreuses croix de Saint-André.

On retrouve ce type de toiture bicolore (brisés couverts d'ardoises et terrassons de tuiles) par exemple sur les hôtels particuliers du XVIII^e siècle de la place Saint-Sauveur de Caen.

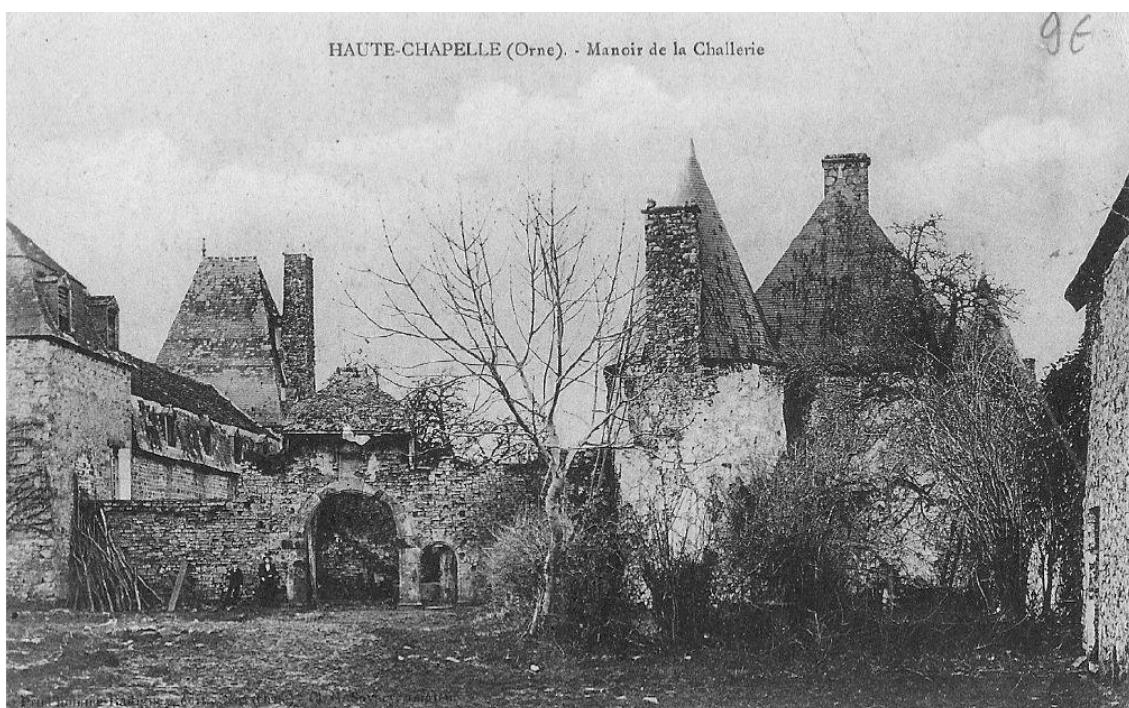


Façade est des écuries.



Immeubles d'habitation de la place Saint-Sauveur de Caen.

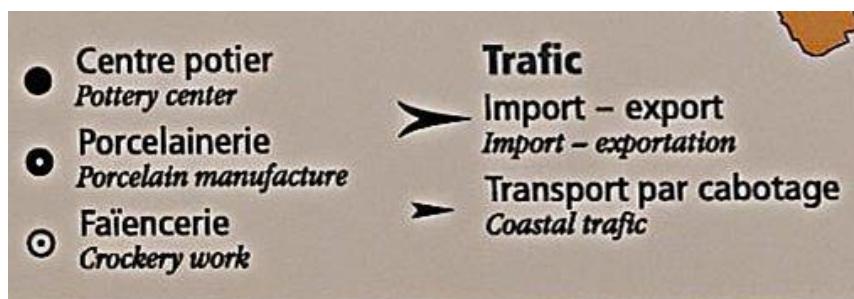
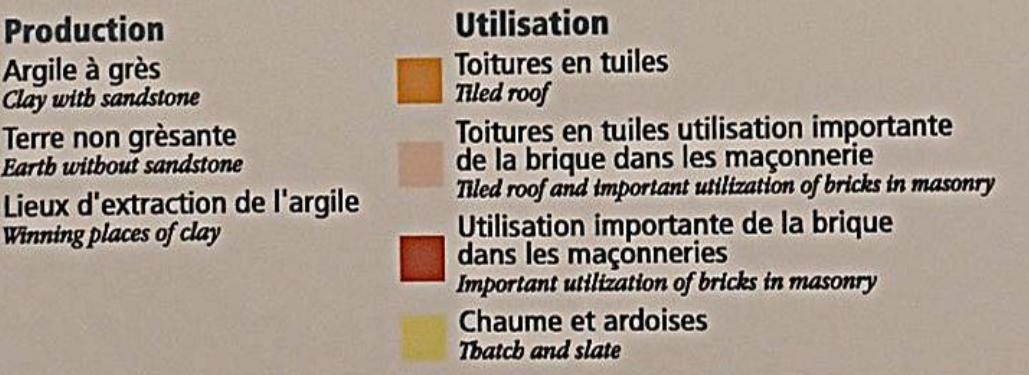
Cette juxtaposition résulte de l'interprétation qui a été donnée de la photo ancienne suivante. Elle peut s'expliquer par le fait que la Chaslerie se trouve dans un secteur géographique où l'usage des tuiles aussi bien que des ardoises était répandu.



⁵⁰ De même que la date de 1762 et le nom du même charpentier, Jean Midy, ainsi que celui du commanditaire, Pierre de Ledin, ont été gravés sur la sablière nord du bâtiment dénommé « cave ».



Carte : Musée de Normandie – Hervé Halbou – Hervé Chéri.



d) Le pavillon du colombier

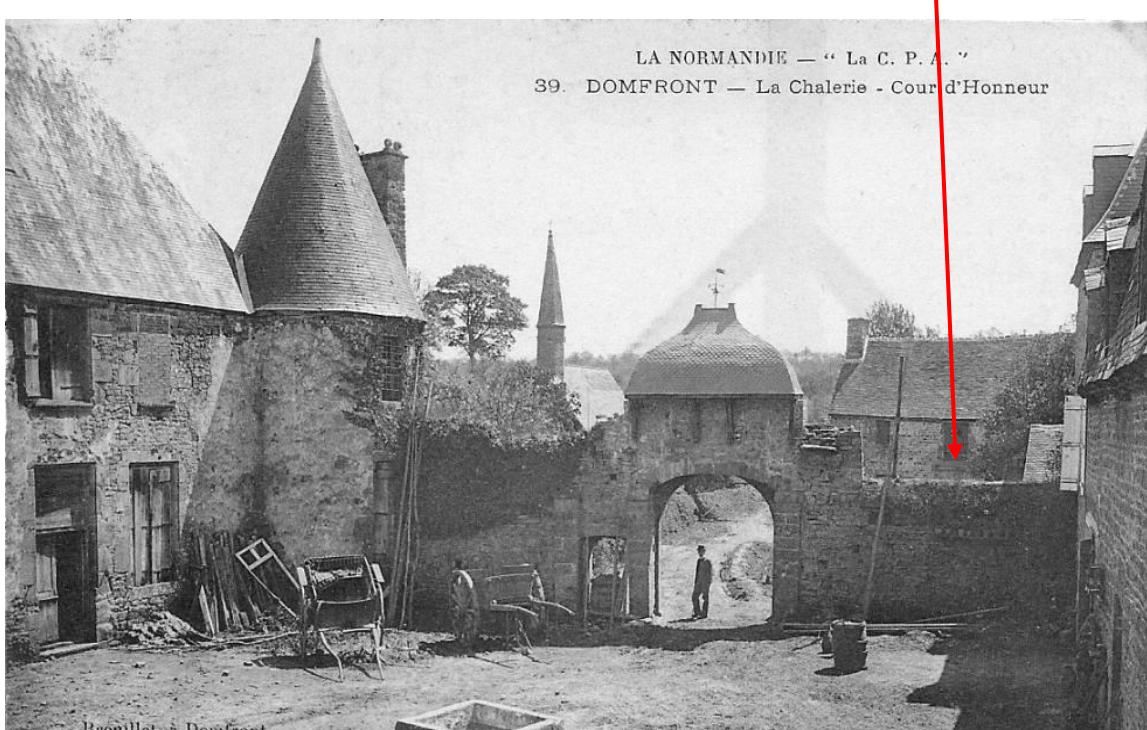


Façade sud du pavillon du colombier.

Le pavillon du colombier, dans son état actuel, fut construit dans le prolongement des écuries et simultanément. Il est de plan carré. Son deuxième étage comporte de nombreux trous de colombes. Il est couvert d'une couverture bicolore à l'instar des écuries.

Avant la construction du pavillon du colombier, le chapelain du manoir avait ses appartements dans le pavillon Louis XIII. Une partie du mur sud de la cour, la plus proche du colombier, a été arasée de manière à permettre au chapelain de contempler la chapelle depuis ses nouveaux appartements installés au premier étage du pavillon du colombier.

Partie arasée du mur d'entrée de la cour, reconstruit lors des dernières restaurations.



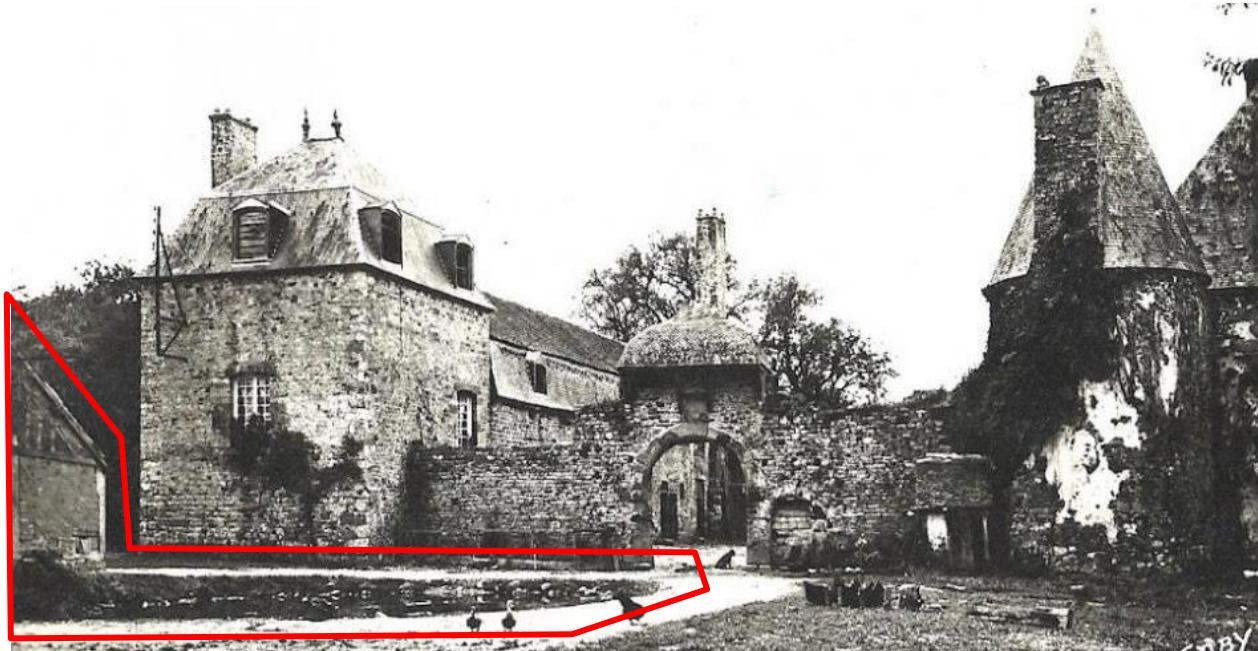
Cette carte postale ancienne fournit la meilleure représentation qu'on connaisse à ce jour de l'emprise ancienne du pressoir (actuelle charreterie).

e) Les dépendances à usage agricole

Toujours d'après les inventaires après décès du XVIII^e siècle, on constate que le domaine agricole du manoir de la Chaslerie comportait de nombreux attributs de ce qui était aussi, grâce à nombre de bâtiments annexes⁵¹, une exploitation agricole.

► La mare et la forge :

La construction des écuries a entraîné celle d'une forge à proximité d'une mare se trouvant au milieu de l'avant-cour, devant la porte cochère. Il est possible que la mare ait été plus ancienne, rien ne permet de le confirmer aujourd'hui⁵². Cette forge devait servir à l'entretien des fers et mors des chevaux. La forge et la mare ont aujourd'hui disparu. Seules des photos anciennes⁵³ nous permettent de prouver qu'elles ont existé⁵⁴.



Carte postale – Entre 1932 et 1950.
On remarque la mare et la forge ainsi que l'effondrement de la charpente et de la couverture du pavillon Louis XIII.

⁵¹ Quelques-uns, de construction sommaire (notamment à colombages), ont aujourd'hui disparu, comme diverses granges, une forge ou encore un bûcher.

⁵² En particulier, pas les plans cadastraux qui, depuis le « cadastre napoléonien » (datant en réalité pour la Chaslerie de 1824), nous sont parvenus.

Il convient de signaler que le plan dont une photo figure en page 56 du présent ouvrage faisait état de deux petites parcelles, de part et d'autre de l'Avenue et en amont de l'avant-cour, de la chapelle et de la charreterie. On peut donc penser qu'ont existé là deux petits pavillons marquant l'arrivée sur le manoir (on retrouve deux tels petits pavillons au manoir de la Bérardière à Saint-Bômer-les-Forges).

⁵³ La photo ci-dessus date de la première moitié du XX^e siècle mais est postérieure à l'effondrement, en 1931, de la couverture et de la charpente de la tour Louis XIII. À noter également les restes, alors, d'enroulé uni sur la tour sud-ouest ainsi que, encore plus dégradés, sur le mur sud de la cour et sur le pignon sud du logis.

⁵⁴ Selon les inventaires révolutionnaires, une tuyauterie de terre cuite partant du Tertre Linot (c'est-à-dire d'une distance d'un kilomètre environ, à savoir au-delà de la route actuellement goudronnée qui conduit à la Thierrière) alimentait le manoir. Voici, à ce sujet, l'extrait précis desdits inventaires : "la cour avec le jet d'eau provenant du Tertre Linot par des tuyaux".

► Le pressoir et la charreterie :

Un pressoir est évoqué dans les inventaires du XVIII^e siècle. En effet, il y avait dans l'avant-cour une longère à cet usage, comportant même un étage habitable⁵⁵.



Façade sud de la charreterie.

► La longère dite « cave » :

La longère située entre la ferme et la charreterie servait de cave ; elle était dotée d'un appentis en pan de bois et d'un fournil extérieur⁵⁶. La date de 1762 se lit sur l'une des sablières.

Au rez-de-chaussée de la cave, une importante surface au sol était affectée à la conservation et au vieillissement des produits de la pomme. L'étage servait à entreposer les fruits avant pressage.

Une famille habitait la partie ouest du rez-de-chaussée qu'elle devait partager avec des animaux de basse-cour.

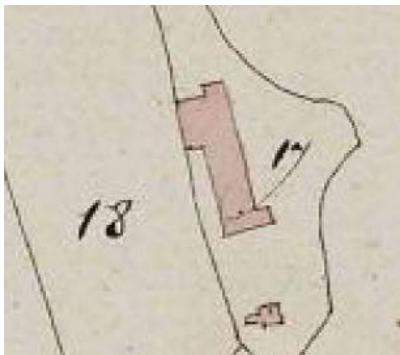


Façade sud de la maison de la cave avant le percement récent de deux fenêtres.

⁵⁵ Voir photo page 51.

⁵⁶ Ce fournil était en ruine avancée en 1991. Il a alors été rasé. Les vieux plans cadastraux en gardent la trace.

► La ferme, son fournil et ses granges :



Sur le cadastre de 1824, on peut voir qu'il existait un petit retour en L au sud, auquel fut substitué un prolongement de la longère d'origine. Les relevés relatifs à la ferme, effectués par le cabinet de M. Paquin à l'aide d'un instrument dont la précision est au millimètre, illustrent que ce corps de bâtiment a fait l'objet de nombreuses modifications au fil du temps.

L'étage de l'extrémité sud a été rendu habitable « *a posteriori* », comme en témoignent les traces laissées sur la maçonnerie du pignon.

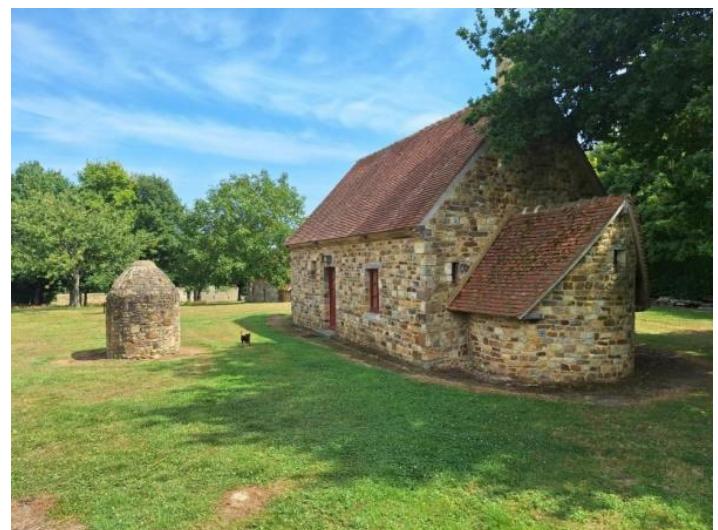
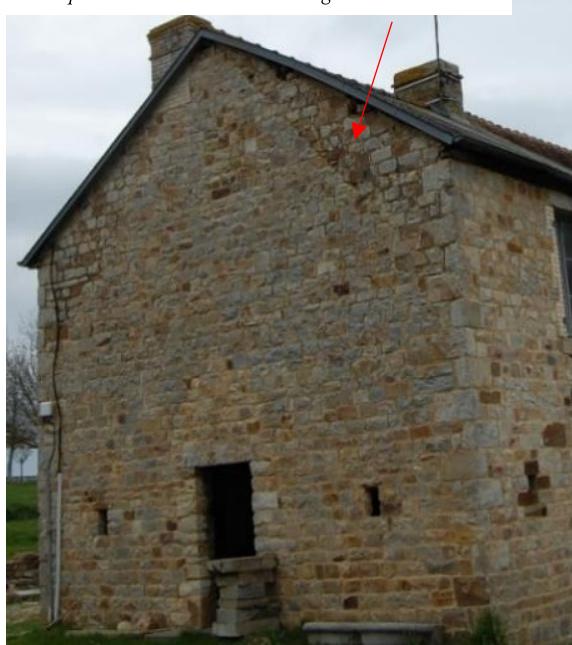
Le bâtiment accolé à l'arrière de la ferme a aujourd'hui disparu.

La ferme possédait plusieurs bâtiments annexes dont des granges aujourd'hui détruites⁵⁷ et un fournil qui demeure.



Façade est de la ferme.

Pignon sud de la ferme. On remarque l'ouverture tardive de l'angle de la toiture.



Fournil de la ferme

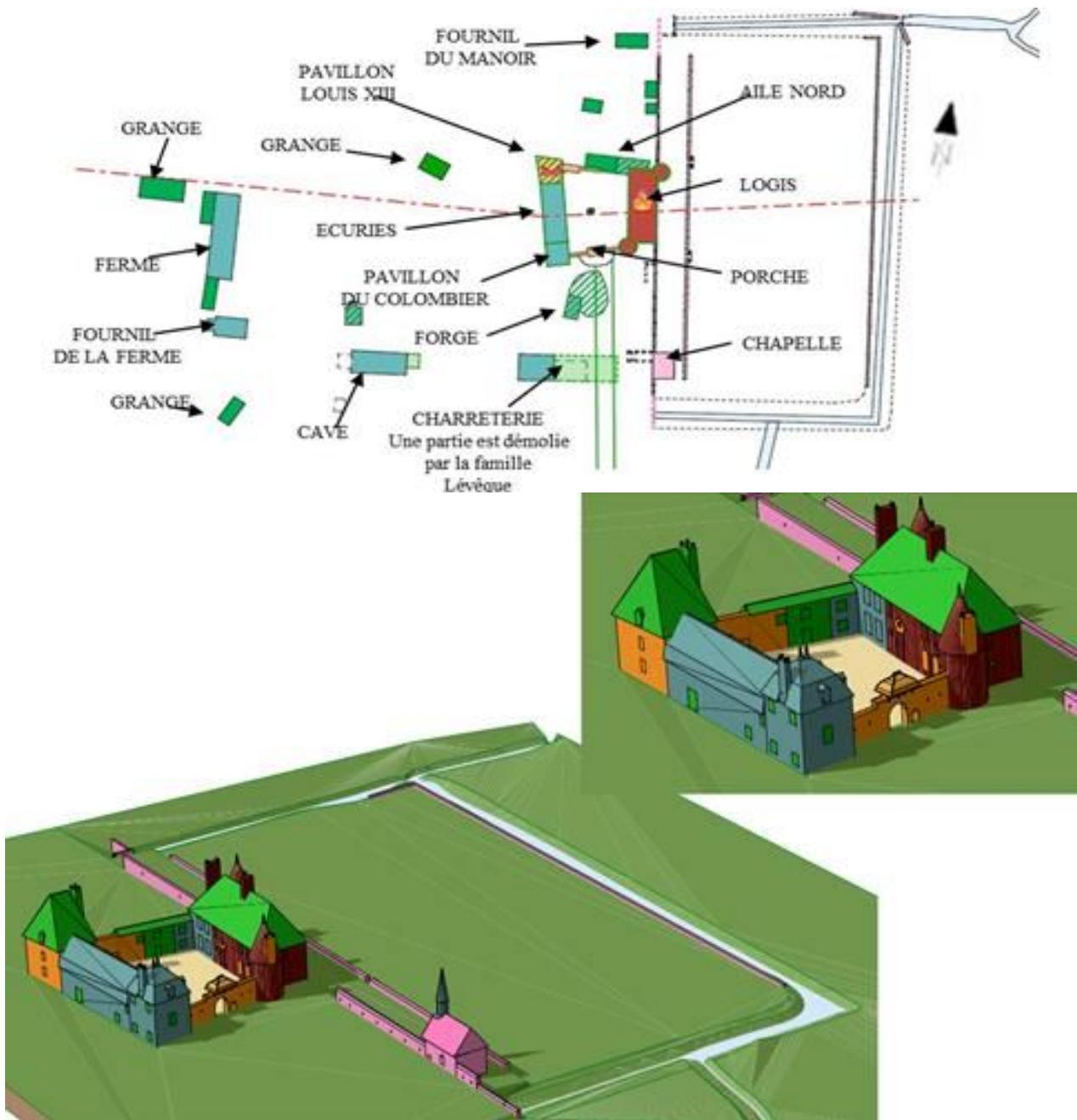
Le dernier descendant de la famille Ledin à qui a appartenu le manoir de la Chaslerie fut Pierre-François Ledin. À sa mort, le manoir passa à son gendre Louis-Marie de Vassy, député des États Généraux de 1789 puis émigré.

⁵⁷ La dernière fut ruinée, après restauration, par la tempête de 1999.

B. De la vente de la Chaslerie comme bien national jusqu'à la fin du XX^e siècle : la famille Levêque

Chronologie relative :

	Bâtiments datant du règne de Henri IV (1589-1610): construction du logis en 1598.		Incendie en 1884.
	Régence de Marie de Médicis (1610-1617): construction de la chapelle et du mur de banc de tir.		Bâtiment écroulé.
	Règne de Louis XIII (1617-1643): construction du pavillon Louis XIII et de son aile. La cour est fermée par un mur d'enceinte dont l'entrée au sud est marquée par un porche.		Douves.
	Fin de règne de Louis XIV et règne de Louis XV (1700-1774): construction des écuries, du colombier et de plusieurs dépendances.		Ligne de séparation du manoir en deux lots.
	XIX^e-XX^e siècles.		



B.1. La division du manoir en deux lots pendant la Révolution

La Chaslerie fut vendue comme bien national en 1794. On sait que l'ensemble manorial et ses terres furent alors curieusement divisés en deux lots principaux⁵⁸, l'un acheté par un sieur Goupuceau, l'autre par un sieur Goupl. Le manoir servait de bâtiment agricole et de logement pour des fermiers.

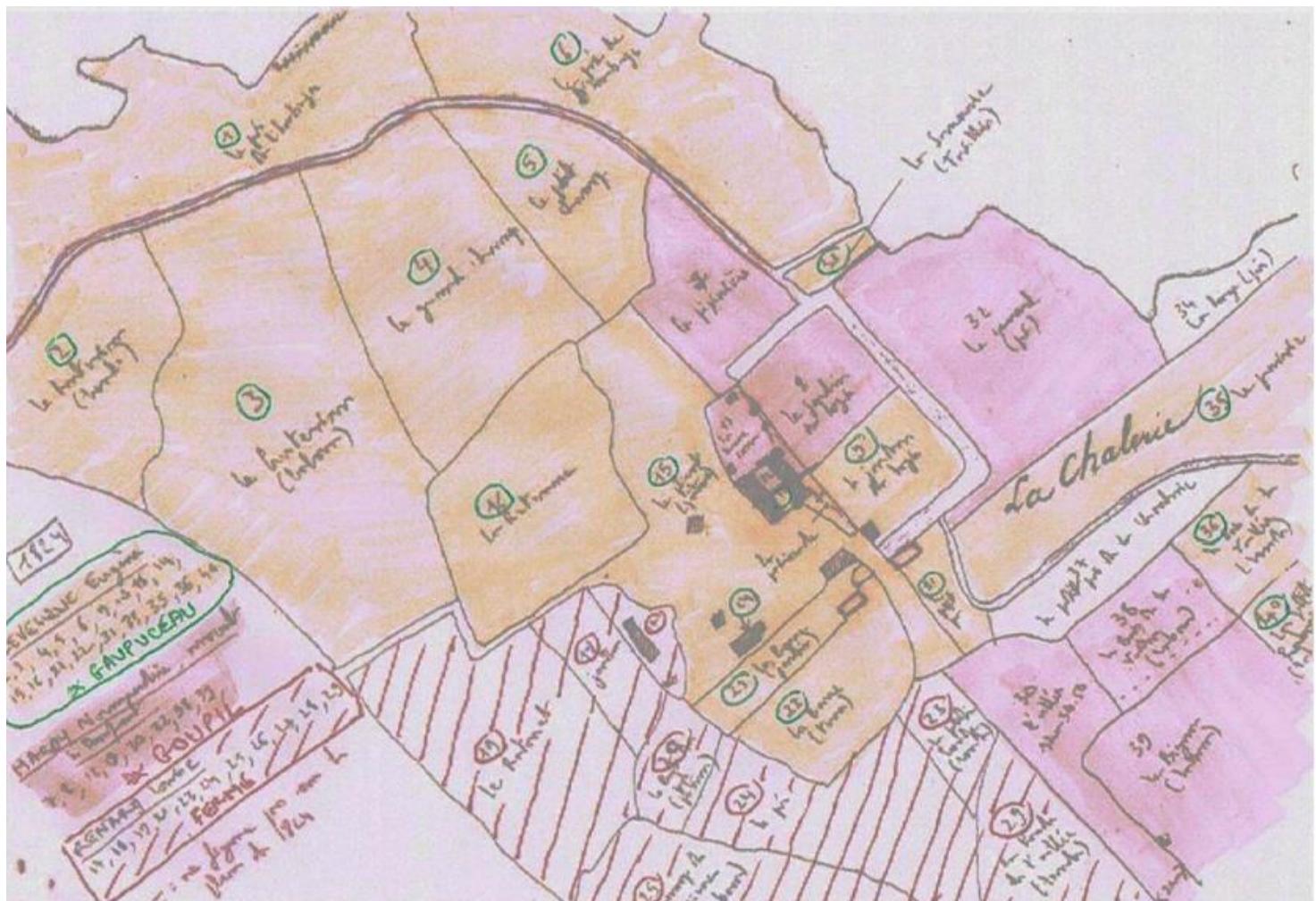
Il est possible que la construction d'autres bâtiments annexes, dont le fournil du manoir, date de la fin du XVIII^e siècle ou du début du suivant.



Plan conservé à la Chaslerie, consécutif à la partition de 1794 mais antérieur au cadastre dit napoléonien de 1824.

(Voir note 52 de la page 52 du présent ouvrage)

⁵⁸ La limite entre ces deux lots traversait le logis ainsi que le « Pournouët ». Cette bizarre partition tenait au fait que, le 21 brumaire an III (ou 27 octobre 1794), lors de la vente à la bougie du bien national, une alliance se forma, pour couvrir la plus forte enchère précédente, entre un sieur Gaupuceau, contrôleur des actes au bureau de Domfront avant la Révolution, et un sieur Goupl, propriétaire demeurant à Domfront (qui avait été préposé par Louis-Marie de Vassy à gérer la Chaslerie durant les dernières années précédant cette tourmente. C'est d'ailleurs en présence de ce sieur Goupl que furent dressés les inventaires révolutionnaires avant la mise en vente du bien national). Ce sieur Goupl revendit son lot (contenant la moitié nord du logis) dès le 15 vendémiaire an IV (ou 5 octobre 1795) mais la partition demeura jusqu'à la réunification intervenue en 1877 lors de l'achat de l'ex-partie Goupl par Charles Levêque, président du tribunal civil de Vire, qui avait hérité en 1876 l'ex-partie Gaupuceau de sa mère, Sophie Adélaïde Roulleaux, veuve de Constant Eugène Levêque ; cette ex-partie Gaupuceau avait été achetée en 1809 par Jean Thomas Roulleaux la Vente (1759-1819), receveur particulier des finances de l'arrondissement de Domfront et père de Sophie Adélaïde Roulleaux.



Plan de la partition révolutionnaire de 1794 (plan dessiné par M. Fourcade).

- En orange (numéros entourés en vert), les parcelles devenues la propriété du sieur Gaupuceau.
 - En rose, les parcelles appartenant au sieur Goupil.
 - En hachure rouge (numéros entourés en rouge), les parcelles appartenant aux propriétaires de la ferme.

B.2. L'utilisation de la Chaslerie à des fins principalement agricoles et les remaniements antérieurs au milieu du XX^e siècle

Tout au long du XIX^e siècle, le manoir garda une fonction principalement agricole et ses bâtiments et autres constructions, peu ou mal entretenus, se détériorèrent le plus souvent de ce fait⁵⁹.

Le premier membre de la famille Levêque⁶⁰ propriétaire de la Chaslerie fut Eugène Constant Levêque Lepail qui la tenait de son épouse, née Sophie Adélaïde Roulleaux la Vente⁶¹.

En 1842, Louis André Goupil, homme très fortuné⁶², épousa Eugénie-Marie Levêque, fille des précédents. Faute de descendance directe de ce couple, c'est le frère d'Eugénie-Marie, Charles Levêque, qui hérita de leur partie du manoir.

Charles Levêque acheta en 1877 le lot qui avait été séparé en 1794, redonnant ainsi à la Chaslerie une unité foncière tout à fait bienvenue.

Le manoir de la Chaslerie, dans son intégrité retrouvée, passa ensuite au fils de Charles, Maurice Levêque.

► Les interventions sur le mur sud de la cour :

Un cadran solaire portant la date de 1813 fut positionné sur le mur sud de la cour, au-dessus de la porte piétonnière⁶³.

► Les interventions sur la chapelle :

Les décors intérieurs, ayant été dès l'origine peints sur un enduit fragile de très médiocre qualité, n'ont guère résisté au heurt de fagots longtemps entreposés au XIX^e siècle dans la chapelle alors vouée à des usages agricoles. Les murs intérieurs de celle-ci furent donc badigeonnés de chaux au milieu de ce siècle⁶⁴, une niche ayant été creusée au-dessus de l'autel afin d'abriter une statue au centre d'un retable alors neuf⁶⁵.

Au sol de la chapelle, quatre dalles d'ardoise et une de marbre⁶⁶ recouvrirent des tombes de la famille Levêque⁶⁷.

⁵⁹ Édouard Herriot, alors président du Conseil, rendit compte des constats qu'il fit à la Chaslerie à l'occasion d'une cure à Bagnoles-de-l'Orne. Il en traite en un paragraphe de son ouvrage *Dans la forêt normande*. Rentré à Paris, il diligenta l'inscription du manoir de la Chaslerie à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1926. Cette inscription couvrait tant les intérieurs que les extérieurs et s'étendait à l'ensemble des constructions et dépendances du manoir.

⁶⁰ Bien que l'orthographe du nom de cette famille ait souvent changé au fil des générations, on a, par souci de simplicité, retenu ici la dénomination Levêque.

⁶¹ Tous deux ont été inhumés dans la chapelle de la Chaslerie où leurs pierres tombales sont visibles.

⁶² Les recherches qui furent confiées en 2017 à Éric Yvard, historien du patrimoine, n'ont établi aucun lien de parenté entre l'acheteur du bien national de la Chaslerie et les frères Goupil (père et oncle de ce Louis André) qui, au milieu du XIX^e siècle, ont édifié le château de Tessé-la-Madeleine (actuelle mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie). Un numéro spécial de *L'Illustration*, daté de 1927, indique que ces frères Goupil avaient détenu « une des plus grandes fortunes de France », résultant notamment de fournitures aux armées. Les aventures de ces Goupil ont inspiré l'écrivain Paul Féval (dont l'œuvre la plus connue est le roman *Le Bossu*) dans son roman *La Rue de Jérusalem*, troisième volume de la série *Les Habits noirs* paru en 1868.

⁶³ D'après le bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne : Tome XLIII - publié en 1924.

⁶⁴ Date de cette époque le décor de pierres peint autour des fenêtres ainsi que le début de l'usage de la chapelle comme sépulture de membres de la famille Levêque.

⁶⁵ Ce qui a fini de faire disparaître la totalité du décor Louis XIV à cet endroit précis.

⁶⁶ Les plus anciennes datent du XIX^e siècle.

⁶⁷ Henri Levêque et son épouse furent enterrés là respectivement en 1963 et 1970. Parmi les autres dalles en attente, l'une est déjà gravée au nom de Pierre-Paul Fourcade.

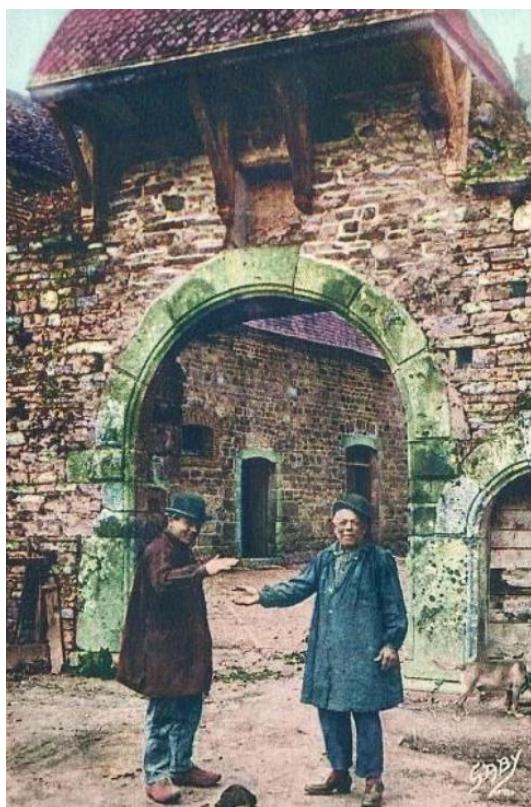
► Les interventions sur les écuries :

La façade des écuries a subi de nombreux remaniements depuis la construction de cette aile. Il devait exister une porte charretière sur cour à l'origine. Les vestiges de cette porte dont demeurent les fondations sont visibles sur d'anciennes photographies ; son linteau était en bois.

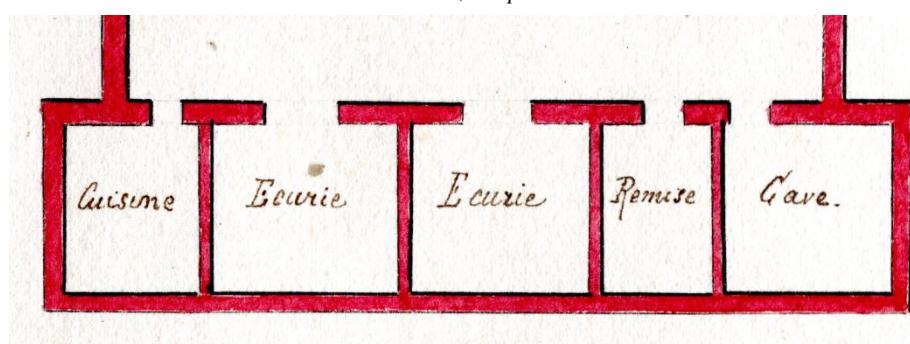
Au cours du XIX^e siècle, cette porte fut remplacée par une porte plus petite et par une fenêtre mais, dans un premier temps, le linteau en bois fut conservé.

D'après un croquis de 1883 qui nous est parvenu, nous notons que la façade est comportait alors diverses portes. Une photo du milieu du XX^e siècle montre la présence d'une petite baie avec un encadrement en briques. En 1883, il n'y aurait toujours pas eu d'ouverture vers l'ouest, tant sur les écuries que sur le colombier.

On peut dater du XIX^e siècle le changement du parement extérieur de pierres du bas de la façade ouest du rez-de-chaussée des écuries⁶⁸.



Carte postale du milieu du XX^e siècle.
On aperçoit les deux portes des écuries et la baie en briques.
À gauche, Henri Levèque, fermier et homonyme du propriétaire.
À droite, son père.



Croquis de 1883 (conservé à la Chaslerie).

⁶⁸ Sans doute pour essayer de mettre un terme aux dégâts des eaux récurrents dus à des infiltrations d'eaux pluviales.

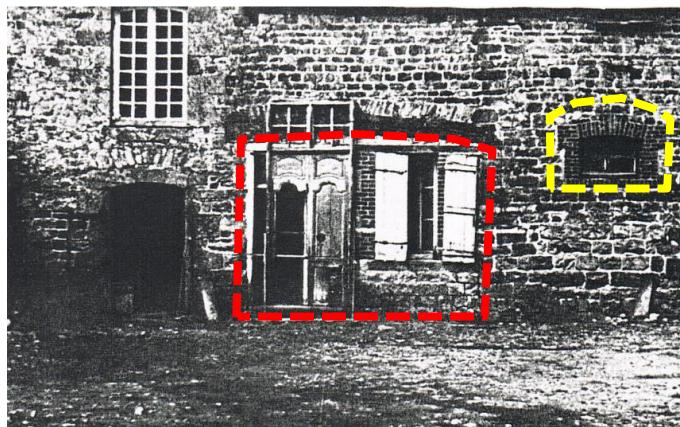


Photo ancienne sur laquelle on aperçoit le linteau en bois de l'ancienne porte charretière comblée par une plus petite porte et une fenêtre.

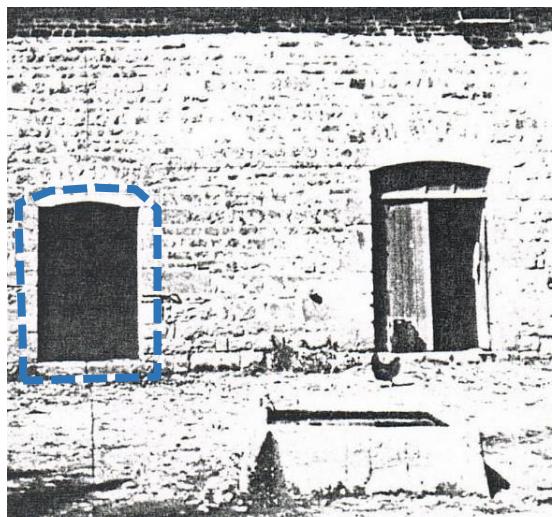


Photo ancienne sur laquelle on aperçoit les deux portes des écuries.



Façade est des écuries.
En rouge : emplacement de l'ancienne porte charretière.
En jaune : emplacement de la petite baie en briques.
En bleu : emplacement de la porte de la 2^e écurie.

Au début du XX^e siècle, les façades des écuries firent l'objet de nombreux remaniements d'inspiration agricole⁶⁹.

⁶⁹ En particulier, côté cour, la petite porte qui mène à la remise du plan de 1883 fut transformée en fenêtre et la petite baie de briques fut agrandie, de même que la baie voisine. La porte qui menait à la deuxième écurie fut bouchée. Côté ouest, la grande porte fut percée.

► Les interventions sur le logis :



Une nuit de 1884, la foudre provoqua un incendie qui fit disparaître la plupart des pièces de bois du logis⁷⁰ et brisa les marches en granit de l'escalier ou en modifia la couleur. Les linteaux de fenêtres et la cheminée du rez-de-chaussée furent de même altérés⁷¹.

Avant la reconstruction de la charpente dans un tel contexte d'urgence et de dévastation, le logis fut arasé d'environ soixante centimètres⁷², ce qui fit disparaître les linteaux de pierre des grandes baies de l'étage ainsi que les lucarnes d'un modèle comparable à celles du manoir de la Guyonnière à Saint-Jean-des-Bois.

La toiture fut alors reconstruite rapidement.

*Souche centrale du logis.
Le jet d'eau montre de combien
fut abaissée la toiture à la suite
de l'incendie de 1884.*



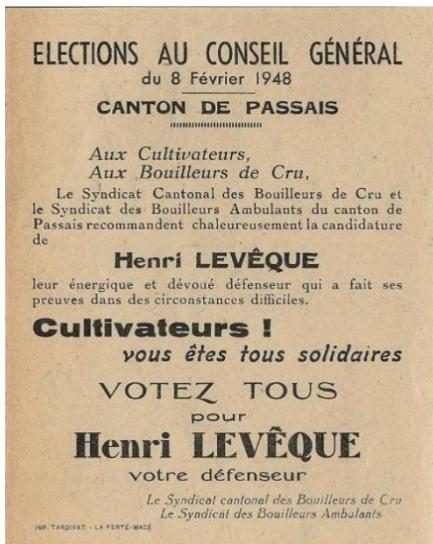
Les linteaux de la plupart des fenêtres du logis ont subi l'incendie de 1884.

⁷⁰ Le grenier du logis servait à stocker du fourrage ou des fagots, ce qui facilita la propagation de l'incendie.

⁷¹ On conserve quelques portes et une cheminée de chêne alors démontée.

⁷² Comme en témoigne la soixantaine de centimètres de distance entre le jet d'eau de la cheminée centrale et la couverture.

B.3. Du milieu du XX^e siècle jusqu'à 1991



Tract électoral d'Henri Levêque en 1948.

► Les interventions sur le logis :



Cheminée du rez-de-chaussée provenant du manoir de la Jarrière à Torchamp.

À partir des années 1950⁷³, l'intérieur du logis⁷⁴ fit l'objet d'importants travaux.

Henri Levêque fit poser deux cheminées de granit, l'une au rez-de-chaussée dans la salle à manger actuelle⁷⁷, la seconde à l'étage et au-dessus de la première⁷⁸.

À l'origine, il n'existait pas de cheminée à l'étage sur le pignon nord du logis. C'est la cheminée des cuisines du rez-de-chaussée qui permettait de chauffer cette pièce.

⁷³ C'est en 1947 qu'Henri Levêque a accepté de faire partie des donataires d'une tante et en 1952 qu'il est devenu seul propriétaire de la Chaslerie. Pour plus de détails sur ces circonstances, voir www.chaslerie.fr/blog/message/2034 et www.chaslerie.fr/blog/message/2035.

⁷⁴ Ils eurent en effet un recours très fréquent au ciment et à des matériaux le plus souvent médiocres. À la décharge d'Henri Levêque, il avait hérité de la Chaslerie dans un très triste état dans l'immédiat après-Seconde Guerre mondiale, époque où le pays avait d'autres priorités que le bon entretien des monuments historiques.

⁷⁵ Donc postérieurement à l'arrêté d'inscription de la Chaslerie à l'I.S.M.H. (1926) et sans qu'on ait retrouvé les autorisations formelles correspondantes.

⁷⁶ Avant cette intervention, le logis était très fortement dégradé, particulièrement dans sa partie nord. La tradition orale rapporte que les cheminées y étaient béesantes, qu'il n'y avait plus rien entre le sol et la charpente (restituée après l'incendie de 1884) et que le volume ainsi dégagé était colonisé par de nombreux volatiles.

⁷⁷ Elle provient du manoir de la Jarrière à Torchamp, qui était de longue date une propriété Levêque.

⁷⁸ Datant du début de la guerre de Cent Ans, elle provenait du manoir de Mebzon à Sept-Forges (Henri Levêque l'aurait obtenue par échange contre du mobilier de cuisine).

Dans les années 1970, furent installées⁷⁹, dans le salon du logis, des boiseries de récupération⁸⁰.



Boiseries du salon du rez-de-chaussée du logis.

⁷⁹ À l'initiative, semble-t-il, de François Levêque, selon une facture retrouvée.

⁸⁰ Ces boiseries proviennent d'un immeuble du quartier de la rue de l'Alboni à Paris, immeuble qui aurait été habité (et peut-être construit) par les Goupil alliés aux Levêque. Il ressort d'actes notariaux du milieu du XX^e siècle (voir note 73 ci-dessus) que la famille Levêque était alors propriétaire de plusieurs logements aux 5 et 6 rue de l'Alboni et 2 square de l'Alboni à Paris.

► Les interventions sur les écuries et le pavillon du colombier :

Dans les années 1950, les écuries et le pavillon du colombier furent remaniés par Henri Levêque de manière à installer, dans la moitié sud de l'aile ouest, un logement qu'il dota de nombreuses baies se voulant de style XVIII^e siècle (certaines des nouvelles baies ainsi décidées sont marquées en jaune sur les photos du bas de cette page).

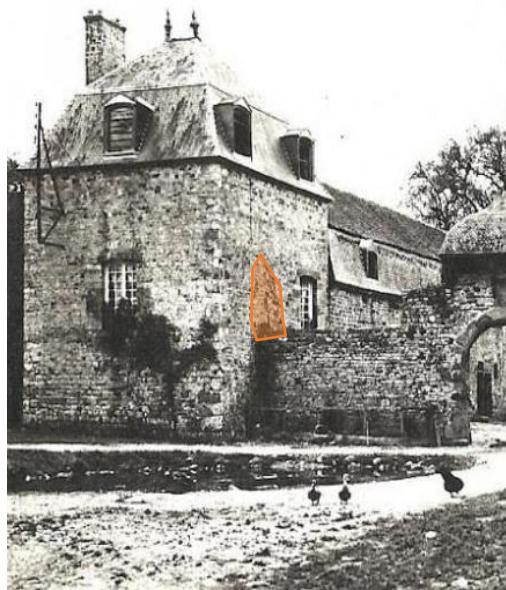
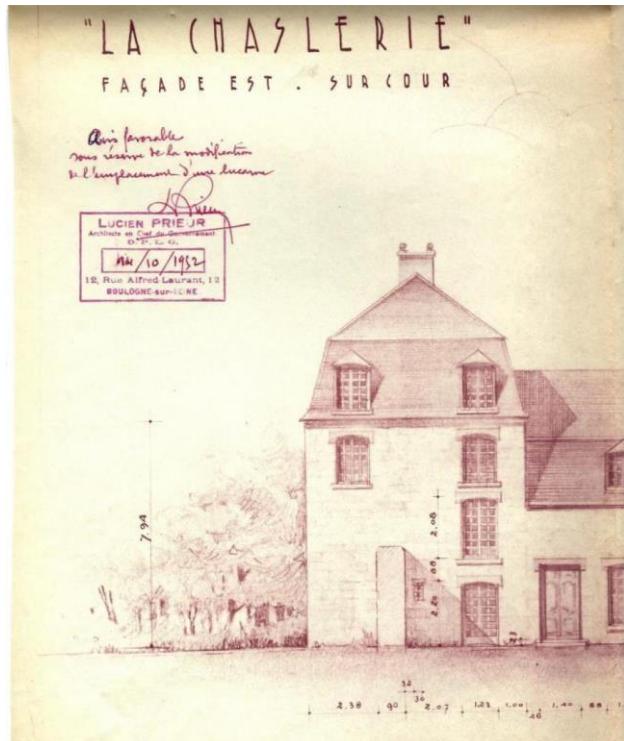


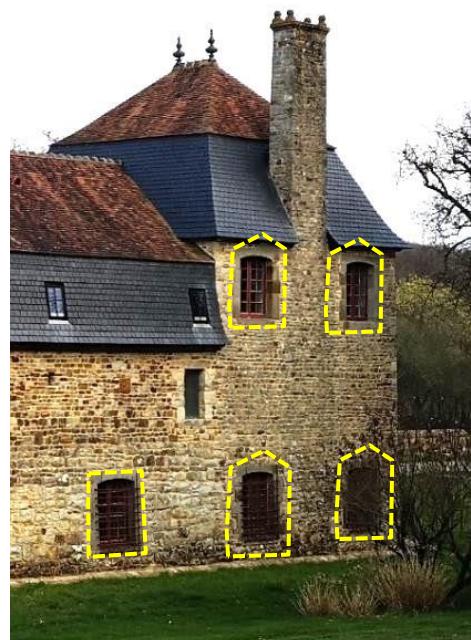
Photo ancienne du pavillon du colombier.
En orange, on remarque les traces d'arrachement
suite à l'abaissement du mur au XVIII^e siècle.



Plan de projet pour le percement des baies
sur la façade est des écuries.



Façade est du pavillon
du colombier.



Façade ouest du pavillon
du colombier.

À l'occasion de cette campagne de travaux, des baies carrées furent ajoutées au deuxième étage de chacune des façades est et ouest du colombier, ce qui fit disparaître nombre de trous de colombe⁸¹. Sur la façade est des écuries, diverses autres ouvertures furent percées ou modifiées tandis que, sur la façade ouest du colombier, trois baies carrées supplémentaires furent percées au rez-de-chaussée.

Un escalier intérieur très mal conçu fut posé pour desservir, jusqu'aux combles du colombier, les différents niveaux de la partie alors aménagée.



*Première volée de l'escalier intérieur des écuries, volée qui fut
prolongée par H. Levêque.*

Sans doute pour essayer de remédier à l'humidité des murs de façade, ceux-ci furent généreusement enduits intérieurement de ciment.

⁸¹ La destruction des trous de colombe se poursuivit sur les deux autres côtés de la nouvelle pièce d'habitation du deuxième étage du colombier, pour y substituer des rangements pris dans l'épaisseur des murs.

► Le pavillon Louis XIII :

La charpente et la couverture du pavillon Louis XIII s'effondrèrent, faute d'entretien, en 1931. Dans les années 1970, elles furent restaurées par François Levêque qui ajouta un linteau de granit atypique à la lucarne sur cour. Il fit également poser des boiseries de récupération sur les murs du niveau R+1 et des tomettes au sol de ladite pièce.



Pavillon Louis XIII avant 1931.



Pavillon Louis XIII écroulé.



La Chaslerie au terme de la campagne de travaux d'Henri Levêque



Photo actuelle du pavillon Louis XIII.

► Le bâtiment nord rendu habitable :

L'aile nord, dont la fonction était jusqu'alors agricole, fut transformée pour devenir habitable dans les années 1970. Des baies de forme carrée furent percées sur la façade sud donnant sur la cour ainsi que sur la façade nord qui fut alors dotée de deux châssis de fenêtres de toit et d'une porte donnant sur l'arrière-cour.



Photo des années 1930. On aperçoit au fond une large porte.



Photo des années 1990. On remarque diverses ouvertures carrées, des châssis de toit et une porte ouvrant vers l'arrière-cour.

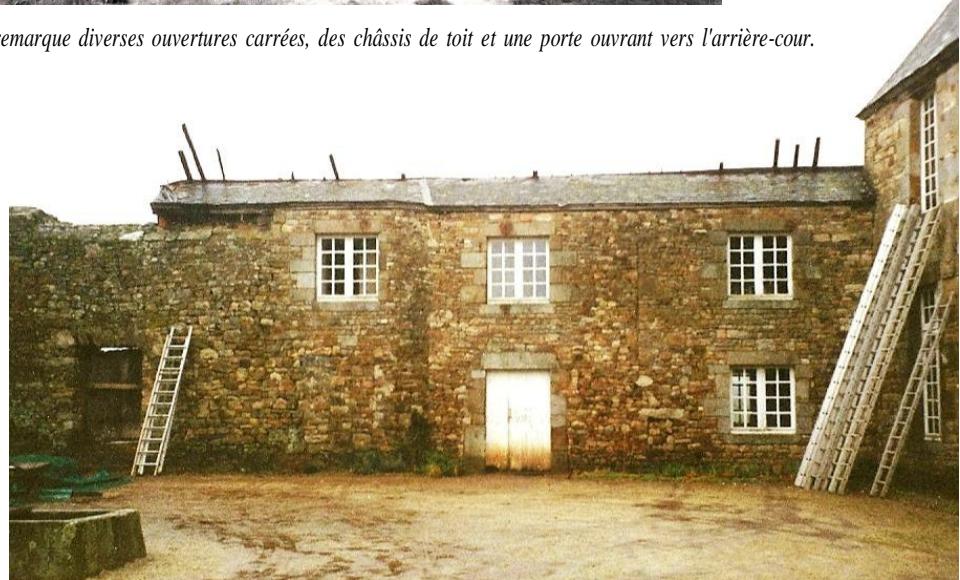


Photo des années 1990. De nombreuses carrées furent percées dans les années 1970.

► L'ancienne mare :

Henri Levêque fit assécher la mare⁸² située devant le porche pour que l'avenue qui mène au manoir arrive directement au porche et ne forme plus un virage dans l'avant-cour. Il créa ensuite deux parterres d'herbe.



Photo aérienne de 1955. La mare est toujours présente (en bleu sur la photo).



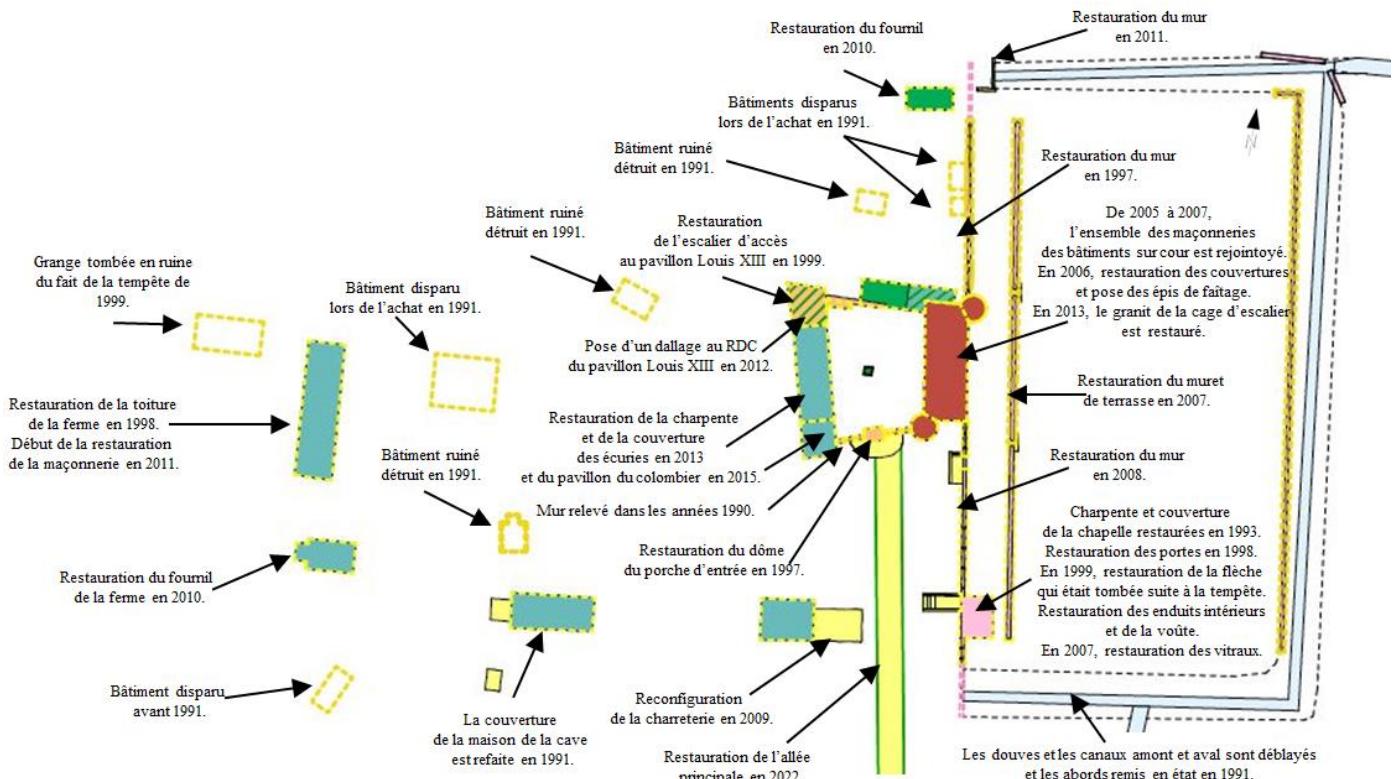
Photo aérienne de 1961. La mare a laissé place aux parterres d'herbe. La couverture du pavillon Louis XIII n'a pas encore été restaurée. Le pressoir (actuelle charreterie) a été amputé pour redresser l'allée.

⁸² La tradition orale a rapporté que, durant la Seconde Guerre mondiale et pour échapper à une réquisition de l'Occupant (le manoir servant alors d'atelier de réparation des engins allemands), le fermier, dénommé Henri Levêque (sans lien de parenté avec la famille des propriétaires), put rendre un tracteur inutilisable en l'immergeant dans cette mare.



La cour de la Chaslerie du temps de François Levèque.

C. Les travaux menés depuis 1991



Chronologie relative :



Bâtiments datant du règne de Henri IV (1589-1610):



Régence de Marie de Médicis (1610-1617): construction de la chapelle et du mur de banc de tir.



Règne de Louis XIII (1617-1643):
construction du pavillon Louis XIII et de son aile.
La cour est fermée par un mur d'enceinte dont l'entrée
au sud est marquée par un porche.



Fin de règne de Louis XIV et règne de Louis XV (1700-1774):
construction des écuries, du colombier et de plusieurs dépendances.



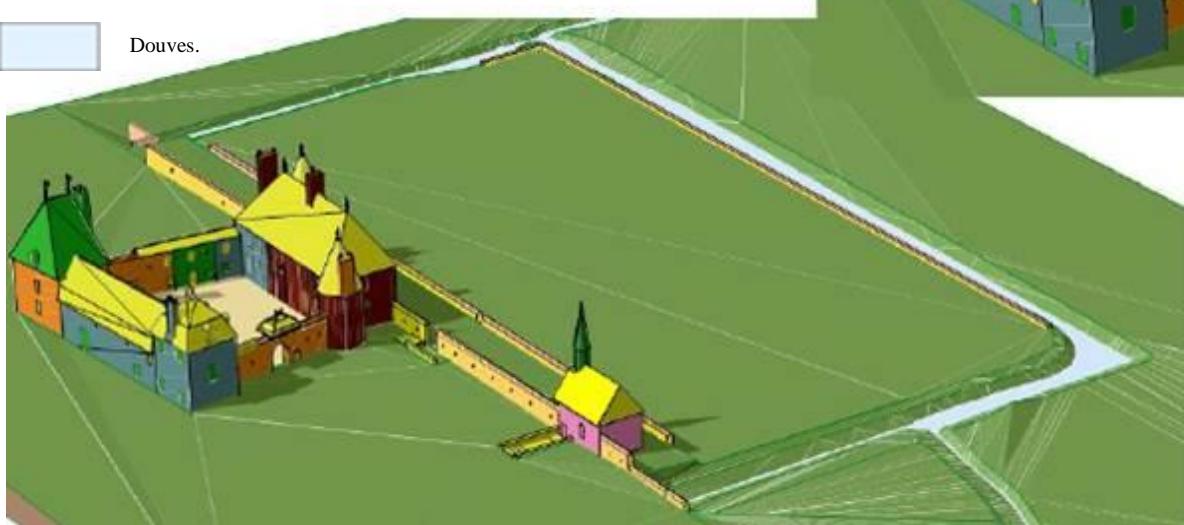
XIX^e - XX^e siècles.



Les travaux menés depuis 1991.



Douves



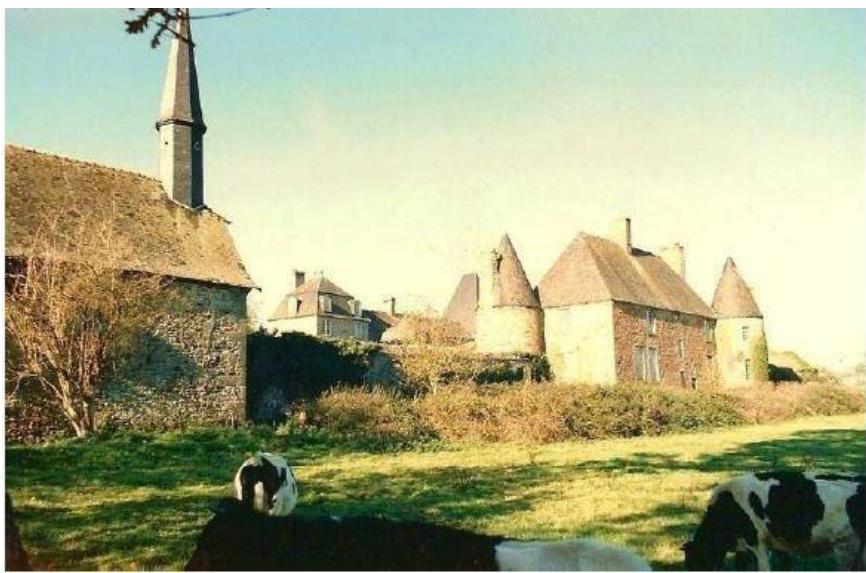
Alors que le manoir de la Chaslerie était inoccupé depuis une douzaine d'années, il fut vendu à M. et Mme Pierre-Paul Fourcade par François Levêque en 1991.

Depuis cette date, les nouveaux propriétaires ont entrepris de nombreux travaux de restauration sur l'ensemble de la propriété⁸³. La priorité a dû être donnée aux travaux extérieurs. Quant aux travaux intérieurs, ils ont rapidement consisté à détruire les apports de la seconde moitié du XX^e siècle, afin d'éliminer les mauvais matériaux et de corriger les partis architecturaux les plus contestables. Ces travaux intérieurs ont eu pour effet direct de réduire temporairement le nombre de mètres carrés habitables de la Chaslerie.

- En 1991, les douves furent déblayées et les abords remis en état (ils étaient envahis de ronces). La couverture de la maison de la cave fut restaurée.

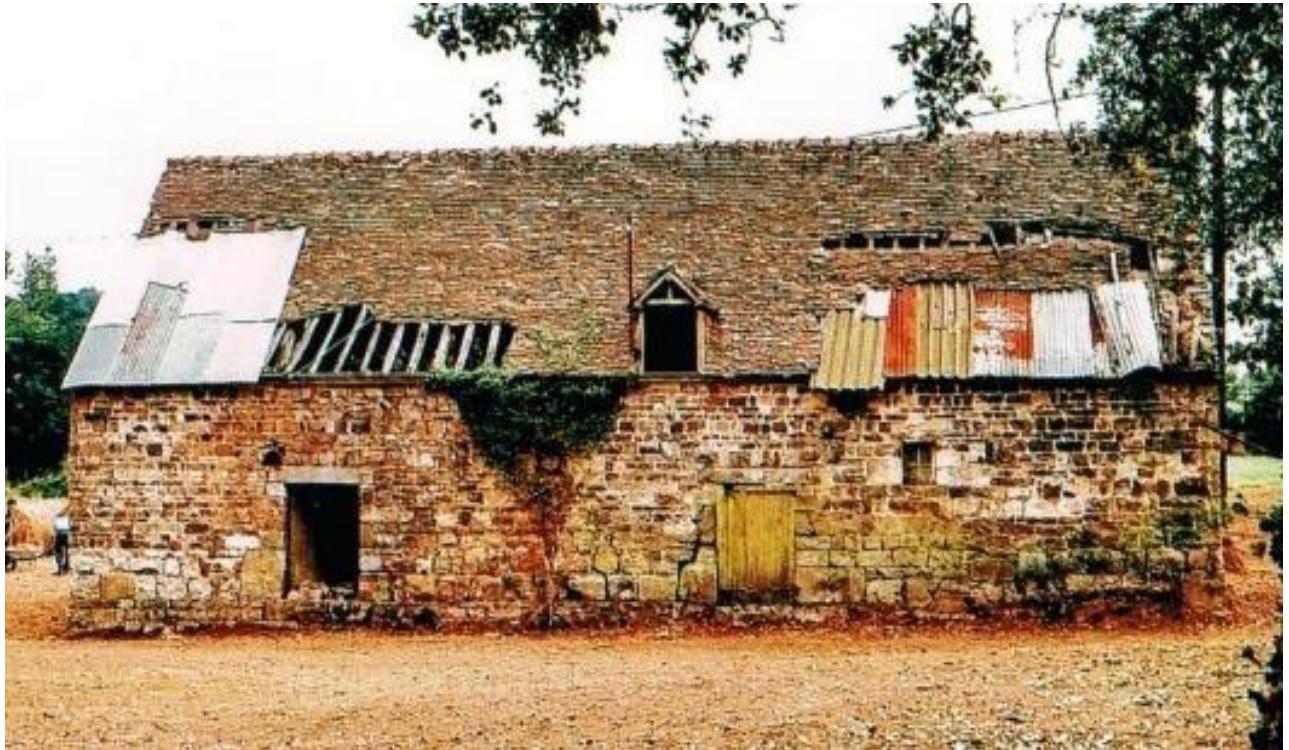


La Chaslerie en 1991.



La Chaslerie en 1991 (la chapelle servait alors de corral au fermier).

⁸³ Les autorisations administratives correspondantes font l'objet d'une énumération aussi complète que possible dans un message récapitulatif du site internet de la Chaslerie (<http://www.chaslerie.fr/blog/message/48835>).



Façade nord de la cave avant sa restauration.



Façade nord de la cave après sa restauration.

- En 1992, la restauration du fournil du manoir fut entreprise. Un drainage sera réalisé autour du bâtiment en 2012.



Fournil du manoir en 1991.



Fournil du manoir en cours de restauration en 1992.



Le fournil du manoir après la restauration de cette dépendance.

- En 1993, la charpente et la couverture de la chapelle furent restaurées. Il en alla de même en 1998 pour les portes de la chapelle⁸⁴. Celle du nord, au bout de la terrasse, est surmontée d'une niche, frappée de l'écu des Ledin, dans laquelle on trouve une statue de sainte Anne⁸⁵ à qui fut dédiée la chapelle. La flèche de la chapelle tomba lors de la tempête de 1999 ; elle fut relevée par la suite.



Restauration de la charpente de la chapelle en 1993.



Flèche de la chapelle tombée lors de la tempête de 1999.

⁸⁴ Toutes deux percées d'un judas et ornées intérieurement de l'écu des Ledin.

⁸⁵ Sculptée en 2010 dans un bloc de granit de Louvigné par Pascal Poirier, « un des meilleurs ouvriers de France ».

- En 1996, la toiture de l'une des granges fut restaurée. Malheureusement, cette grange fut détruite par la tempête de 1999 qui endommagea les parties les plus vacillantes de la Chaslerie.
- En 1997, le dôme du porche d'entrée, chef-d'œuvre de couverture, fut entièrement restauré.



Restauration du dôme en 1997.



Dôme restauré.

La même année, le mur de banc de tir nord fut restauré.



Le mur de banc de tir nord avant sa restauration.



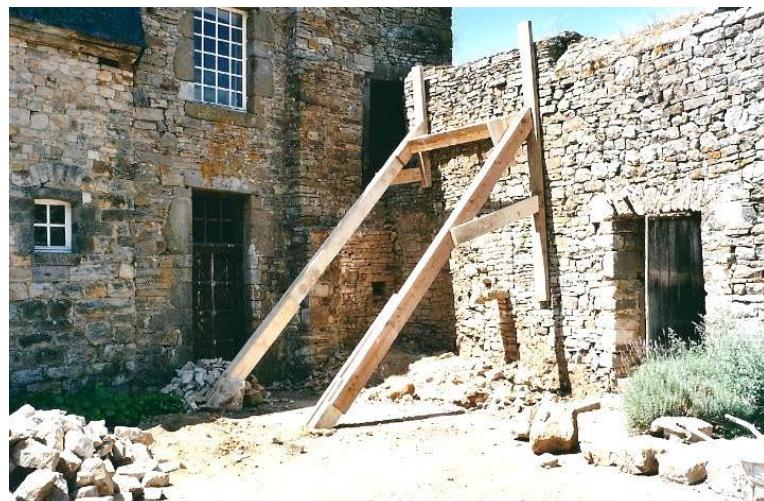
Le mur de banc de tir nord et le muret de terrasse restaurés.

- En 1998, la toiture de la ferme fut restaurée.
- En 1999, la voûte en châtaignier de la chapelle ainsi que ses peintures murales furent restaurées.



Restauration des peintures murales de la chapelle.

La même année, l'escalier d'accès au pavillon Louis XIII à partir de la cour fut restauré.



Restauration de l'escalier extérieur du pavillon Louis XIII.



Escalier extérieur du pavillon Louis XIII restauré.

- De 2005 à 2007, l'ensemble des maçonneries du manoir fut rejointoyé.



Tour nord-est en cours de rejointolement.

- En 2006, les couvertures du logis et des deux tours attenantes furent restaurées. Des épis de faîlage en terre cuite furent réalisés à cette occasion.⁸⁶



La couverture du logis après restauration, avec épi de faîlage.



Les épis de faîlage du pavillon Louis XIII.

⁸⁶ Finalement, les dix épis de faîlage de la Chaslerie ont été restaurés.

- En 2007, le muret de terrasse du Pournouët fut restauré.

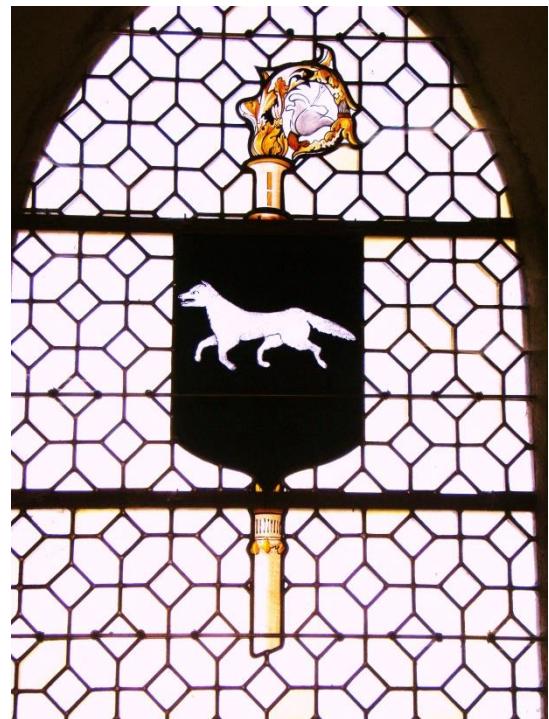


Muret de terrasse en cours de restauration.

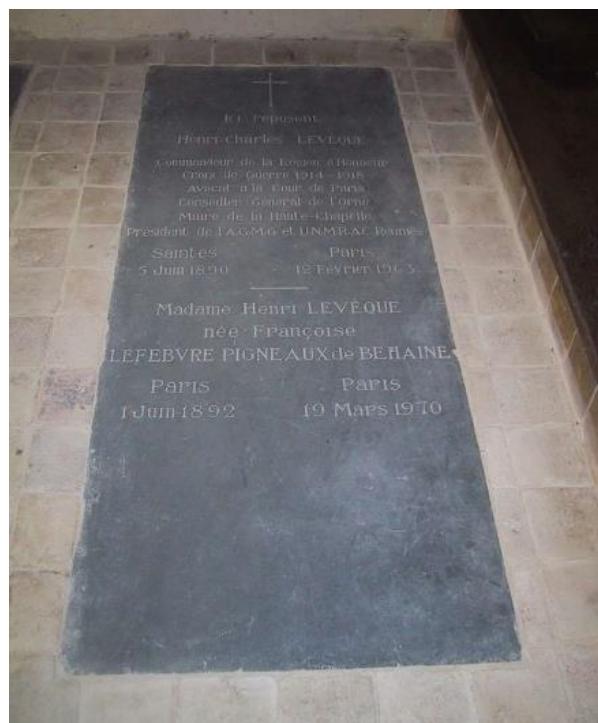
La même année, une lucarne du logis, la girouette et les vitraux de la chapelle furent restaurés. Le vitrail de la baie ouest fut alors décoré du blason de la famille Ledin (avec le heaume de chevalier)⁸⁷ ; celui de la baie orientée au levant, de l'ancien écu de Lonlay (avec la crosse d'abbé). Au sol de la chapelle, quatre dalles d'ardoise, comparables à celles du XIX^e siècle, et une de marbre furent installées⁸⁸.



Lucarne du logis restaurée.



Le vitrail est.



Une des tombes de la chapelle.

⁸⁷ Voir page 18.

⁸⁸ Une dalle en attente est déjà gravée au nom de Pierre-Paul Fourcade avec sa devise en béarnais (« *Arissou arissat, castagne lucente* », allusion à la châtaigne, que l'on peut traduire par « *Qui s'y frotte s'y pique, mais il gagne à être connu* »).

- En 2008, le muret de douve au sud de la chapelle et celui entre la chapelle et le logis furent restaurés.



Le mur ouest de la douve sud avant sa restauration.



Le mur ouest de la douve sud après sa restauration.



Le muret de terrasse et le mur de banc de tir sud avant leur restauration.



Le mur de banc de tir sud en cours de restauration.



Le mur de banc de tir sud et le muret de terrasse après leur restauration.

Toujours en 2008, de gros travaux furent réalisés dans le bâtiment nord. Les fenêtres carrées de la façade donnant sur cour furent affinées. La porte de la façade nord donnant sur le jardin fut remplacée par une fenêtre identique aux autres.



La façade sud de l'aile nord en avril 2006 avant sa restauration.



La façade sud de l'aile nord après sa restauration.



Début de la dérestauration intérieure du bâtiment nord.

- En 2009, restauration du parvis de la chapelle.



La chapelle et son parvis après leur restauration.

À l'origine, le bâtiment de la charreterie, ancien pressoir daté du XVIII^e siècle, était plus long. Grâce aux photos aériennes, on constate qu'une partie de la charreterie s'écroula entre 1965 et 1969. Les maçonneries de ce bâtiment furent restaurées en 2009.



Photo aérienne de 1965.



*Photo aérienne de 1969.
On remarque qu'une partie de l'ancien pressoir est ruinée.*



L'ancien pressoir dans les années 1990.



L'ancien pressoir, actuelle charreterie.

- En 2010, restauration de la couverture de la charreterie. Le fournil de la ferme fut également restauré.



Fournil de la ferme avant sa restauration.



Fournil de la ferme restauré.

- En 2011, la ferme fit l'objet de travaux de restauration de même que le mur ouest de la douve nord.



Mur ouest de la douve nord avant sa restauration.



Mur ouest de la douve nord en cours de restauration.



Mur ouest de la douve nord après sa restauration.

- En 2012, un dallage de granit⁸⁹ fut posé dans le pavillon Louis XIII.

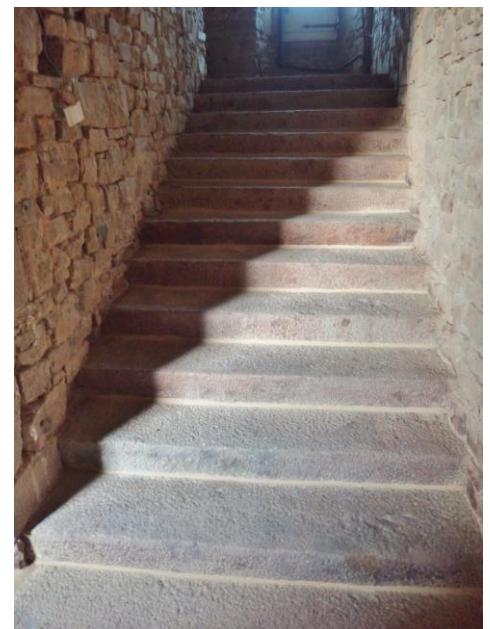


Pose du dallage de récupération au rez-de-chaussée du pavillon Louis XIII.

- En 2013, les marches de l'escalier du logis furent restaurées. Il fallut brocher chaque marche avec une tige de fibre de verre puis effacer les fissures ou compléter les parties manquantes à l'aide d'un mélange de résine et de poudre de granit de la même couleur.



La troisième volée de l'escalier du logis en cours de restauration.



La troisième volée de l'escalier du logis après sa restauration.

⁸⁹ Ce dallage provient d'un ancien relais de poste situé sur la route de Domfront à Ceaucé.

La même année, la charpente et la couverture des écuries furent restaurées⁹⁰. À cette occasion, pour remplacer, comme cela était nécessaire, les blocs et les sablières, il fallut surélever temporairement l'ensemble de la charpente, ce qui fut fait en un bloc grâce à des vérins.



La charpente des écuries soulevée d'un bloc pour permettre sa restauration.



La couverture des écuries en fin de restauration.

⁹⁰ Sur un plan général, on peut noter que les bâtiments nobles de la Chaslerie (logis, tour Louis XIII et chapelle) sont couverts d'ardoises, les dépendances agricoles (ferme, fournils, cave, charreterie) de tuiles et les bâtiments de statut intermédiaire (écurie, colombier, bâtiment nord) d'une juxtaposition d'ardoises (notamment sur les brisis) et de tuiles (notamment sur les terrassons).

Comme signalé en page 50, cette concomitance de tuiles et d'ardoises résulte du fait que les deux sont d'usage traditionnel dans cette partie du bocage.

- En 2015, restauration de la charpente et de la couverture du pavillon du colombier. Comme sur les écuries, le terrasson est couvert par de la tuile et le brisis par des ardoises, donnant un aspect bicolore à l'ensemble.



La charpente du colombier en cours de restauration.



Vue sur les combles du colombier et sur les boulins après leur restauration.



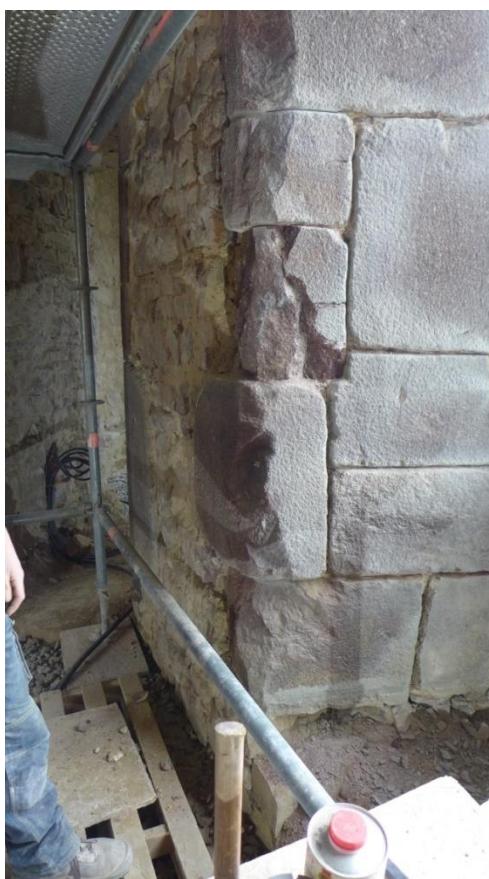
Le colombier après la restauration de sa charpente et de sa couverture.

- Entre 2016 et 2024, les travaux ont été freinés par diverses considérations le plus souvent d'ordre administratif. Ils se sont néanmoins poursuivis, mais à un rythme ralenti.
- En 2018, des forages entrepris à quelques mètres au sud de la charreterie ont démontré la présence d'un flux d'eau tiède à une profondeur d'une soixantaine de mètres, permettant d'envisager un chauffage de l'ensemble du manoir par aquathermie.



Puits artésien apparu lors d'un forage initialement prévu pour un chauffage par géothermie.

- En 2019, différents granits ont été restaurés à l'intérieur du logis.



Avant et après la restauration en 2019 des granits d'une fenêtre du logis.

- La découverte fortuite, dans la cour, de vestiges ignorés jusqu'alors d'un ancien pavé partiel et en très mauvais état a freiné depuis 2020 la pose de tuyauterie nécessaires, notamment pour le chauffage des bâtiments sur cour, dans l'hypothèse, toujours privilégiée en 2025, où la chaufferie centrale du manoir serait installée sous la charreterie⁹¹.

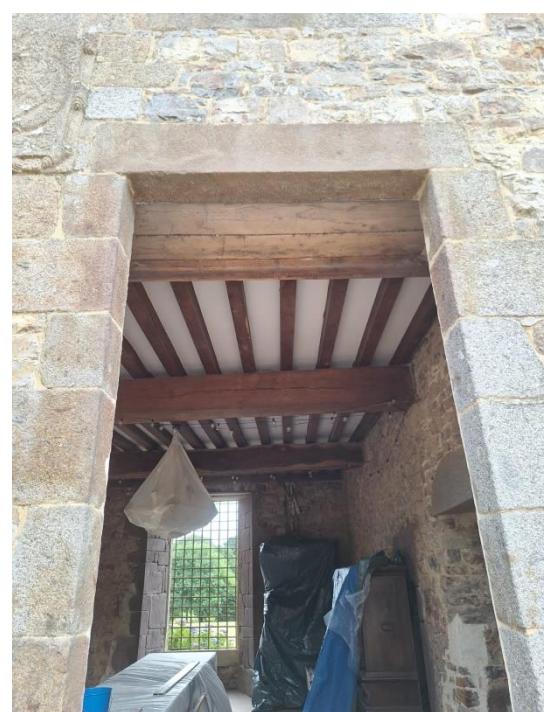


Les vestiges découverts en 2019 d'un pavé au sol d'une petite moitié de la cour contemporaine..

- En 2025, le chantier de restauration du logis a pu prendre un nouvel élan avec une première tranche de travaux sur ses menuiseries extérieures.



Le linteau d'une fenêtre du logis avant sa restauration.



Le linteau de la même fenêtre après la restauration de son granit.

⁹¹ En 2025, les dernières réflexions en cours privilégient un chauffage par géothermie profonde.



À l'été 2025, lors du redémarrage du chantier.

En résumé, depuis 1991, l'accent a toujours été mis sur la restauration des extérieurs de la Chaslerie, l'installation d'un confort intérieur minimum étant constamment reléguée à des temps meilleurs. C'est là un parti atypique, qui s'explique probablement par le tempérament à la fois perfectionniste et précautionneux du maître d'ouvrage mais qui a permis, après des efforts continus le temps d'une génération humaine, que la Chaslerie retrouve, aux yeux des visiteurs extérieurs, une partie de son lustre d'antan.

En 2025, sur les 2248 m² de surface SHOB que compte la Chaslerie (c'est-à-dire y compris l'épaisseur des murs et la surface des combles, sachant qu'il n'y a pas de sous-sols), la partie restaurée et chauffable ne dépasse pas 100 m², ce qui contraint fortement l'organisation de spectacles et d'autres activités culturelles d'intérêt général dans un cadre pourtant si manifestement propice.

D'où les réflexions menées dans le cadre de l'étude de diagnostic d'ensemble confiée à M. Paquin pour préparer l'avenir du monument.

D. L'avenir projeté de la Chaslerie

Une petite impatience ruine un grand projet.
CONFUCIUS

*Le projet est le brouillon de l'avenir.
Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons.*
Jules RENARD

Alors que les propriétaires actuels de la Chaslerie se considèrent comme vieillissants, les conditions d'une transmission familiale du monument continuent d'être recherchées. En tout état de cause, Pierre-Paul et Carole Fourcade se sont attachés de longue date à **préparer un avenir du monument conforme à l'intérêt général.**

L'adhésion de bénévoles et du public a ainsi été recherchée par l'intermédiaire d'associations créées autour du manoir comme « Les amis de la Chaslerie »⁹², l'« Association pour le Développement Durable de l'Ouest Ornais et de ses Environs (A.D.D.O.O.E.) »⁹³, l'« Association pour l'Insertion professionnelle des Jeunes dans l'Ouest Ornais, le Sud-Manche et le Nord-Mayenne (APIJOMM) »⁹⁴, « *La SVAADE* »⁹⁵ (initialement « Association pour la promotion et la défense du Spectacle Vivant et de l'Artisanat d'Art dans le Domfrontais et ses Environs ») ou encore « Domfront-Patrimoine au Carré »⁹⁶.

En liaison avec les propriétaires du manoir, l'idée a ainsi émergé puis a été confirmée que **la Chaslerie présente un cadre idéal pour la pérennisation de classes de maître et de résidences d'artistes ou de jeunes scientifiques et, plus généralement, d'activités culturelles ou touristiques élargissant le rayonnement du Domfrontais bien au-delà des limites du bocage.**

Cette conclusion, qui ne fait plus de doute, ressort de l'expérience très réussie de la quarantaine de « spectacles de qualité et à bas coût pour le public » présentés dans le cadre du manoir, depuis 2020 jusqu'à l'année de parution du présent ouvrage⁹⁷.



En 2020, premiers concerts à la Chaslerie de l'« Ensemble Correspondances » de Sébastien Daucé.

⁹² Fondée dès 1991 et ayant son siège à la Chaslerie, elle assure depuis mars 2025 la présidence de « *La SVAADE* ».

⁹³ Fondée en 2012 et ayant son siège à la Chaslerie, cette association a donné son nom à une jurisprudence du Conseil d'État de 2022 selon laquelle les projets éoliens sont soumis au respect des chartes des parcs naturels régionaux.

⁹⁴ Fondée en 2016 et ayant son siège à la Maison des Associations de Domfront en Poirai.

⁹⁵ Fondée en 2020 avec une impulsion financière de la Région Normandie en faveur du spectacle vivant en période de Covid, elle a son siège à la Maison des Associations de Domfront en Poirai.

⁹⁶ Fondée en 2023 et ayant son siège à la Maison des Associations de Domfront en Poirai, elle est devenue depuis mars 2025 le trésorier-adjoint de « *La SVAADE* ».

⁹⁷ Pour davantage d'informations sur ces animations culturelles, voir Annexe 6.

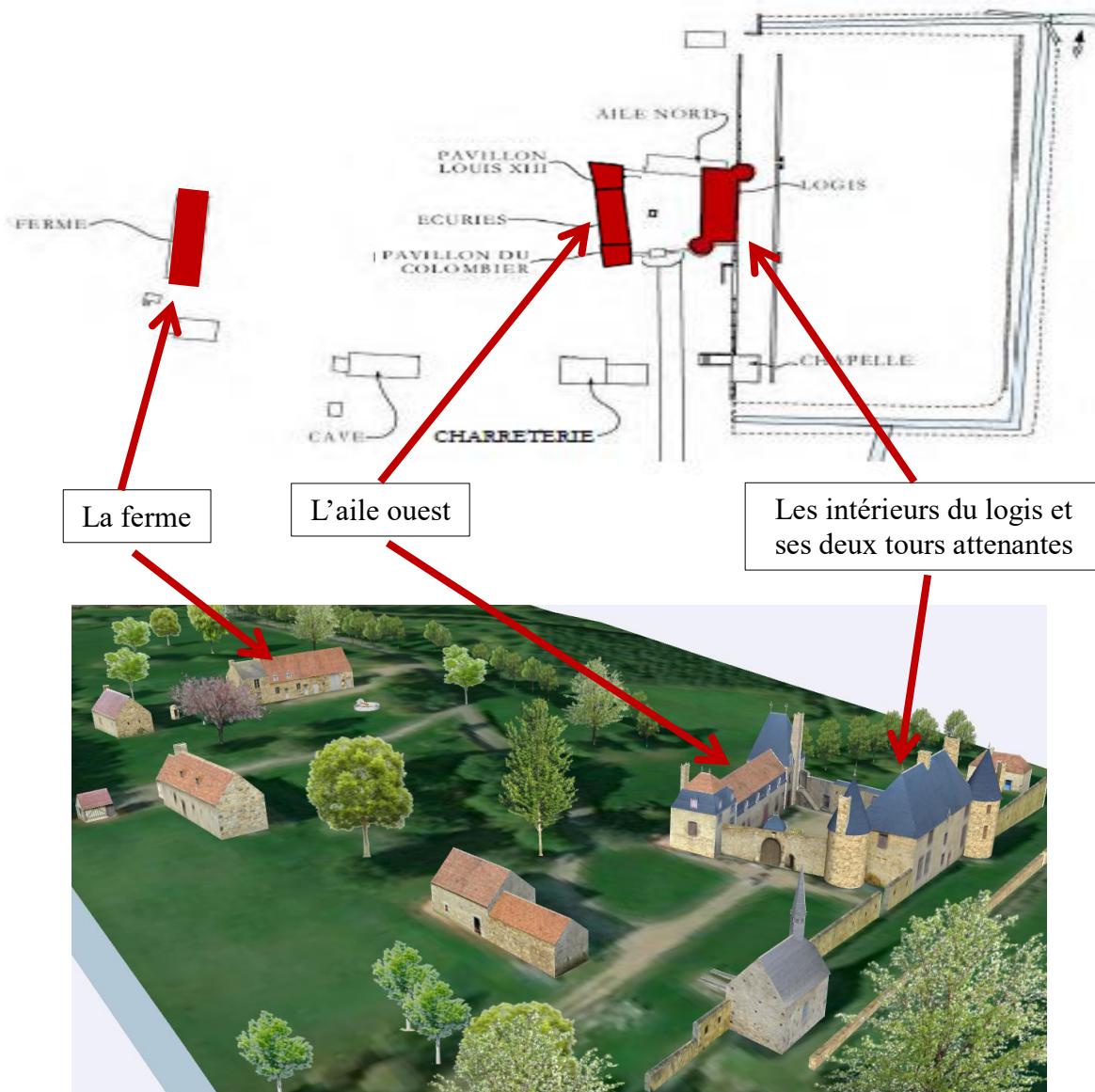
D1 – Un projet cohérent et mûrement réfléchi

Les travaux à venir ont été présentés dans l'« étude de diagnostic d'ensemble »⁹⁸ consacrée à la Chaslerie. Ces travaux visent principalement, dans le cadre des réglementations applicables (notamment à propos des « établissements recevant du public »), à doter la Chaslerie des équipements nécessaires à l'hébergement, la restauration, la formation et l'expression de résidents temporaires issus des mondes de l'art⁹⁹ ou de la science¹⁰⁰.

Le parti retenu¹⁰¹, s'agissant de bâtiments protégés au titre des monuments historiques, consiste à privilégier le respect de la qualité et de l'authenticité des matériaux et de leur mise en œuvre.

L'étude de M. Paquin explicite ce projet dans le cas de chacun des bâtiments constituant l'ensemble manorial de la Chaslerie. Mais on n'évoque ici le projet en question que pour ce qui concerne les trois principaux bâtiments qu'il affecte :

- le logis dont le rez-de-chaussée serait dévolu aux spectacles de petite jauge et l'étage à des résidences d'artistes,
- l'aile ouest dont le rez-de-chaussée servirait à des expositions et des réceptions et l'étage, principalement, à des spectacles dans le plus grand volume de l'ensemble du manoir,
- et la ferme qui pourrait abriter une part non négligeable du dispositif de résidences d'artistes et de jeunes mathématiciens.



⁹⁸ Ce document administratif fut terminé en septembre 2024 par M. Arnaud Paquin, architecte du patrimoine.

⁹⁹ Musique, arts plastiques, arts de la scène.

¹⁰⁰ Par exemple, dans le cadre de la préparation aux « Olympiades des mathématiques ».

¹⁰¹ À l'exception de la ferme où nombre de prestations peuvent être de qualité courante.

D2 - La partie du projet relative aux intérieurs du logis et de ses deux tours

Dans tous ces volumes :

- les circuits de fluides devraient être entièrement refaits pour mise aux normes ;
- chaque fois que possible un plancher chauffant serait installé dans les pièces d'habitation avec, au rez-de-chaussée, la mise en œuvre d'une dalle de chaux. Dans la cage d'escalier, des radiateurs pourraient être dissimulés aux regards, par exemple en étant habillés de bois ;
- il serait prévu de recouvrir l'ensemble des maçonneries intérieures d'un enduit à la chaux, hormis dans le futur auditorium (ancien grand salon du logis) qui resterait habillé de boisseries.

a) Au rez-de-chaussée du logis

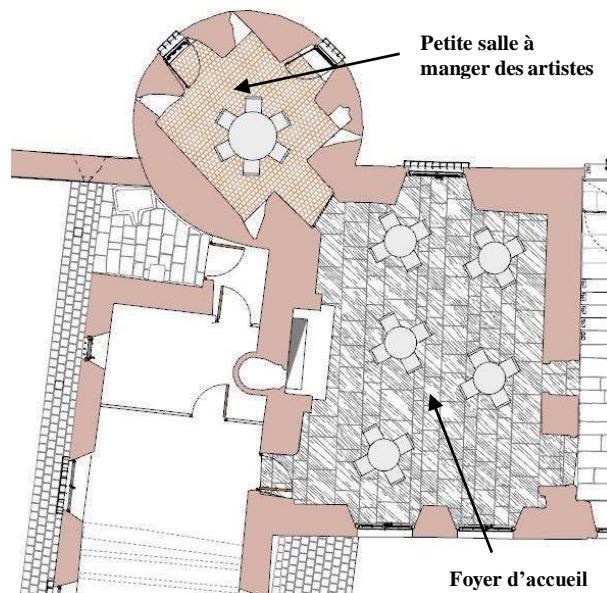
Au rez-de-chaussée de la partie nord du logis

Le foyer d'accueil du public se prolongerait, dans la tour nord-est attenante, d'une petite salle à manger des artistes.

On maintiendrait à ces endroits les témoins stylistiques du règne de Louis XIII ; en particulier le plafond de ces deux pièces devrait être restauré de manière à être conforme aux standards des « plafonds à la française » : les corbeaux de granit seraient restaurés voire rétablis, les poutres seraient remplacées par des modèles de bonnes dimensions, des solives seraient ajoutées en vide pour plein et le tout serait décoré sans excès.

Dans le foyer des artistes, le sol serait recouvert de dalles de granit de bonnes couleurs ou, à défaut d'en trouver, de tomettes.

La cheminée serait rendue fonctionnelle, notamment par la restauration de l'âtre et le chemisage de son conduit.



Projet d'aménagement du rez-de-chaussée de la partie nord du logis.

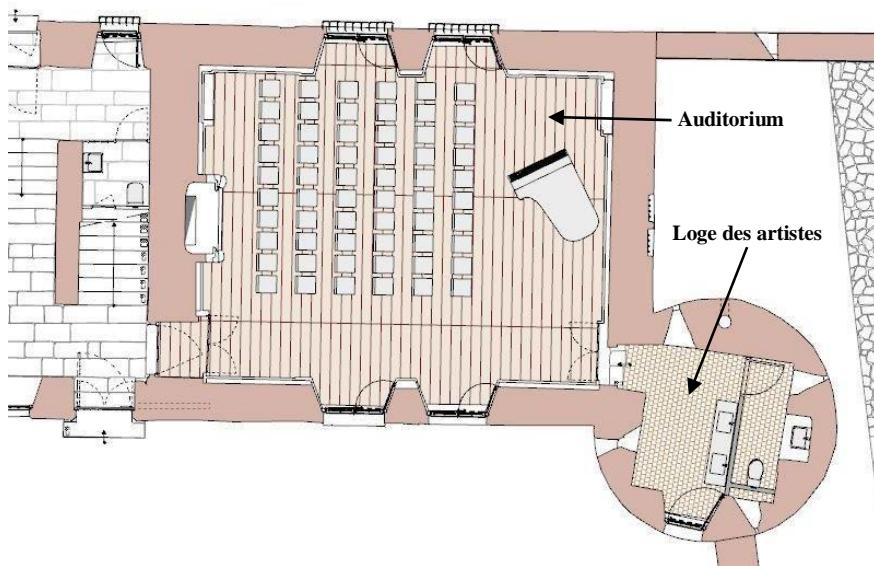
Au rez-de-chaussée de la partie sud du logis

Une salle de spectacles constituant un auditorium y serait aménagée pour une jauge de l'ordre de cinquante personnes et, dans la tour sud-ouest attenante, serait installée une loge d'artiste avec sanitaires.

On maintiendrait à ces endroits, autant que faire se pourra, les témoins stylistiques du règne de Louis XV. Si elles sont gardées, les boiseries devraient être restaurées et un dispositif approprié devrait être installé en appui des fenêtres.

Pour le sol, il serait envisagé, pour l'auditorium, une finition en parquet de chêne qui pourrait être semblable au vestige visible à l'entrée du salon, et pour la tour, des tomettes.

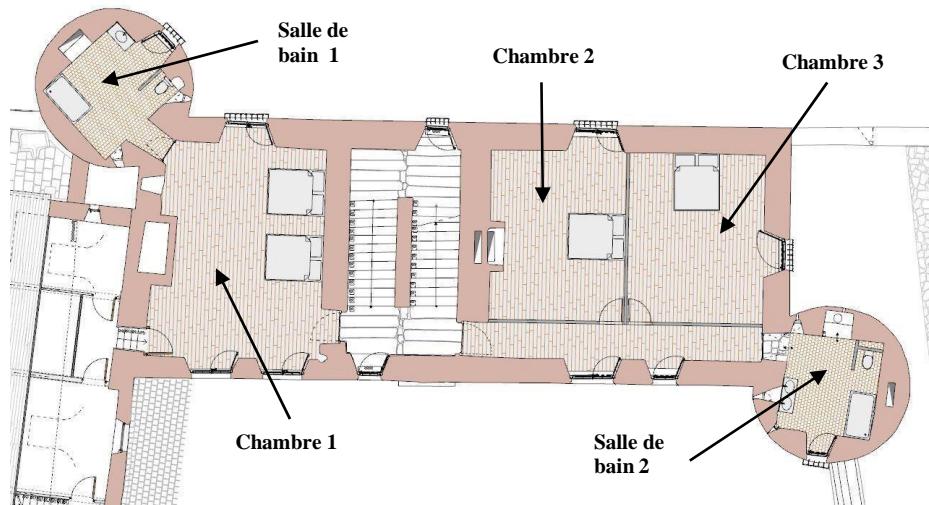
Tout le solivage de la tour devrait être restauré, de même que les corbeaux de granit qui le soutiennent.



Projet d'aménagement du rez-de-chaussée de la partie sud du logis.

b) À l'étage du logis

Pourraient être aménagées là, selon l'hypothèse retenue, deux ou trois chambres avec deux salles de bain attenantes dans les tours, afin de pouvoir abriter des résidences d'artistes.



*Projet d'aménagement de l'étage du logis
(dans l'hypothèse d'un cloisonnement de la grande pièce).*

D3 - La partie du projet relative à l'aile ouest

a) Au rez-de-chaussée de l'aile ouest

Ce niveau servirait à la restauration du public ainsi qu'à des expositions temporaires. À cet effet, il serait prévu d'aménager les écuries en une salle de réception.

Au rez-de-chaussée des écuries

Un plancher chauffant serait mis en œuvre pour le sol qui serait habillé de tomettes.

Afin de convenir aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), un ascenseur serait installé à l'extrémité sud des écuries en prévision de l'aménagement des étages de l'aile ouest.

Au rez-de-chaussée de la tour Louis XIII

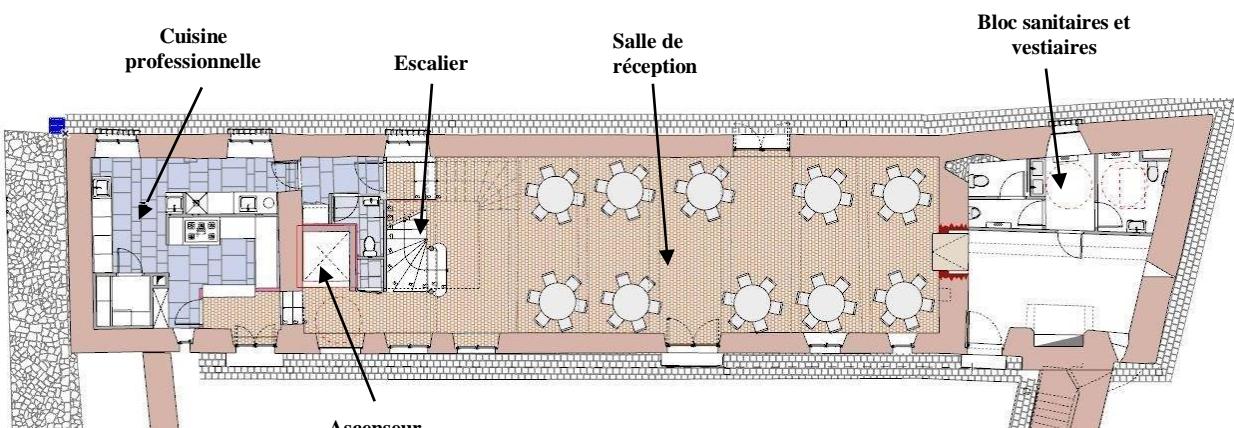
Seraient installés là des sanitaires avec des WC PMR et des vestiaires.

Il serait nécessaire de percer un passage entre les écuries et le pavillon Louis XIII afin de pouvoir accéder aux sanitaires depuis la salle de réception. Une rampe d'accès PMR aurait à être installée car les deux bâtiments présentent une différence de niveaux de 12 cm.

Le sol du pavillon Louis XIII, refait récemment, est constitué d'un épais dallage de granit. De ce fait, des radiateurs devraient être installés au rez-de-chaussée de la tour Louis XIII.

Au rez-de-chaussée du colombier

Cette pièce serait réhabilitée en cuisine professionnelle selon les normes applicables. Cette cuisine comprendrait une chambre froide, une partie légumerie, une partie plonge, un passe-plat et des sanitaires réservés au personnel.



Projet d'aménagement du rez-de-chaussée de l'aile ouest

b) Aux étages de l'aile ouest

À l'étage des écuries et du pavillon Louis XIII

Au premier étage de cette aile serait aménagée une salle de spectacles d'environ 90 places assises avec ses loges d'artistes.

Un escalier neuf serait posé à côté de l'ascenseur prévu, en remplacement de l'escalier disgracieux qui fut installé au XIX^e siècle et complété au milieu du XX^e.

Pour le sol d'une telle salle de spectacles, l'acoustique conduit à privilégier un parquet ; celui-ci devrait être compatible avec le plancher collaborant chauffant envisagé et, si possible, être à lames inégales.

Un accès serait percé dans le mur entre les écuries et le pavillon Louis XIII afin de permettre aux artistes d'accéder directement à la salle de spectacles depuis le local situé au premier étage du pavillon Louis XIII. Le percement de cette ouverture serait la seule intervention intérieure prévue au premier étage du pavillon Louis XIII, en plus de la pose de radiateurs.

Bien entendu, la vue sur la très belle charpente des écuries serait conservée et même mise en valeur.

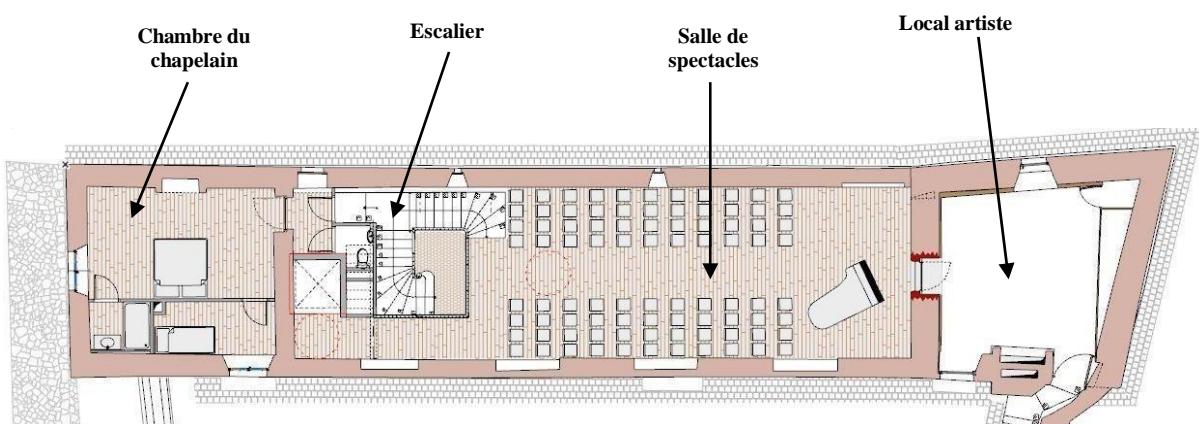
Dans les étages du colombier

Le premier étage y serait réhabilité en un volume que, pour des raisons historiques, l'on pourrait appeler « logement du chapelain », volume constitué d'une grande chambre, d'une salle de bain et d'une chambrette.

Le plancher de cet étage a récemment été refait en béton ; un parquet à lames inégales pourrait être posé sur ce plancher.

Il est envisagé que des boiseries soient installées sur les murs de la chambre, y compris sur la cheminée.

Le plafond devrait être restauré, tant sur ses poutres que sur ses solives et entrevoûts.



Projet d'aménagement du premier étage de l'aile ouest.

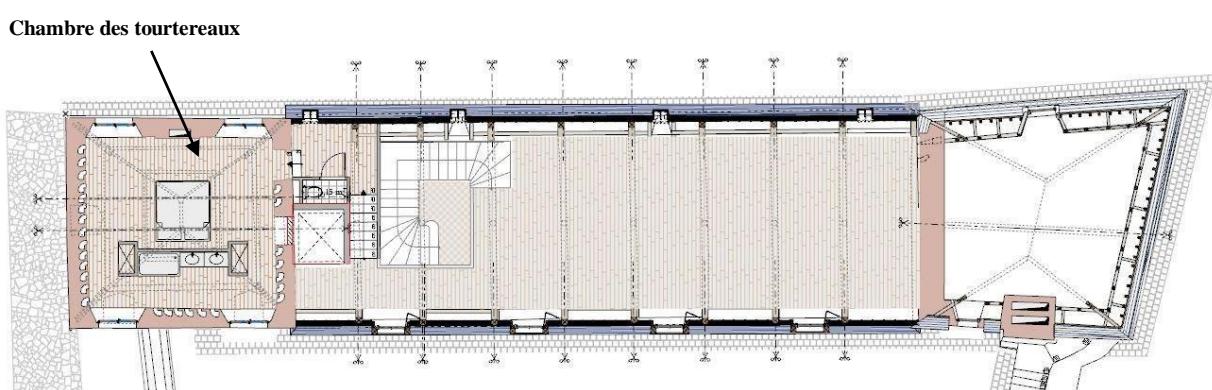
Le comble du colombier serait réhabilité en une grande chambre (dite « chambre des tourtereaux » en raison de ses boulins) avec une partie réservée au couchage et l'autre à une salle de bain, le tout en préservant la vision directe sur les extérieurs sous quatre azimuts.

Le sol serait constitué d'un parquet à lames inégales posé sur un plancher bois sur lambourdes.

La charpente du comble serait bien entendu laissée apparente.

L'ouverture centrale permettant l'accès aux écuries serait rebouchée car obstruée par le futur ascenseur rendu nécessaire par les normes applicables aux établissements recevant du public.

L'accès à cet étage serait situé au nord-ouest du colombier ; sur le dernier palier du nouvel escalier se trouveraient des WC.



Projet d'aménagement des combles de l'aile ouest.

D4 - La partie du projet relative au bâtiment de ferme

La ferme est idéalement située pour abriter une résidence d'artistes ou de jeunes scientifiques. Dans la partie nord de son rez-de-chaussée, elle devrait toutefois conserver, à titre résiduel, une fonction de bâtiment agricole.

Au titre du gros œuvre, le projet pourrait fournir l'occasion très bienvenue de redonner à ce bâtiment son aspect initial de longère. Au cas où il serait préféré de disposer, pour l'étage de la partie sud de la ferme, d'une plus grande hauteur de plafond, la charpente correspondante devrait être modifiée plus complètement.

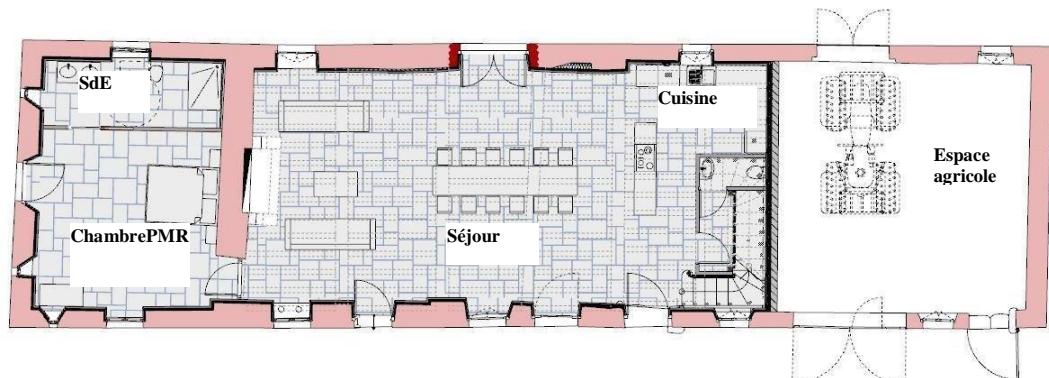
L'ensemble des menuiseries devrait être remplacé par des menuiseries neuves. Des planchers béton seraient à implanter, notamment au R+1 de la partie sud.

Au titre du second œuvre, il est prévu de réaliser l'ensemble de l'isolation thermique du bâtiment.

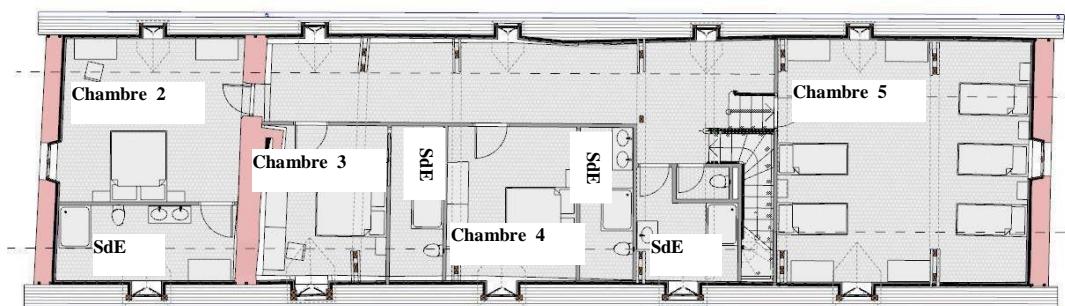
Tous les intérieurs seraient à réaménager.

Le rez-de-chaussée pourrait ainsi abriter un vaste salon-séjour avec cuisine ouverte, et une chambre avec salle d'eau PMR.

Un escalier neuf permettrait l'accès à l'étage où l'on trouverait cinq chambres, quatre salles d'eau et un sanitaire.



Plan de projet de la ferme – Rez-de-chaussée



Plan de projet de la ferme – Étage

*Lorsque nous construisons, pensons que nous construisons pour toujours.
Que ce ne soit pas seulement pour le plaisir du moment, ni pour l'usage du moment.
Que ce soit un travail pour lequel nos descendants nous remercieront.*
John RUSKIN

En guise de conclusion

L'expérience, continue de 2020 à ce jour, d'organisation de « spectacles de qualité et à bas coût pour le public » a démontré l'intérêt général du projet explicité par M. Arnaud Paquin, architecte du patrimoine et qui fut défini en liaison étroite avec les propriétaires de la Chaslerie et les bénévoles des associations gravitant autour du monument.

Le succès a toujours été au rendez-vous, tant du côté des artistes que de celui des spectateurs d'une quarantaine de manifestations depuis 2020 (cf Annexe 6). Certes, chacun a dû y mettre du sien dans la mesure où les intérieurs du monument appellent encore de très importants travaux, faute desquels l'élan ne pourrait être maintenu.

Mais la démarche se veut essentiellement pragmatique, ni les propriétaires, ni les bénévoles n'étant en position d'imposer leur propre rythme, ni au chantier, ni aux animations culturelles :

- Le chantier, toujours mené depuis trente-quatre ans dans l'intérêt du monument, est tributaire de contraintes extérieures comme la disponibilité d'artisans de qualité et, en amont de celle-ci, l'obtention des feux verts requis par les textes¹⁰² et, bien entendu, la disposition des moyens financiers nécessaires¹⁰³.
- Les animations culturelles, qui ont pu, depuis 2020, se dérouler au rez-de-chaussée du logis, devront, dans la période qui vient, s'adapter aux emprises tournantes du chantier qui a redémarré en 2025 à un rythme soutenu¹⁰⁴. Dans l'immédiat, il a ainsi paru nécessaire de resserrer les liens organiques entre les propriétaires et certaines associations qui gravitent autour du manoir.

Or, si l'ensemble des travaux recommandés par M. Paquin forme un tout cohérent, il serait bien entendu possible de définir des priorités.

Il n'en demeure pas moins qu'à la date de parution du présent ouvrage, 2,5 millions d'euros resteraient à trouver pour financer ce programme de travaux.

¹⁰² Permis de construire pour les parties inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et autorisations préfectorales pour les parties cassées, sachant qu'à la Chaslerie, toutes les constructions sont au moins protégées par inscription à l'I.S.M.H.

¹⁰³ M. Paquin a estimé, en septembre 2024, le coût total du chantier recommandé à 3,5 millions d'euros dont 1,1 million d'euros pour l'aménagement du logis, autant pour l'aile ouest et 0,8 million d'euros pour la ferme.

¹⁰⁴ M. Paquin a été mandaté en 2025 pour préparer les dossiers de demande, d'une part, d'autorisation préfectorale pour la restauration des menuiseries extérieures de la cour et de l'aile ouest ainsi que des intérieurs de la chapelle et, d'autre part, de permis de construire pour l'intérieur du logis et de la cave. Pour ne pas gêner le chantier, il est envisagé que les propriétaires actuels libèrent de leur présence les bâtiments sur cour et migrent, au moins temporairement, vers la cave.

En tout état de cause, des subventions publiques devront être sollicitées et de grands mécènes privés recherchés.

Chacun peut cependant contribuer au bon déroulement de ce chantier en consentant un don à l'association « Les amis de la Chaslerie » dont l'intérêt général ouvre aux donateurs un droit aux avantages fiscaux correspondants¹⁰⁵.

Sans nul doute, la poursuite d'un tel programme de travaux et de spectacles permettrait de dynamiser l'offre et la renommée touristiques du Domfrontais.

Et quel meilleur avenir prévoir pour un monument historique comme la Chaslerie que l'installation, dans son cadre bucolique, préservé et enraciné dans l'histoire du territoire, de résidences d'artistes ou de jeunes scientifiques, pouvant déboucher sur des spectacles et des expositions à forte valeur culturelle ?

Ce manoir peut devenir un écrin idéal où le beau se cultive et se communique. Puisse-t-il en être ainsi !



¹⁰⁵ On trouvera en annexe 8 au présent ouvrage le bulletin de don qui serait alors à remplir.

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1 - Les sources bibliographiques de l'étude de M. Paquin.....	106
Annexe 2 - Photos anciennes.....	108
Annexe 3 - Vues perspectives de la Chaslerie	114
Annexe 4 - Mosaïcodes sur la Chaslerie.....	120
Annexe 5 - Quelques intervenants de la restauration.....	124
Annexe 6 - Quelques contributions de la Chaslerie au rayonnement du Domfrontais.....	134
Annexe 7 - " Une vie de châtelain ", comme ils disent.	160
Annexe 8 - Bulletin d'adhésion ou de don à " Les amis de la Chaslerie "	168
Annexe 9 - Situation géographique de la Chaslerie	170

ANNEXE 1

Les sources bibliographiques de l'étude de M. Paquin

Site internet :

Site internet de la Chaslerie (www.chaslerie.fr)

Ouvrages, colloques et périodiques :

Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne : Tome XLIII - publié en 1924.

CAILLEBOTTE N.-F.-R., *Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville et arrondissement de Domfront* (plusieurs éditions dont une en 1807 par Roullois, Mayenne).

DELAUNAY P., *Les Ledin* (résumé dans le numéro 14 daté de 1999 de la revue *Le Domfrontais médiéval* éditée par l'A.R.C.D.).

La Normandie Monumentale et Pittoresque, Orne, 1^{ère} partie, 1896.

BLANCHETIÈRE L., *Donjon ou château féodal de Domfront avec plans et profils*, 1893, réédité en 1993 par Res Universis.

BLANCHETIÈRE M., Notes recueillies sur l'arrondissement de Domfront, in : *Bulletin monumental ou collection de mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France*, 1852.

LASSEUR Georges, *Histoire de la Ville de Domfront et de ses environs, Tome II, De la fin de la Guerre de Cent ans à 1789*, M. Soléo, libraire à Domfront, 1948.

LE PAGE M., *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine*, 1777.

Le Pays Bas-Normand, 1913/10 (disponible via le site Gallica de la Bibliothèque Nationale).

LEVÈQUE Charles, *Notes généalogiques sur la famille Levêque et plusieurs familles qui lui sont alliées, écrites d'après de vieux livres et papiers de famille de 1854 à 1893*.

LEVÈQUE C., *Histoire de la famille Levêque*, 2024, chez l'auteur.

LIARD F., *Histoire de Domfront ou recueil de nombreux documents sur Domfront*, Les Editions du Bastion, réédition en 1981 de l'ouvrage de 1864.

MAUGER F., *Une vicomté normande à l'aube des temps Modernes : Domfront (1450-1525)*, Le Pays Bas-Normand, 2010.

PELLERIN H., *Le Pays d'Auge*, 1956.

SURVILLE A., *Les Historiens de Domfront*, Imprimerie Follope, Flers, 1911.

Archives départementales de l'Orne :

Recherches effectuées en 2017-2019 par Éric YVARD, archiviste du patrimoine, résultats disponibles sur clé USB.

Fonds Jean Durand de Saint-Front : 80J7.

Inventaire des titres du chartrier de l'abbaye de Lonlay : H476.

Inventaires révolutionnaires de la Chaslerie : 1 Q 1020, liasse 42.

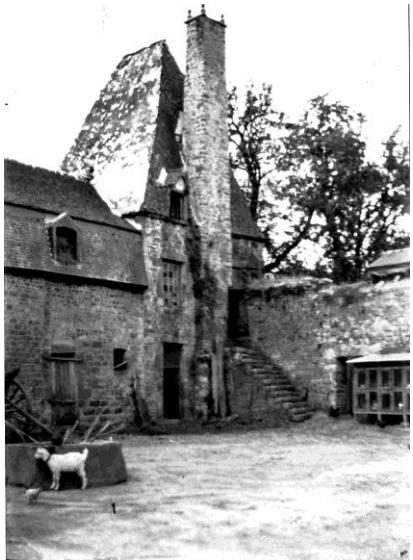
Registre paroissial de la Haute-Chapelle : 3NUMECRP201/EDPT32-22, Images 267 et 17.

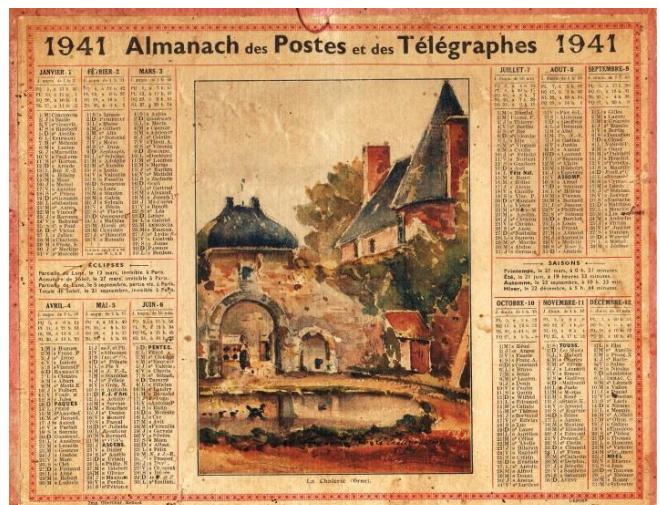
ANNEXE 2

Photos anciennes (par ordre chronologique)







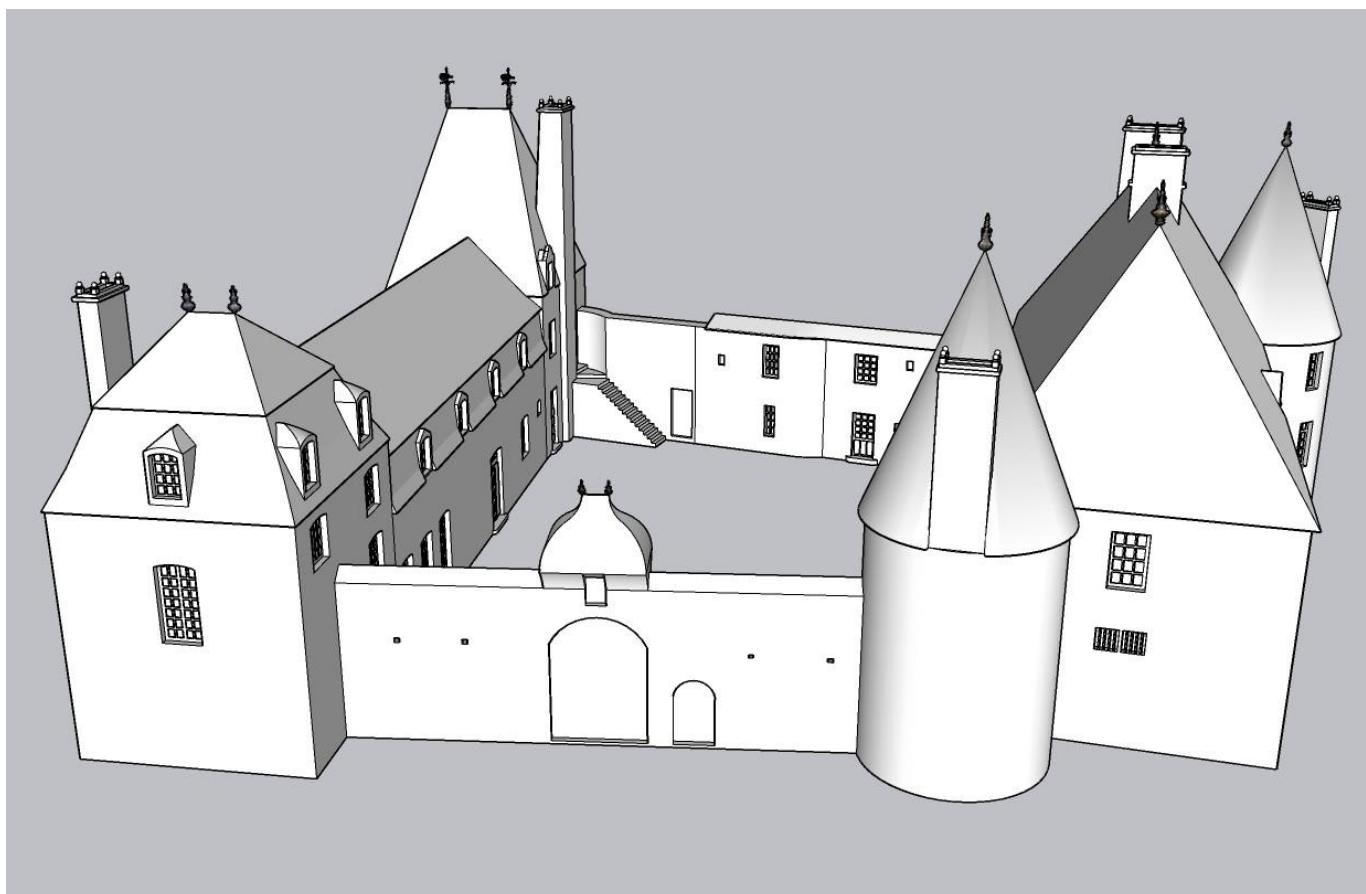
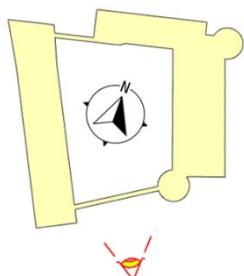




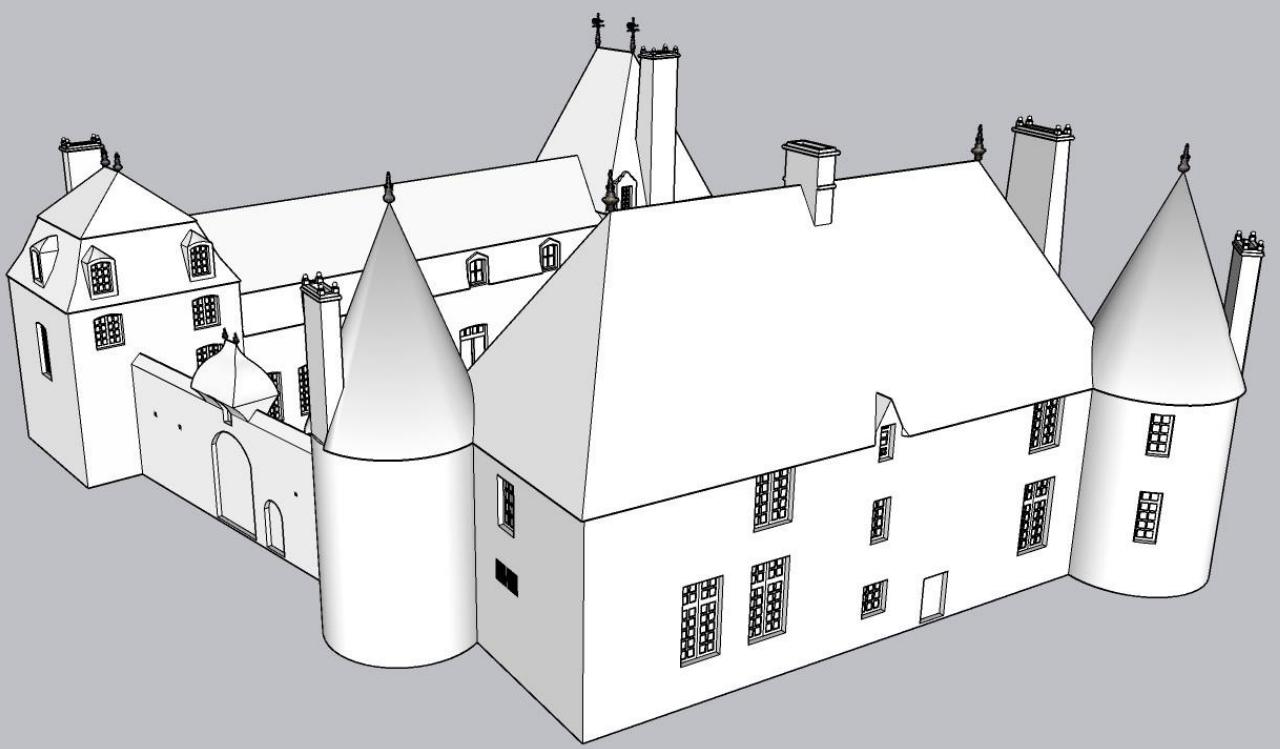
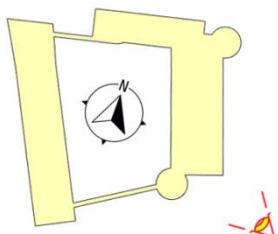
ANNEXE 3

Vues perspectives de la Chaslerie

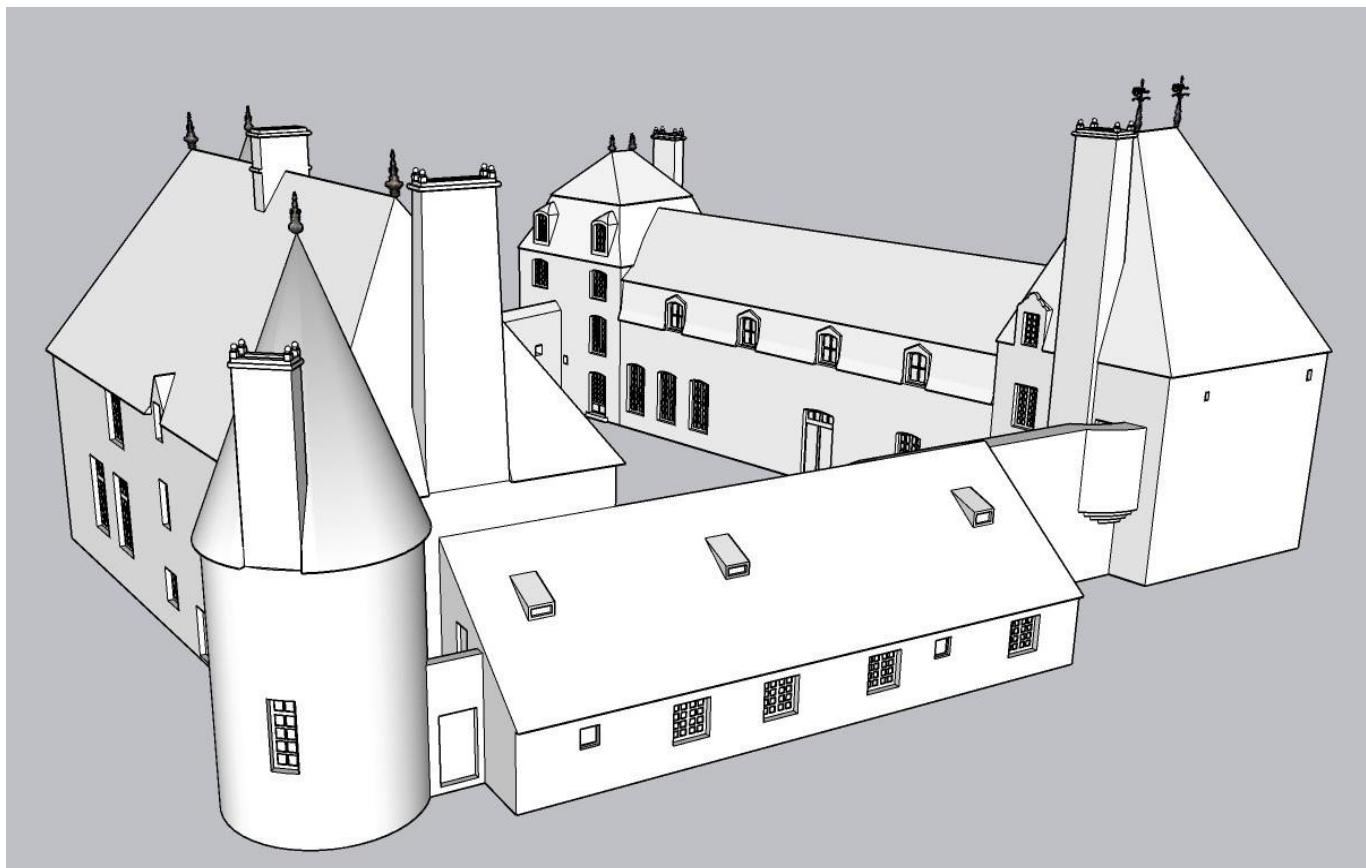
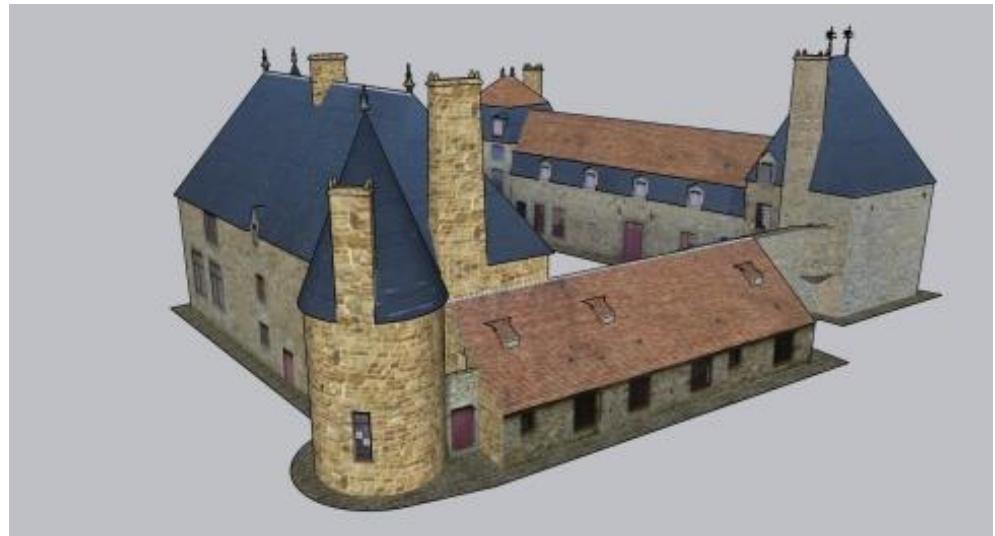
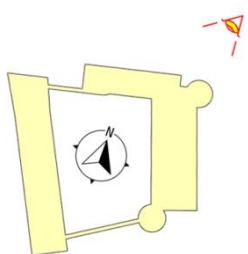
Vue prise
du sud.



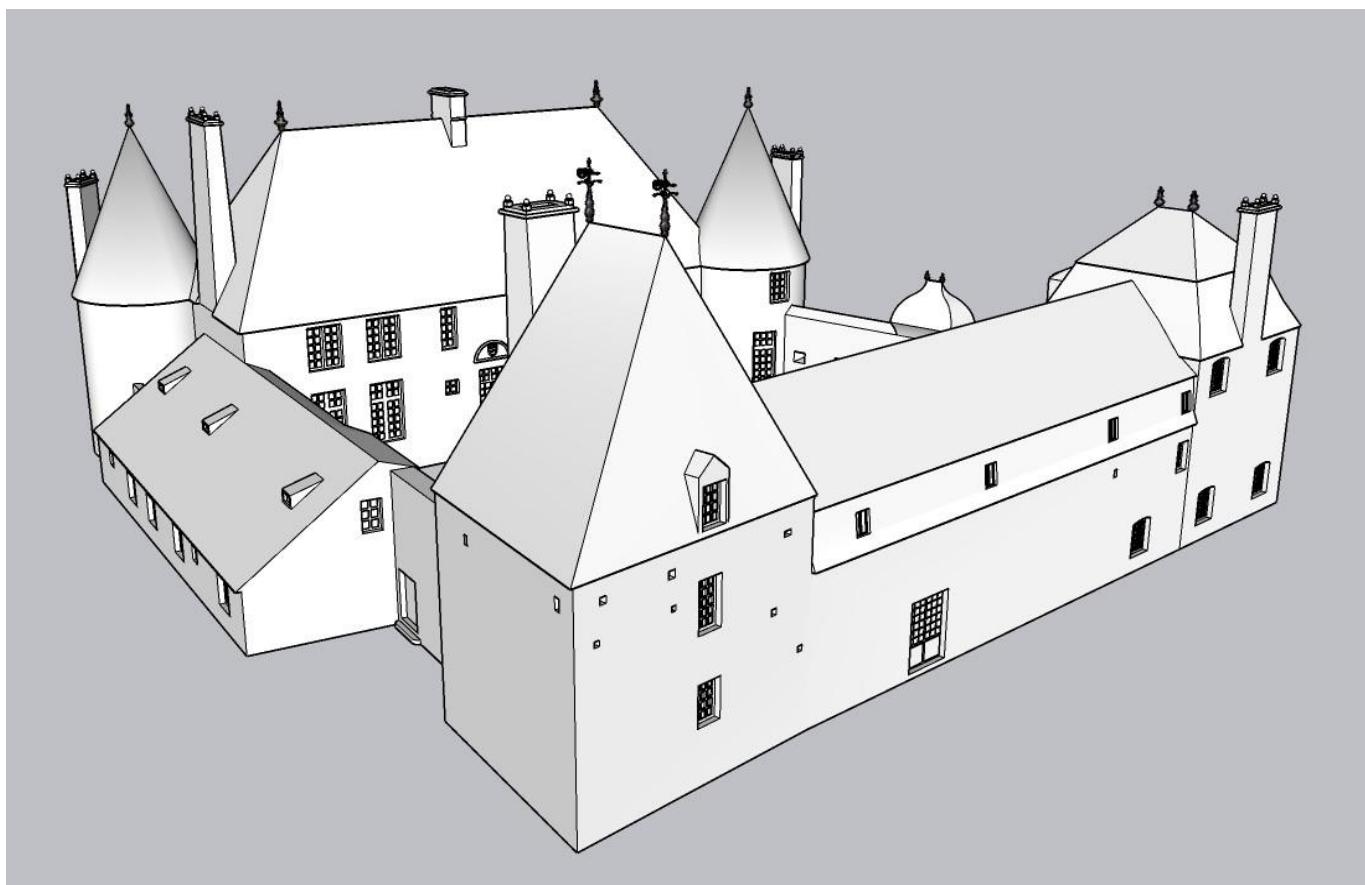
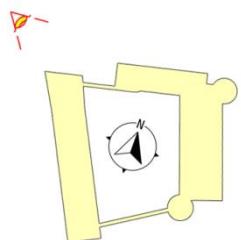
Vue prise
du sud-est.



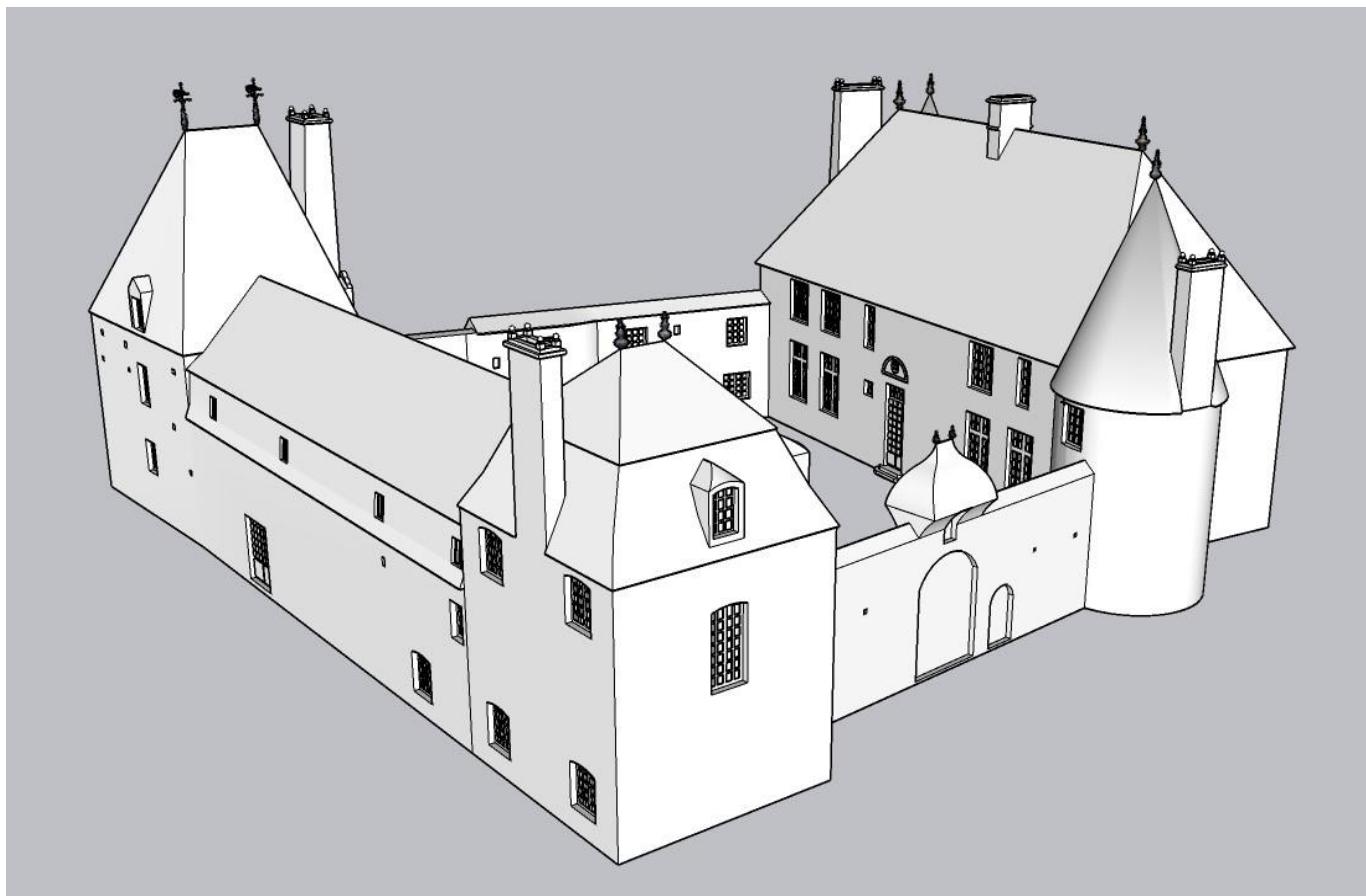
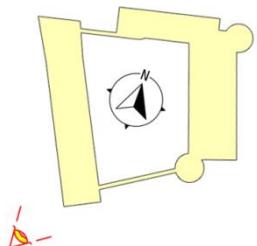
Vue prise
du nord-est.



Vue prise
du nord-ouest.



Vue prise
du sud-ouest.



ANNEXE 4

Mosaïcodes

Vidéos sur la Chaslerie

<https://www.youtube.com/watch?v=jFo3tzvL-ko>

2013 – Manoir de la Chaslerie –
© FR3



<https://www.youtube.com/watch?v=wOlqy6bXJAc>

2013 – Manoir de la Chaslerie – Drone –
© Les amis de la Chaslerie



<https://www.youtube.com/watch?v=KhyxFJF2SVrw>

2014 – Manoir de la Chaslerie – Drone –
© Les amis de la Chaslerie



<https://www.youtube.com/watch?v=Hzp26AZNzFk>

2018 – Manoir de la Chaslerie –
© Mihai Lam



<https://www.youtube.com/watch?v=ZJ0tkICN7QA>

2020 – Visite virtuelle de la Chaslerie –
© Jean Thuaudet



Site internet de la Chaslerie

<https://www.chaslerie.fr/page/introduction>



Autres

<https://www.chaslerie.fr/france5-25juin2022.mp4>

2022 – Echappées Belles –
© France 5



ANNEXE 5

Quelques-uns des principaux intervenants du chantier de la Chaslerie depuis 1991



La Chaslerie en 1990.

Lorsque les propriétaires actuels l'achetèrent, en 1991, la Chaslerie, inoccupée depuis une douzaine d'années, appelait d'importants travaux. En particulier, les abords et les dépendances étaient désolés, et presque toutes les toitures prenaient l'eau. La plomberie était à refaire et les circuits électriques dangereux.



Saules et chardons à l'assaut de la tour Louis XIII en 1991.

Depuis 1991, les travaux entrepris par les maîtres d'ouvrage, Pierre-Paul et Carole Fourcade, et couronnés en 2014 d'un prix national des « Vieilles Maisons Françaises », ont été rendus possibles grâce, notamment, au **personnel salarié suivant :**



Andrée Philippe, employée de maison désormais retraitée, de Lonlay-l'Abbaye (61700).



John Langtree, premier homme toutes mains à la Chaslerie depuis 1991.



Bernard Corbière, homme toutes mains désormais retraité, de La Haute-Chapelle (61700).



Igor Eremia, maçon désormais établi à son compte à Laval (53000).



Francis Fortin, homme toutes mains, de Rives d'Andaine (61410).



Joffrey Liot, fleuriste, de Paris et Lonlay-l'Abbaye (61700).

Des artisans de qualité ont en outre permis à la Chaslerie de bénéficier de leur expertise, en particulier :



Claude Martin, maçon désormais retraité, de La Ferrière-aux-Étangs (61450).



*Roland Boussin, charpentier-couvreur désormais retraité,
de Saint-Nicolas-de-Sommaire (61550).*



Roland Fornari, forgeron d'art désormais retraité, du Sap (61470).



Philippe Jarry, terrassier désormais retraité, de Domfront en Poiray (61700).



Louis Dein, potier à Yvignac-la-Tour (22350).



Alexandre Gury, forgeron à Saint-Aubin-des-Bois (14380).



Sébastien Leboisne, menuisier-sculpteur-restaurateur de meubles, de Virey (50600).



Emmanuel Lescuyer, peintre-décorateur et coloriste, de Noyal-sous-Bazouges (35560).

Depuis quelques années, la maîtrise d'ouvrage du chantier de la Chaslerie est confiée à M. **Arnaud Paquin, architecte du patrimoine** d'une compétence tout à fait remarquable et, ce qui ne gâte rien, d'une personnalité extrêmement sympathique.



Arnaud Paquin, architecte du patrimoine, d'Avranches (50300).

Que tous, y compris ceux qui ne sont pas cités dans cet ouvrage, trouvent ici l'expression d'une très sincère reconnaissance des maîtres d'ouvrage !

ANNEXE 6

Quelques contributions de la Chaslerie au rayonnement du Domfrontais.



1 - Des animations culturelles de qualité.

2 - Des productions diverses.

3 - Un succès porteur de sens.

1 – Des animations culturelles de qualité

12 août 2020 : deux concerts de l' « Ensemble Correspondances » de Sébastien Daucé.

12 août 2020 : présentation d'artisans d'art intervenant à la Chaslerie (Emmanuel Lescuyer, Sébastien Duval et Robert Hogue).

12 août 2020 : dédicace d'un livre d'André Degon (« De châteaux en manoirs en Normandie » - Editions Ouest-France).

17 et 18 juin 2021 : deux spectacles de la troupe du « Préau de Vire » (« Un soir chez Victor H » de Lucie Berelowitsch).

23 juin 2021 : récital de Jean-Pierre Arbon (« Arbon en concert »).

2 octobre 2021 : trio de cordes avec David Petrlik (violon), Anna Sypniewski (alto) et Aurélien Pascal (violoncelle).

16 octobre 2021 : lecture-concert à partir du livre de Pascal Quignard, « Tous les matins du monde », par Jérôme Chaboseau (viole de gambe) et Laurence Dri (voix).

29 octobre 2021 : concert de Hugues Reiner (piano) et Joachim Bresson (ténor).

29 octobre 2021 : exposition d'œuvres de Philippe Ménard (potier d'art).

23 avril 2022 : trio de cordes, avec David Petrlik (violon), Grégoire Vecchioni (alto) et Aurélien Pascal (violoncelle).

8 mai 2022 : concert pour l'O.N.G. « **Pour un sourire d'enfant** » par l'ensemble « Les réjouissances baroques ».

21 mai 2022 : « La Fontaine – Brassens », spectacle créé par Arbon et interprété par Arbon et Marie-Chrisine Barrault (spectacle annulé pour des raisons techniques).

26 juin 2022 : récital de piano « Virevoltes » de Dona Sévène.

1^{er} octobre 2022 : piano à quatre mains avec Camille Jauvion et Marina Milinkovitch.

15 octobre 2022 : concert du « Trio Messiaen » avec David Petrlik (violon), Volodia Van Keulen (violoncelle) et Philippe Hattat (piano).

29 octobre 2022 : concert de Hugues Reiner (piano) et Joachim Bresson (ténor).

2 avril 2023 : concert de David Petrlik (violon) et Clémentine Dubost (piano).

29 avril 2023 : concert pour l'O.N.G. « **Pour un sourire d'enfant** » par l'ensemble « Le lys des madrigaux ».

28 mai 2023 : chansons de Barbara interprétées par Leonor Stirman.

17 juin 2023 : déclamation d'extraits du « Combray » de Marcel Proust par Éric Chartier (rhapsode).

23 juillet 2023 : « Toutes les nuits » par Romain Bockler (baryton) et Bor Zuljan (luth).

29 et 30 juillet 2023 : « Envolée lyrique » par la classe de maître de Sophie Hervé et Marie-Pascale Talbot.

1^{er} octobre 2023 : Concert du « Trio Messiaen ».

7 octobre 2023 : « Harpe et violoncelle » avec Béatrice Guillermin (harpe) et Matthieu Lejeune (violoncelle).

20 avril 2024 : « Voyage en Italie » par Maria Mirante (mezzo-soprano) et Paul Beynet (piano).

5 mai 2024 : deux concerts de l' « Ensemble Correspondances » de Sébastien Daucé.

8 juin 2024 : musique occidentale baroque et musiques d'Orient par Guillaume Gibert (guitare).

27 et 28 juillet 2024 : classe de maître de Sophie Hervé et Marie-Pascale Talbot.

14 septembre 2024 : Léopold Gilloots-Laforge (haute-contre), Sophie Hervé (soprano) et Sandra Ruiz (accordéon).

22 septembre 2024 : présentation de son « étude de diagnostic d'ensemble » de la Chaslerie par Arnaud Paquin, architecte du patrimoine.

5 octobre 2024 : déclamation, au bénéfice de l'O.N.G. « Pour un sourire d'enfant », d'extraits des *Mémoires* du duc de Saint-Simon, par Éric Chartier (rhapsode).

12 octobre 2024 : airs d'opéras et mélodies par Hugues Reiner (piano) et Joachim Bresson (ténor).

17 mai 2025 : « Amor y Pasión» par Maria Mirante (mezzo-soprano) et Paul Beynet (piano).

7 juin 2025 : concert du « Quatuor Elmire » avec David Petrlik et Yoan Brakha (violons), Hortense Fourrier (alto) et Rémi Carlon (violoncelle).

5 juillet 2025 : concert de Camille Jauvion et Marina Milinkovitch (piano).

26 et 27 juillet 2025 : classe de maître de Sophie Hervé avec Agnès Bonjean et Marie-Pascale Talbot (piano).

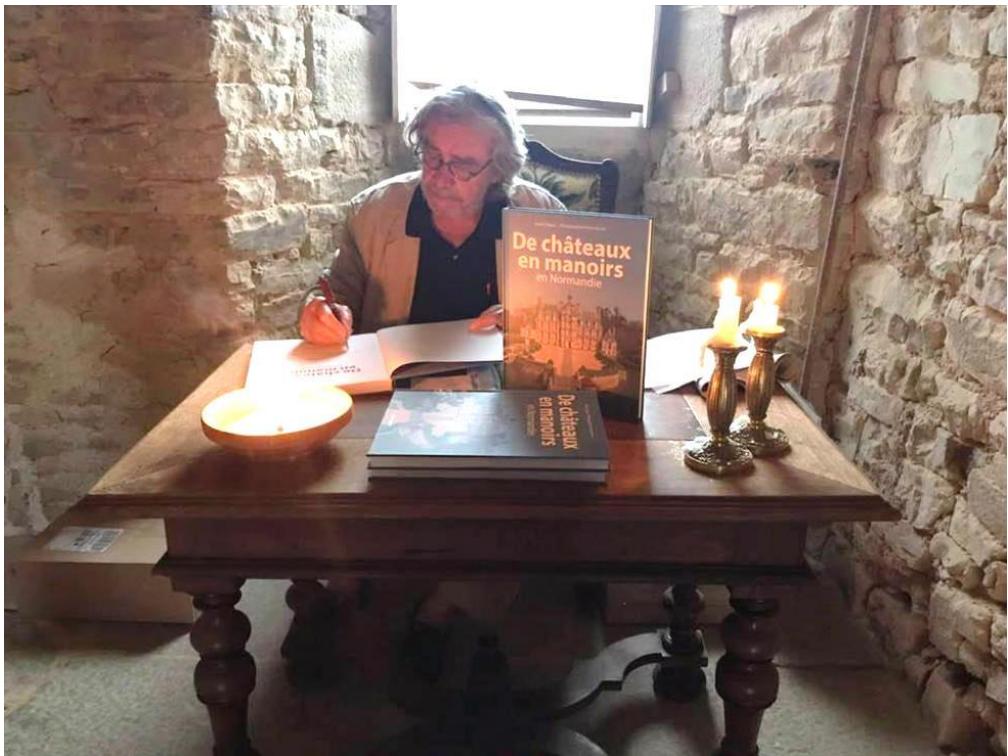
13 septembre 2025 : concert de Stéphane Foucaud (hautbois) et Marie-Pascale Talbot (piano).



12 août 2020 : deux concerts de l'« Ensemble Correspondances » de Sébastien Daucé.



12 août 2020 : présentation d'artisans d'art intervenant à la Chaslerie (Emmanuel Lescuyer, Sébastien Duval et Robert Hogué).



12 août 2020 : dédicace d'un livre d'André Degon
(« De châteaux en manoirs en Normandie » - Editions Ouest-France).



17 et 18 juin 2021 : deux spectacles de la troupe du « Préau de Vire »
(« Un soir chez Victor H » de Lucie Berelowitsch).



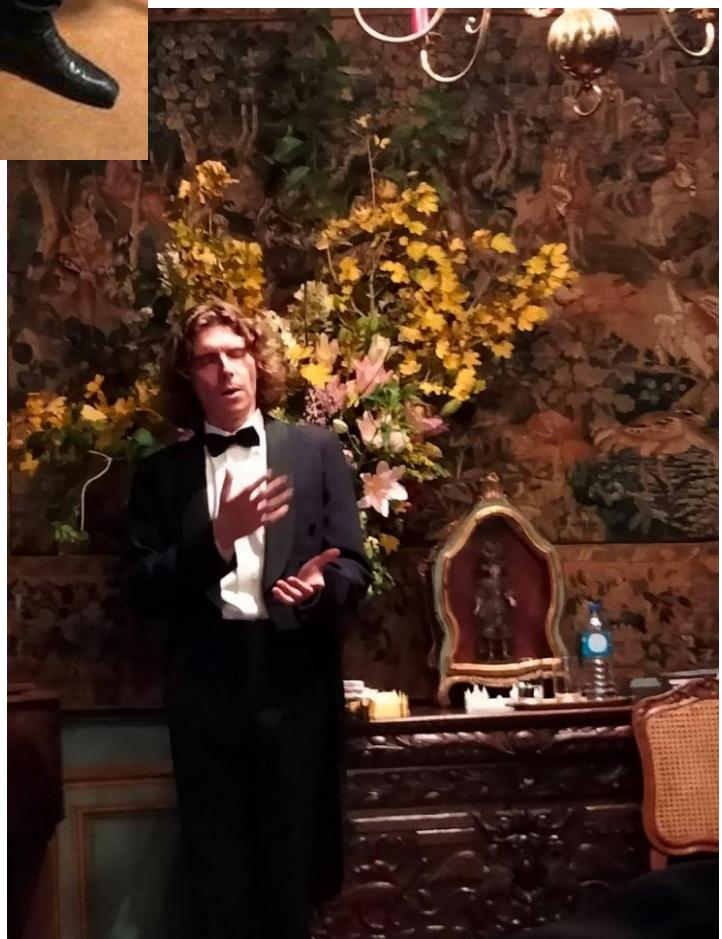
23 juin 2021 : récital de Jean-Pierre Arbon (« Arbon en concert »).



2 octobre 2021 : trio de cordes avec David Petrlik (violon),
Anna Sypniewski (alto) et Aurélien Pascal (violoncelle).



*16 octobre 2021 :
lecture-concert
à partir du livre de Pascal Quignard
«Tous les matins du monde»,
par Jérôme Chaboseau (viole de gambe)
et Laurence Dri (voix).*



*29 octobre 2021:
concert de Hugues Reiner (piano)
et Joachim Bresson (ténor).*



*29 octobre 2021 : exposition d'œuvres
de Philippe Ménard (potier d'art).*



*23 avril 2022 : trio de cordes, avec David Petrlik (violon), Grégoire Vecchioni (alto)
et Aurélien Pascal (violoncelle).*



8 mai 2022 : concert pour l'O.N.G. « *Pour un sourire d'enfant* »
par l'ensemble « *Les réjouissances baroques* ».



26 juin 2022 : récital de piano « *Virevoltes* » de Dona Sévène.



*1^{er} octobre 2022 : piano à quatre mains
avec Camille Jauvion et Marina Milinkovitch.*



*15 octobre 2022 : concert du « Trio Messiaen » avec David Petrik (violon),
Volodia Van Keulen (violoncelle) et Philippe Hattat (piano).*



29 octobre 2022 : concert de Hugues Reiner (piano)
et Joachim Bresson (ténor).



2 avril 2023 : concert de David Petrlik (violon)
et Clémentine Dubost (piano).



29 avril 2023 : concert pour l'O.N.G. « *Pour un sourire d'enfant* » par l'ensemble « *Le lys des madrigaux* ».



28 mai 2023 : chansons de Barbara interprétées par Leonor Stirman.



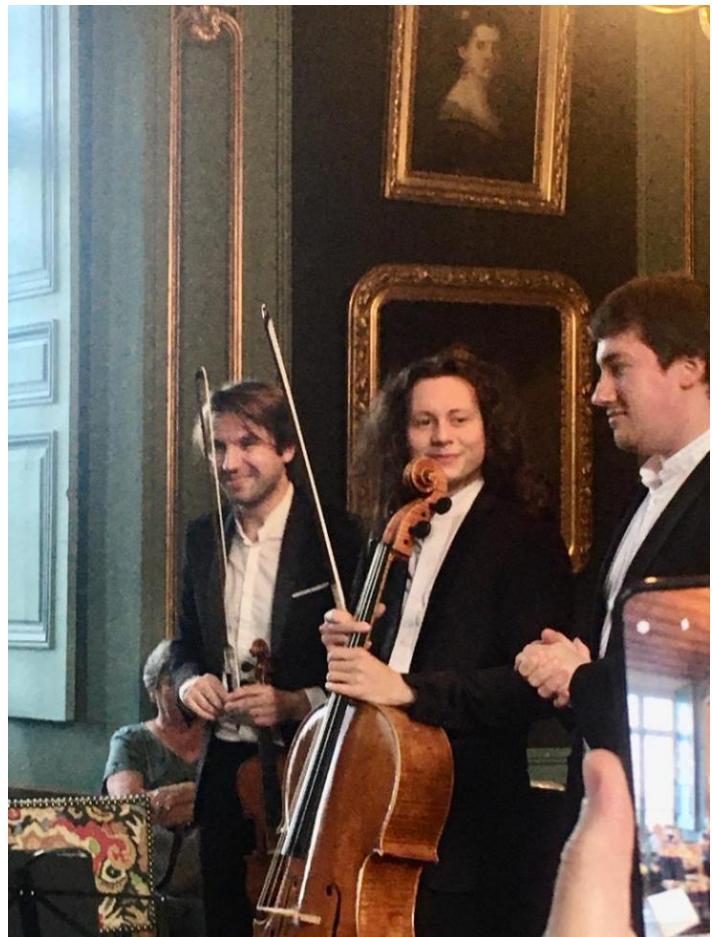
17 juin 2023 :
déclamation d'extraits
du « Combray »
de Marcel Proust
par Eric Chartier (rhapsode).



23 juillet 2023 :
« Toutes les nuits »
par Romain Bockler (baryton)
et Bor Zuljan (luth).



*29 et 30 juillet 2023 : « Envolée lyrique »
par la classe de maître
de Sophie Hervé et Marie-Pascale Talbot.*



*1^{er} octobre 2023 :
concert du « Trio Messiaen ».*



7 octobre 2023 : « *Harpe et violoncelle* » avec Béatrice Guillermin (harpe) et Matthieu Lejeune (violoncelle).



20 avril 2024 : « *Voyage en Italie* » par Maria Mirante (mezzo-soprano) et Paul Beynet (piano).



5 mai 2024 : deux concerts de l'« Ensemble Correspondances » de Sébastien Daucé.



8 juin 2024 : musique occidentale baroque et musiques d'Orient par Guillaume Gibert (guitare).



27 et 28 juillet 2024 : Anas Seguin (baryton) lors de la classe de maître de Sophie Hervé.



14 septembre 2024 : Léopold Gilloots-Laforge (haute-contre), Sophie Hervé (soprano) et Sandra Ruiz (accordéon).



22 septembre 2024 : présentation de son « étude de diagnostic d'ensemble » de la Chaslerie par Arnaud Paquin, architecte du patrimoine.



5 octobre 2024 : déclamation, au bénéfice de l'O.N.G. « *Pour un sourire d'enfant* », d'extraits des Mémoires du duc de Saint-Simon, par Éric Chartier (rhapsode).



12 octobre 2024 :
airs d'opéras et mélodies
par Hugues Reiner (piano)
et Joachim Bresson (ténor).



17 mai 2025 : « Amor y Pasión »
par Maria Mirante (mezzo-soprano)
et Paul Beynet (piano).



7 juin 2025 : concert du « Quatuor Elmire » avec David Petrlik¹ et Yoan Brakha (violons), Hortense Fourrier (alto) et Rémi Carlon (violoncelle).

Le 23 juin 2025, le quatuor Elmire a été déclaré

« Révélation musicale de l'année »



dans le cadre du

« 62ème prix de la critique Théâtre, Musique et Danse ».

¹ Depuis 2021, David Petrlik joue, de fait et à titre amical, un très précieux rôle de conseiller artistique des concerts organisés à la Chaslerie. Qu'il en soit chaleureusement remercié !



5 juillet 2025 : œuvres pour piano de Schumann
par Camille Jauvion et Marina Milinkovitch.



26 juillet 2025 : classe de maître de Sophie Hervé
avec Agnès Bonjean (piano).



27 juillet 2025 : classe de maître de Sophie Hervé
avec accompagnement de Marie-Pascale Talbot.



13 septembre 2025 : concert de Stéphane Foucaud (hautbois)
et Marie-Pascale Talbot (piano).

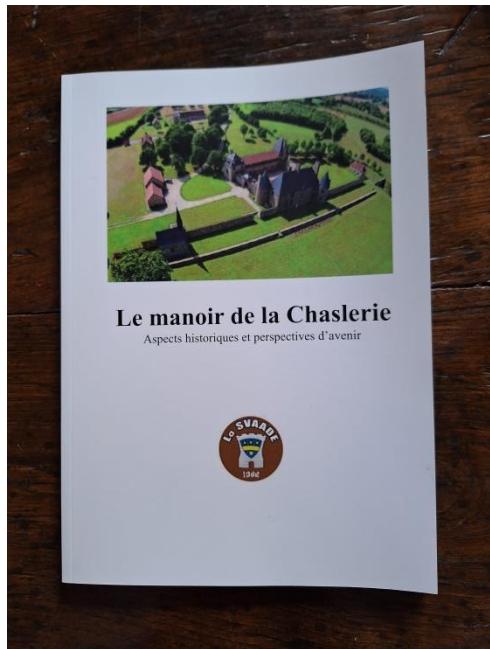
2 – Des productions diverses



Lithophanies (2021).



Maquettes (2021).



*Première édition
du présent ouvrage (2024).*



Timbres-poste (2024).

LA CHASLERIE. Un bouquet final pour clore la saison culturelle estivale

Deux concerts ont eu lieu le week-end dernier au manoir de La Chaslerie, finalité de la résidence d'artistes des biens nommés ». Un bouquet final explosant de beauté, de jeunesse et de talents !

Domfront-en-Poirie

Les voix de l'Académie lyrique se sont envolées



Domfront en Poirie



LE POURSUITEUR LORRAINE
JEUDI 17 OCTOBRE 2013
www.le-poursuiteur-lorraine.fr

15

sibilisation et découverte en discours pour une catégorie de spectateurs très méritants et courtois. Tous deux dans le but de répondre à un besoin toujours croissant : les spectacles font salle comble, et la suite de celle-ci sur la traîne en force et en nombre des deux participants, réclament une suite. Xavier Meyer, porte-parole de l'association explique leur désir de proposer un véritable service réservé aux artistes. « C'est à La Chaslerie dans le cadre d'un développement culturel et artistique qui a également déjà sur la Communauté ». Nous avons une volonté très importante dans l'organisation d'événements artistiques, nous possédons les compétences administratives et techniques.



Lors du final, c

En conclusion Xavier et Anne, class de l'Académie commune, le trio offert deux dimanches et une

certaine dimanche extra appris

au matin, si gra

ce dans son application par

Béatrice Guillemin qu'elle a

encore dans le public des

manches

LA HAUTE-CHAPELLE. Saison culturelle et musicale :

un rayonnement avéré sur le bocage

Samedi 12 octobre, Xavier Meyer, le président de la Svaade a présenté le dernier concert de la saison au manoir

de

La Chaslerie. Saison dont il a tiré un bref bilan et dévoilé de nouveaux rendez-vous pour la saison prochaine.

Le dernier concert de la saison culturelle 2013 de la Svaade, samedi 7 octobre, le manoir de La Chaslerie a accueilli pour la première fois une vingtaine d'artistes et d'embellissements dont la météo a toutefois été au rendez-vous. Un duo de chanteur et pianiste a envoûté l'assistance qui n'a malheureusement pas été au rendez-vous. Cet événement a permis de réunir quelques amis petits amis de Carole Fourcade et à achever cette dernière rencontre de l'année. Chaque échange nous impose un peu de pommade à la main.

Et c'est avec charme que la musicienne a partagé la scène avec le violoncelliste Thomas Leyzec, dont le talent, de toute évidence, n'aurait pas pu échapper à l'assistance.

Un duo de chanteur et pianiste a envoûté l'assistance qui n'a malheureusement pas été au rendez-vous.

Carole Fourcade a rencontré la fanfare du village et a chanté pour les deux dernières personnes qui étaient venues pour assister à ce récital.

Le concert a été suivi d'un échange avec les artistes et les amis de la Svaade.

Un rôle incontestable

Cette 4^e saison culturelle

marque un tournant sans précédent

Un duo de chanteur et pianiste a envoûté l'assistance qui n'a malheureusement pas été au rendez-vous.

Carole Fourcade a rencontré la fanfare du village et a chanté pour les deux dernières personnes qui étaient venues pour assister à ce récital.

Le concert a été suivi d'un échange avec les artistes et les amis de la Svaade.

Un rôle incontestable

Cette 4^e saison culturelle

marque un tournant sans précédent

LA HAUTE-CHAPELLE. Saison culturelle et musicale :

un rayonnement avéré sur le bocage

Samedi 12 octobre, Xavier Meyer, le président de la Svaade a présenté le dernier concert de la saison au manoir

de

La Chaslerie. Saison dont il a tiré un bref bilan et dévoilé de nouveaux rendez-vous pour la saison prochaine.

Le dernier concert de la saison culturelle 2013 de la Svaade, samedi 7 octobre, le manoir de La Chaslerie a accueilli pour la première fois une vingtaine d'artistes et d'embellissements dont la météo a toutefois été au rendez-vous. Un duo de chanteur et pianiste a envoûté l'assistance qui n'a malheureusement pas été au rendez-vous.

Carole Fourcade a rencontré la fanfare du village et a chanté pour les deux dernières personnes qui étaient venues pour assister à ce récital.

Le concert a été suivi d'un échange avec les artistes et les amis de la Svaade.

Un rôle incontestable

Cette 4^e saison culturelle

marque un tournant sans précédent

LA HAUTE-CHAPELLE. Saison culturelle et musicale :

un rayonnement avéré sur le bocage

Samedi 12 octobre, Xavier Meyer, le président de la Svaade a présenté le dernier concert de la saison au manoir

de

La Chaslerie. Saison dont il a tiré un bref bilan et dévoilé de nouveaux rendez-vous pour la saison prochaine.

Le dernier concert de la saison culturelle 2013 de la Svaade, samedi 7 octobre, le manoir de La Chaslerie a accueilli pour la première fois une vingtaine d'artistes et d'embellissements dont la météo a toutefois été au rendez-vous. Un duo de chanteur et pianiste a envoûté l'assistance qui n'a malheureusement pas été au rendez-vous.

Carole Fourcade a rencontré la fanfare du village et a chanté pour les deux dernières personnes qui étaient venues pour assister à ce récital.

Le concert a été suivi d'un échange avec les artistes et les amis de la Svaade.

Un rôle incontestable

Cette 4^e saison culturelle

marque un tournant sans précédent

ACADEMIE LYRIQUE. Une proximité qui change tout sur la musique classique

Les voir et les entendre de si près est une expérience incroyable !

Comme l'été dernier, deux récitals lyriques différents viendront en couronnement de la classe de matrice mis en œuvre par Hervé, ;

LA HAUTE-CHAPELLE. La magie d'une langue magnifique a opéré à La Chaslerie

Le manoir de La Chaslerie a accueilli samedi soir, 5 octobre, le spectacle théâtral d'Eric Chartier au profit de l'association pour un sourire d'enfant.

Samedi 5 octobre, Carole Fourcade et la SVAADE, organisatrice de la saison culturelle de La Chaslerie, avaient mis gracieusement ce bel espace de Domfront à la disposition de Pour un Sourire d'enfant, association qui offre un bel avenir aux enfants les plus déshérités du Cambodge.

Le grand salon était plein pour écouter le comédien Eric Chartier dire des extraits des Miserables de Victor Hugo. La magie d'une langue magnifique et une éloquence exceptionnelle ont émerveillé le public. Qui en a profité et l'artiste inspiré et le public, avide, une rencontre d'une intensité rare.

Il fallait entendre le silence déchirant qui régnaient pendant que le comédien racontait la mort du duc de Bourgogne, censé succéder à Louis XIV. Mais, avons-je sommet

de perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d'opéras et d'opérettes à deux mélodies, à

se perfectionner au cours d'une résidence chez Annick et Xavier Meyer, président de la SVAADE.

Un programme du samedi 27 juillet à 18 heures, dans le salon du manoir, une enveloppe lyrique consacrée à des airs d

ANNEXE 7

**« Une vie de châtelain », comme ils disent.
(Entretien de X avec Pierre-Paul Fourcade)**

We must adjust to changing times and still hold to unchanging principles.
Jimmy CARTER

Si ce n'est pour la culture, pourquoi nous battons-nous alors ?
Winston CHURCHILL

*Le temps s'en va, le temps s'en va, ma Dame,
Las ! le temps non, mais nous nous en allons,
Et tôt serons étendus sous la lame.*
Pierre de RONSARD



Pierre-Paul et Carole Fourcade, peints par Ákos Szabó (2007).

ENTRETIEN

X : *Vous avez souhaité que la deuxième édition de l'ouvrage consacré à la Chaslerie comporte cette annexe. Pourquoi ?*

Pierre-Paul Fourcade, propriétaire de la Chaslerie : En effet, il m'a semblé que la première édition de cet ouvrage méritait d'être complétée par l'exposé de quelques-unes des réalités, joies et peines, de la vie d'un propriétaire de monument historique, surtout quand celle-ci aura, comme ici, été consacrée, pour une grande part et de façon continue, à restaurer de vieilles pierres qui en avaient grand besoin.

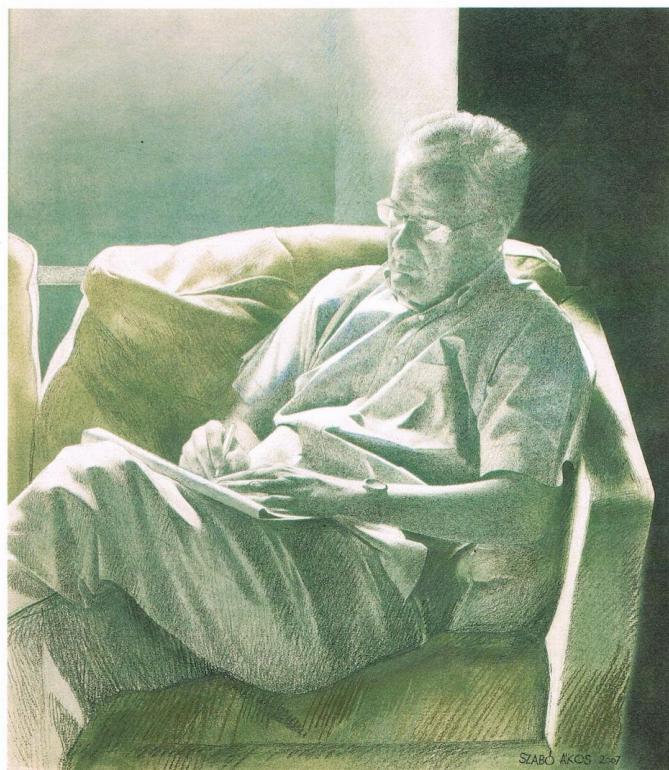
X : *Alors, commençons par le début de votre histoire : comment et pourquoi êtes-vous devenu le propriétaire de la Chaslerie ? Et, pour cadrer nos échanges, allons tout de suite à son terme : comment résumeriez-vous votre expérience ?*

P.-P. F. : J'ai acheté la Chaslerie en 1991. Avant l'achat, la prospection aura duré une bonne année, effectuée sur la base d'annonces parues dans des revues spécialisées ; toutes les fins de semaine étaient ainsi consacrées pour mon épouse et moi à parcourir la France, au départ dans un rayon de 200 kilomètres autour de Paris puis en élargissant le cercle. On peut donc dire que, si nous avons atterri dans ce coin de Normandie et pas ailleurs, ce fut un peu par hasard puisque nous n'y avions pas d'attache particulière, ni mon épouse, d'origine lyonnaise, ni moi qui descendrais plutôt des Pyrénées. Or, la première fois où j'ai vu la Chaslerie, j'ai dit à l'agent immobilier, avant même d'entrer dans la cour, au pied de ces murs qui m'apparaissaient beaucoup plus imposants que sur les photos que j'en avais vues (j'observe que cette impression est souvent partagée par les visiteurs que j'y reçois désormais) : « Je vais vous faire une offre ». Le « coup de cœur » avait opéré et l'on peut admettre que ce n'était pas la meilleure façon d'entamer une négociation. Je peux même ajouter que, d'entrée de jeu, j'avais senti qu'il y avait un mystère à élucider entre la tour du colombier et, à l'arrière-plan, la tour Louis XIII, deux bâtisses dont les dissemblances m'intriguaient, d'autant plus qu'à la première était attenant un mur, le mur sud de la cour, manifestement rogné sur une partie de sa longueur. Pour le reste, je me rappelle que le lierre grimpait partout et que des vaches entraient dans la chapelle, ce qui n'est quand même pas optimal.

En fait, en me lançant dans cette recherche d'une thébaïde, j'avais trois objectifs en tête : donner des racines à mes fils puisque j'avais moi-même souffert de manquer d'un tel ancrage du fait du mode de vie assez vagabond de mes parents (à ce jour, j'espère toujours ne pas avoir raté ce but) ; rééquilibrer mon existence puisque je travaillais à l'époque dans un secteur, la bourse, où l'horizon me semblait peiner à dépasser la semaine (à la Chaslerie, je me suis toujours donné un horizon de 150 ans dont j'ai quasiment fait une clause contractuelle pour mes artisans) ; enfin donner libre cours à mon goût des chantiers (en la matière, on peut dire que j'ai été servi, et l'aventure ne devrait pas se terminer avec moi). J'avais trois critères de choix pour mon achat : le budget, qui ne devait pas dépasser le prix d'un appartement parisien (la suite a montré que j'avais minoré le coût du chantier dans des proportions invraisemblables, puisqu'il s'est élevé à ce jour à plus de dix fois le prix d'achat ; ainsi, ceux qui, par ignorance des chiffres, assimileraient la détention de vieilles pierres à une source d'enrichissement sans cause se trompent et égarent leur public le plus crédule) ; l'époque, avec une préférence pour le XVI^e siècle dont les bâtiments me paraissaient plus faciles à meubler que, disons, une folie du XVIII^e siècle (en outre, je me suis intéressé jeune aux convulsions des guerres de Religion et de la Contre-Réforme et me suis toujours senti proche d'auteurs comme Rabelais ou Montaigne, en passant par la Pléiade) ; et, troisièmement, la distance de Paris, pour que l'achat puisse servir de résidence de week-end (or, depuis le

tournant du siècle, les aléas de l'existence l'ont, de fait, transformé pour moi en résidence principale, mon épouse vivant ici, disons, à mi-temps).

Il n'y a pas d'autre propriétaire de monument historique dans ma famille, donc je découvrais le métier de restaurateur de vieilles pierres – car c'en est un – en toute innocence, si l'on peut dire. Certes, je m'étais toujours intéressé aux vieux cours d'architecture annotés par un grand-père, élève d'une école d'ingénieurs il y a désormais un siècle, qui m'avaient été transmis. Je connaissais également les dessins d'un oncle, disparu prématurément alors qu'il étudiait l'architecture. Je gardais surtout un excellent souvenir des diapositives consacrées aux matériaux traditionnels de construction qu'en guise de cours à Polytechnique, Auguste Arsac, l'auteur du nouveau pont de l'Alma, projetait sous les yeux des officiers-élèves. Mais, pour le reste, on peut dire que j'étais très incompétent face au défi qui m'avait en réalité été lancé par mon achat audacieux.



Pierre-Paul Fourcade, dessin d'Ákos Szabó (2007).

Le peu que je sais désormais en matière de restauration de vieilles pierres, je l'ai donc appris au pied du mur, grâce à un dialogue ouvert avec les professionnels du secteur, qu'il s'agisse des architectes du patrimoine (je les aime tellement que j'en suis, avec l'excellent et si sympathique Arnaud Paquin, à mon huitième en trente-quatre ans, soit une moyenne d'environ un tous les quatre ans, ce qui ne me semble pas déraisonnable en l'état de la concurrence) ou des artisans eux-mêmes, vis-à-vis desquels je me suis montré d'une grande fidélité une fois qu'ils m'avaient convaincu. Je crois, il est vrai, être connu comme plutôt exigeant dans mes attentes mais j'ai au moins la relative satisfaction qu'au bout de trente-quatre ans d'efforts continus, et de l'avis général, la Chaslerie revive et semble bien partie pour durer encore longtemps.

Or, comme ce savoir lentement acquis me paraît difficile à transmettre, j'ai cherché à le diffuser de diverses façons, notamment en animant le blog www.chaslerie.fr créé en 2009 (que le temps passe vite !) et, en 2024, en veillant à l'exhaustivité de l'« étude de diagnostic d'ensemble » consacrée par M. Paquin à la Chaslerie.

Il me semble ainsi que mon successeur, quel qu'il puisse être, disposera, le moment venu, d'une documentation d'un type aussi complet que possible, en tout cas d'un contenu dont j'aurais bien aimé connaître le dixième quand je me suis lancé dans l'aventure.

X : *Vous venez d'y faire allusion mais pourriez-vous être plus précis à propos des principaux écueils que vous avez repérés ainsi que des soutiens les plus efficaces que vous avez trouvés en menant ce chantier de restauration comme vous l'avez fait ?*

P.-P. F. : Le principal problème aura été pour moi de slalomer entre trois difficultés récurrentes. D'abord, veiller au bon ordre de l'intendance, c'est-à-dire obtenir en temps utile les autorisations administratives réputées nécessaires et, si possible, des subventions publiques me permettant d'engager des tranches significatives de travaux, moi qui suis assurément sans fortune héritée mais qui me considère depuis fort longtemps comme une sorte de retraité de la fonction publique, à ce titre bien formé pour réagir le mieux possible à tout foisonnement incontrôlé des normes. Ensuite, favoriser la bonne marche du chantier, c'est-à-dire m'entourer d'interlocuteurs compétents, artisans comme architectes, avec qui je puisse dialoguer en confiance pour trouver ensemble des solutions pratiques aux problèmes concrets qui ne manquent pas d'apparaître pour qui tente de relever de vieilles pierres que tant de choses, et pas seulement la gravité, concourent à faire s'écrouler (« in the long run we are all dead ! »¹). Enfin, choisir un cap, c'est-à-dire un ordre dans lequel progresser pour restaurer le monument ; en la matière, j'ai dû longtemps parer au plus pressé, donc sauter d'un bâtiment à l'autre, comme l'un de ces circassiens qui font tourner de plus en plus d'assiettes au bout de longues perches ; hélas, tous mes spectateurs n'étaient pas toujours convaincus par le numéro dont je les gratifiais : l'intérêt de mes proches, notamment mes fils, pour ce que j'entreprenais, a ainsi pu parfois donner l'impression de s'émousser plus que je ne l'aurais souhaité dans mes rêves les plus fous.

X : *Peut-on rester un instant sur ce point : si c'était à refaire, comment procéderiez-vous ?*

P.-P. F. : Bonne question car le sujet de la transmission a toujours été au cœur de mes préoccupations, qu'elle concerne mon monument ou, ce qui n'est évidemment pas sans lien, mon échelle de valeurs. Il va sans dire que les forces adverses sont nombreuses et puissantes, même si souvent insidieuses : comme on me l'a appris dans ma jeunesse, « l'entropie augmente », selon ce principe de Carnot que mon grand-père favori avait déjà tenté de rejeter, sans jamais parvenir au bout de sa savante démonstration. Donc, pour rester concret, je dirais que j'aurais dû choisir des voies plus rassembleuses, à l'instar de ce qu'ont fait nombre de mes collègues propriétaires de monuments historiques dont j'admire les sages réalisations, comme installer rapidement piscine et terrain de tennis pour attirer une saine jeunesse, et parallèlement faire en sorte qu'une bulle d'habitation d'une taille suffisante permette d'éviter des promiscuités vite perçues comme dissuasives. En fait, considérant à la romaine que « qui paye commande », j'ai fait exactement l'inverse : j'ai donné une forte priorité à la restauration des extérieurs, qui faisaient pitié ici au départ, et, pour le reste, j'ai essayé de prêcher par l'exemple un mode de vie relativement austère. Bref, j'ai eu le très grand tort d'imaginer que ma démarche paraîtrait suffisamment incontestable pour m'assurer les adhésions dont je n'avais jamais imaginé qu'elles pussent m'échapper : j'ai donc péché en croyant pouvoir stipuler pour autrui, ce qui fut peut-être ma plus grande faute. Le réveil fut brutal, il demeure quelque peu douloureux. Du moins ceci permet-il de comprendre pourquoi j'ai cherché à développer le concept d'intérêt général de ma démarche, avec le souci de progresser sur la voie d'un futur usage pertinent du monument, possible pour d'autres que ceux au bénéfice de qui j'avais d'abord cru devoir opérer.

¹

Lord Keynes.

À ce propos, je voudrais dire tout le bien que je pense désormais, au moins dans le principe, des « études de diagnostic » recommandées par qui de droit à qui souhaite entreprendre une restauration de vieilles pierres aussi raisonnée que possible. Devant ce jargon administratif, d'autant moins clair qu'il a longtemps été question d'« études préalables » sans que le progrès apporté par la nouvelle formulation ne saute aux yeux, j'ai renâclé pendant six lustres. Donc j'ai dû affoler un certain nombre de fonctionnaires, même bien disposés au départ comme ceux relevant de la conservation régionale des monuments historiques. Ils me voyaient en effet lancer le chantier dans de multiples directions et pouvaient en arriver à juger que je les privais ainsi de cet ordre minimal de leurs dossiers de nature à les rassurer comme il convient. Dans le cas de la Chaslerie, l'étude menée à bien par M. Paquin a donc bénéficié de trente ans de collecte d'informations sur le manoir grâce à l'association « Les amis de la Chaslerie ». Malgré cet avantage, près de deux ans ont encore été nécessaires à sa réalisation. Chose inattendue pour moi, des questions obscures ont été résolues de façon séminale, notamment à la suite de l'exhumation fortuite de vestiges très partiels d'un pavement ancien dans la cour que M. Paquin, le premier, a superbement su interpréter². Fort de l'extraordinaire précision (au millimètre !) de la plupart de ses relevés, il a de même prouvé que l'intuition qui m'avait poussé à faire démonter une cheminée que je trouvais incongrue, à l'étage du logis, était parfaitement fondée³, ce qui devrait m'éviter les fourches caudines à tout le moins. Qui plus est, il a su déceler dans un long mur bizarre⁴, que j'avais récupéré en lambeaux lors de mon achat, une preuve, exceptionnelle par sa rareté, de l'intensité des combats par ici au moment des guerres de Religion : autant dire qu'il a trouvé là un argument massue pour motiver tout subventionneur ou tout mécène intéressé par l'époque troublée de la régence de la veuve d'Henri IV, Marie de Médicis : avis aux amateurs !

Mais l'apport pratique le plus directement utile de l'« étude » de M. Paquin est le soin qu'il a mis à définir puis à expliciter le « Projet » d'assurer au monument un avenir conforme à l'intérêt général, à savoir de le rendre disponible et équipé pour abriter des classes de maîtres et des résidences d'artistes ou de jeunes scientifiques de haut niveau, activités ô combien utiles pour désenclaver culturellement cette partie du bocage. Tout ceci pour dire qu'à son avant-projet architectural poussé, aussi bien dans son contenu que dans l'inventaire de ses coûts et le détail de son phasage, il ne reste guère plus qu'à trouver les financements nécessaires. On a déjà surmonté pires difficultés et l'on ne manque pas de courage, sachant que « la guerre est un art simple et tout d'exécution »⁵.

Donc oui, mes interlocuteurs obligés de la conservation régionale ont eu mille fois raison de me pousser à commander, même sur le tard pour ce qui me concerne, cette « étude de diagnostic d'ensemble » calibrée pour rendre inutiles de faux débats ô combien chronophages et nous permettre de nous concentrer sur un « Projet » bien réfléchi et qui fasse sens : il n'était que temps !

X : *Et quels autres soutiens avez-vous trouvés dans cette longue quête d'un « Projet qui fasse sens » ?*

P.-P. F. : Sans aucun doute, n'ayons pas peur de le proclamer, le régime fiscal des monuments historiques, cette aide si importante pour les personnes physiques restauratrices de vieilles pierres, aide qui fut déterminante pour me permettre de poursuivre cette aventure quelque peu prométhéenne à mon échelle, et ceci dès son début. Pour comprendre les caractères principaux de ce régime certes complexe, le document le plus abordable dont j'aie eu connaissance est le « Que Sais-je ? » titré *Les monuments historiques en France*⁶. Mais il

² Voir page 37 du présent ouvrage.

³ Voir page 62.

⁴ Voir pages 30 et 31.

⁵ Napoléon.

⁶ Cet ouvrage est une réédition numérique d'un livre de Jean-Pierre Bad, paru au XX^e siècle, désormais indisponible dans son format d'origine.

existe, pour se former à la matière et à d'autres sujets tout aussi importants en pratique, des associations désormais reconnues d'utilité publique auxquelles je recommande d'adhérer, d'autant que chacune a ses spécialités⁷.

Et, bien sûr, à tout seigneur, tout honneur, je m'en voudrais d'omettre les contributions essentielles des diverses associations dont j'ai favorisé la création autour de la Chaslerie, au premier rang desquelles « Les amis de la Chaslerie », dont les autres associations orbitant dans la même mouvance ne sont souvent que des démembrements. Et, quand on parle de telles associations, il est impossible de ne pas rendre un hommage vibrant aux bénévoles qui consacrent tant de leur temps et de leur énergie, même épisodiquement, à les faire vivre du mieux qu'ils en soient capables, avec, eux aussi, un sens de l'intérêt général qui fait chaud au cœur.

X : On voit bien que vous pourriez parler pendant des heures de la Chaslerie, et avec passion. Si je puis me permettre, comment résumeriez-vous votre relation à ce monument ? Et, plus indiscret encore si vous le voulez bien, quel souvenir voudriez-vous que l'on garde de cette relation ?

P.-P. F. : À la première question, je répondrais volontiers en renvoyant à la devise en béarnais que j'ai fait graver sur une ardoise sous laquelle j'espère pouvoir rester le temps qu'il faudra pour amortir mon investissement, tout en gardant un œil sur l'évoluton du chantier : « Arissou arissat, castagne lucente »⁸.

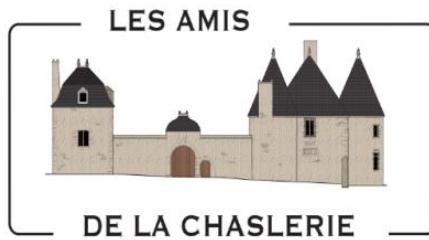
Et la seconde m'inciterait à souhaiter compléter cette formule par un constat en latin, vu le lieu, comme « QVOD POTVI FECI », en veillant bien entendu à respecter la forme des lettres car monument historique oblige !

⁷ Je pense en particulier à « La Demeure Historique », à « Vieilles Maisons Françaises » et à « Maisons Paysannes de France » .

⁸ Pour la traduction, voir en page 80 la note 88 de bas de page. Prière de comprendre que la devise est également applicable Au monument.

ANNEXE 8

Bulletin d'adhésion ou de don à « *Les amis de la Chaslerie* ».



Les amis de la Chaslerie

Association de la loi de 1901

La Chaslerie – 3490 route de Lonlay – 61700 Domfront en Poiray

penadomf@msn.com

Afin de permettre à « Les amis de la Chaslerie » de poursuivre ses activités d'intérêt général (notamment en matière de spectacles et de restauration du manoir de la Chaslerie)

M/Mme.....
 (adresse postale).....
 (adresse de courriel).....@.....
 (téléphone).....

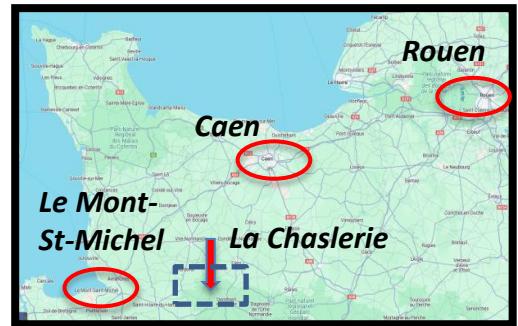
désire(nt) adhérer à « *Les amis de la Chaslerie* » et règle(nt) la cotisation de 25 €/an/personne.

et/ou désire(nt) faire un don à « *Les amis de la Chaslerie* » (ouvrant droit à une réduction de leur impôt sur le revenu de 66% selon l'article 200 du code général des impôts).
 (par virement ou par chèque, en précisant le montant de la partie formant don).

CIC Nord Ouest					
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 30027	Guichet 16007	N° compte 00020563201	Clé 83	Devise EUR	Domiciliation CIC FLERS
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (International Bank Account Number) 3002 7160 0700 0205 6320 183	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFRPP			
Domiciliation CIC FLERS 8 RUE DE LA BOULE 61100 FLERS 02 33 14 36 00			Titulaire du compte (Account Owner) LES AMIS DE LA CHASLERIE MANOIR DE LA CHASLERIE LIEU DIT LA CHASLERIE BP 61700 LA HAUTE CHAPELLE 61700 DOMFRONT EN POIRAY		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE					

ANNEXE 9

Situation géographique



Latitude : 48.61742
 Longitude : -0,683084





Le manoir de la Chaslerie (www.chaslerie.fr), monument historique bâti du XVI^e au XVIII^e siècle, se situe à l'ouest du département de l'Orne, entre Domfront et Lonlay-l'Abbaye, au bord de la D22.

Son adresse est **3490 route de Lonlay, 61700 - Domfront en Poiray**.

Il est **ouvert au public toute l'année**. Les visites extérieures sont libres et gratuites. Des visites commentées sont organisées pour les groupes d'au moins vingt personnes ; elles sont payantes (5 €/personne) et sur rendez-vous (écrire à penadomf@msn.com).

Des spectacles sont organisés périodiquement dans le cadre du manoir. Pour être informé du programme, il suffit d'adresser un courriel à LesAmisDeLaChaslerie@gmail.com ou bien de scanner le mosaïcode ci-dessous.

20,00 € TTC

